AUTHOR:

PLINIUS CAECILIUS SECUNDUS, C.

TITLE:

CAII PLINII SECONDI EPISTOLAE SELECTAE ...

PLACE:

PARIS

DATE:

[1890]

Master Negative #

91-80255-3

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

Epistolae. 1890.

Plinius Caecilius Secundus, C
Caii Plinii Secondi epistolâe selectâe, lettres choisies de Pline le jeune. Édition nouvelle collationnée sur les meilleurs textes ... et précédée d'une étude sur Pline par M. Demogeot ... 6. éd. Paris, Delagrave, «1890?»
xxxii, 112 p. 18 cm. (Collection de classiques latins)

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x

IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 9-16-91 INITIALS M.D.C.

FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

AIIM

Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

Centimeter

Inches

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

CLASSIQUES LATINS

PLINE LE JEUNE

LETTRES CHOISIES

ÉDITION NOUVELLE

COLLATIONNÉE SUR LES MEILLEURS TEXTES

ACCOMPAGNÉE DE SOMMAIRES
DE NOTES PHILOLOGIQUES, ARCHÉOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES
EN FRANÇAIS

et précédée d'une étude sur Pline

PAR

M. DEMOGEOT

PROFESSEUR HONORAIRE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

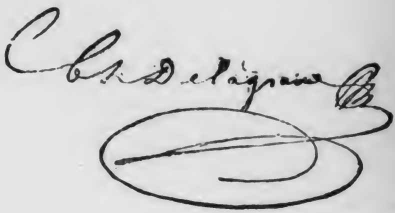


LIBRAIRIE
CH. DELAGRAVE
15 RUE SOUFFLOT 15
PARIS

LETTRES CHOISIES

DE

PLINE LE JEUNE



Saint-Denis. — Imp. H. Bouillant, 20, rue de Paris. — 14323

CAII

PLINII SECONDI

EPISTOLÆ SELECTÆ

LETTRES CHOISIES

DE

PLINE LE JEUNE

ÉDITION NOUVELLE

COLLATIONNÉE SUR LES MEILLEURS TEXTES

ET ACCOMPAGNÉE

de sommaires, de notes philologiques, archéologiques et littéraires en français,

et précédée d'une étude sur Pline

PAR M. DEMOGEOT

Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Paris

SIXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

TABLE DES MATIÈRES.

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE PLINE LE JEUNE.

C. Cæcilius naquit à Côme l'an de Rome 816 (62 de l'ère chrétienne), dans une des riches villas qui bordaient le lac Larius. De somptueux portiques, des bassins de marbre, des bosquets de platanes, des buis taillés en vases et en pyramides, comme ceux de Versailles, des allées bien sablées et tirées au cordeau, telle fut la nature qu'il apprit à aimer dans son enfance; tels sont les lieux où se reportaient plus tard ses plus chers souvenirs. Il n'avait que huit ans quand il perdit son père C. Cæcilius. Son oncle maternel C. Plinius Secundus, l'auteur de l'Histoire Naturelle, qui gouvernait alors la province d'Espagne, revint deux ans après, prit chez lui sa sœur, veuve de Cæcilius, et leur jeune fils qu'il adopta en lui donnant son nom. L'enfant s'appela dès lors C. Plinius Cæcilius Secundus.

Cependant quatre princes périssaient par le fer, trois guerres civiles ensanglantaient l'empire, Néron et Vitellius préludaient à Domitien. Mais ces tempêtes politiques, qui bouleversaient la surface de la société romaine, n'en agitaient pas les profondeurs. Pendant qu'un officier de Vespasien prenait Rome d'assaut et traînait un prince aux Gémonies, le peuple insoucieux semblait assister à un combat de gladiateurs. Ses plaisirs ne furent pas un instant suspendus [1] : il ne s'agissait que de l'empire du monde. Il est probable que ces soudaines révolutions troublaient peu les tranquilles loisirs du municipe de Côme. L'ancien gouverneur d'Espagne n'y voyait sans doute qu'un nouveau motif pour s'attacher à la seule puissance que ne brisât pas un caprice des prétoriens, celle de la

1. Tacit., *Hist.* III, 83.

science et des lettres. Toujours debout dès minuit ou au plus tard dès deux heures du matin, toujours occupé à lire, à extraire, à écrire, à dicter, n'allant jamais à pied, pour n'être pas forcé d'interrompre son travail, laissant à sa famille, outre les cent deux volumes qu'il avait donnés au public, cent soixante autres livres de matériaux et de notes, un tel homme devait inspirer à son neveu un amour violent ou un profond dégoût pour l'étude. Le jeune Pline aima l'étude avec passion. A quatorze ans il avait fait sa tragédie, et c'était une tragédie en grec. Pline l'ancien ayant été appelé ou retenu à Rome par l'amitié de Vespasien, Cæcilius s'y fixa avec son oncle et fut confié aux soins de l'avocat Quintilien, qui tenait alors une école de rhétorique, et devait bientôt immortaliser son nom en écrivant son livre sur l'*Éducation de l'orateur*. Il suivait aussi les leçons de Nicetès Sacerdos le plus célèbre rhéteur grec qui fût alors à Rome. Il plaida sa première cause à dix-neuf ans, peut-être pour les habitants de Tipherne [1] qui le choisirent, nous dit-il, pour défenseur quand il n'était encore qu'un enfant.

L'an 833 (79 de J. C.), la première éruption du Vésuve dont l'histoire ait gardé le souvenir enleva au jeune Pline le guide de ses travaux, son oncle, son second père. Il faut voir l'intéressante peinture qu'il a tracée de cette catastrophe terrible [2]. On ne peut s'empêcher d'admirer la préoccupation studieuse de ces deux hommes. Tandis qu'un fléau inconnu semble menacer le monde d'une entière destruction, l'un ne songe qu'à observer le phénomène naturel, l'autre qu'à lire Tite-Live. C'est la même passion pour la science qui ôte la vie à l'un et la conserve à l'autre.

Néanmoins cette ardeur pour les travaux de l'esprit n'empêcha pas le jeune Pline de paraître un instant dans une carrière plus active. C'était une antique tradition romaine que tout citoyen devait être soldat. Le service militaire avait été autrefois un devoir, c'était encore une bienséance, une mode. Pline servit une année en Syrie comme tribun. Ce fut pour lui une occasion d'entendre le philosophe Euphrate, dont il nous fera plus tard le portrait [3]. Revenu à Rome et deux fois marié, il suivit la chaîne des honneurs, fut tribun du peuple, préteur, préfet du trésor de Saturne, préfet du Trésor militaire, consul, augure, et enfin gouverneur de la province de Bithynie.

Avant tout et avec tout Pline fut homme de lettres: c'est là son caractère distinctif et l'explication de ses vertus comme de ses dé-

1. Aujourd'hui *città di Castello*. — 2. *Epist.* VI, 16 et 20; ou 42 et 43 de notre Recueil, que nous désignerons désormais par *Epist. select.* — 3. *Ep.* I, 10

fauts. Il étudie sous la pluie de cendres du Vésuve; il étudie sous sa tente de soldat. Ses travaux et ses loisirs, ses veilles, son sommeil même [1], tout en lui appartient aux lettres. Il se plaint des devoirs de la vie sociale qui l'arrachent à ses études chéries [2]; il voudrait s'ensevelir dans une solitude profonde. Pleure-t-il la mort d'un ami? il songe qu'il n'aura plus de guide dans ses travaux [3]; donne-t-il des regrets à la mémoire d'un poëte? il avoue franchement qu'il gémit sur la perte de son panégyriste [4]. S'il demande des consolations, il les veut neuves et non vulgaires [5]; son désespoir est délicat, c'est un pleureur de bon goût. Du reste, sociable, affectueux, toujours prêt à rendre service, il est chéri de toute la gent littéraire, c'est tout un d'aimer les lettres et d'aimer Pline [6]. Tout ce qu'il possède, tout ce qui l'entoure reçoit l'empreinte de sa passion exclusive. La campagne n'est belle à ses yeux que par les loisirs studieux qu'elle protége : la nature est un cadre fleuri qui accompagne agréablement ses travaux. S'il va à la chasse, à côté de son épieu il a toujours ses tablettes [7]; s'il ne récolte point de fruits dans ses terres, il se console en y recueillant quelques pages spirituelles [8]. Enfin, quand il s'agit de donner des noms à deux magnifiques villas situées au bord du lac de Côme, tout plein de ses souvenirs littéraires, il remarque que l'une est bâtie sur un roc élevé *qui lui sert de cothurne*, l'autre sur un humble sol *qui s'abaisse comme un brodequin :* il appelle donc la première *la Tragédie*, et la seconde *la Comédie* [9].

Au reste, rien de plus séduisant que cette alliance de la campagne et de l'étude; l'une en devient plus vivante et l'autre moins aride : la solitude se peuple sans se troubler; la foule des idées y tient lieu de la foule des hommes. D'ailleurs la villégiature de Pline n'était jamais morose ni sauvage : de nombreux convives (*contubernales*) l'environnaient sans le gêner, et augmentaient ses plaisirs en les partageant. Dans les sept ou huit villas qu'il possédait à Côme, à Tusculum, en Toscane, à Laurente, il s'était fait construire plusieurs chambres à doubles murailles où ne pénétraient ni le bruit ni le jour. Là, après un sommeil profond, il s'éveillait vers sept heures et composait, sans rien écrire, dans le silence et l'obscurité : il rangeait ainsi dans sa pensée jusqu'aux paroles, effaçait, corrigeait, et quand il était parvenu à se satisfaire lui

1. *Ep.* I, 3; *Epist. select.* 2. — 2. *Ep.* I, 9; *Epist. select.* 5. — 3. *Ep.* I, 12. — 4. *Ep.* III, 21; *Epist. select.* 26. — 5. *Ep.* I, 12. — 6. *Ep.* I, 13: *Epist select.* 6. — 7. *Ep.* I, 6; *Epist. select.* 4. — 8. *Ep.* IV, 6; *Epist. select* 20 — 9. *Ep* IX, 7; *Epist. select.* 55.

même, il appelait son secrétaire, faisait donner du jour et dictait ce qu'il avait préparé. Il continuait ainsi longtemps, renvoyant son affranchi et le rappelant tour à tour, faisant ouvrir et fermer les fenêtres, et multipliant les alternatives du jour et de la nuit. Il se levait entre dix et onze heures, poursuivait son travail en se promenant, montait ensuite en litière pour renouveler son attention par le changement, et reprenait sa composition. Puis il dormait un peu, lisait ensuite à haute voix quelque harangue grecque ou latine pour se fortifier les poumons par l'exercice, se promenait, luttait, se baignait. Enfin venait le repas [1], pendant lequel un affranchi faisait une lecture. La soirée était consacrée aux plaisirs de la société : on entendait de la musique, on voyait jouer une comédie, on se promenait ensemble, on causait familièrement, et le plus long jour se trouvait tout d'un coup fini [2].

Cette vie était d'autant plus délicieuse qu'elle ne durait pas toujours. Quand revenait l'hiver, on reprenait en gémissant la route de Rome, et la campagne gagnait un charme nouveau : on la regrettait. Alors le tourbillon des affaires s'emparait de notre écrivain : adieu les doux loisirs et les grasses matinées ! Son temps est à tout le monde, excepté à lui. Chaque instant du jour paraît employé, et le soir on s'aperçoit qu'on n'a rien fait. C'est une prise de toge virile à laquelle il faut assister, c'est une noce où l'on vous invite, c'est un testament auquel vous devez apposer votre cachet, c'est une consultation qu'on vous demande, un patronage qu'on vous impose. Tout cela semble nécessaire quand on le fait, et fort inutile quand on l'a terminé [3]. Cependant Rome a bien aussi pour un orateur ses plaisirs et ses émotions : ce n'est pas à Laurente qu'on fait ces longues et bonnes plaidoiries de cinq heures, où l'on épuise quatorze clepsydres, où la nuit seule termine un discours, comme un combat, où quelquefois même on apporte des lumières pour continuer à parler encore, au risque de reprendre sa harangue le lendemain [4]. Ce n'est pas à Tusculum que vous voyez les juges, pleins de l'émotion qu'excite votre parole, essayer d'abord de contenir leur enthousiasme par le sentiment de leur dignité, et puis dominés, vaincus par votre éloquence, se lever de leurs siéges en poussant un cri d'admiration [5]. Ce n'est pas en Toscane qu'au milieu du sénat réuni et présidé par le prince, vous partagez avec Tacite, l'orateur à la grave parole (σεμνῶς), le travail d'une défense

1 Pline l'ancien faisait quatre repas par jour. Son neveu semblerait n'en avoir eu qu'un seul. Oubliait-il de prendre les autres ou seulement d'en parler ? — 2. *Ep.* IX, 36. — 3. *Ep.* I, 9 ; *Epist. select.* 5. — 4. *Ep.* IV, 9. — 5. *Ep.* IX, 23 ; *Epist. select.* 56.

ou d'une accusation. Oh ! c'est chose bien belle, et digne des temps antiques, de voir le sénat s'assembler pendant trois jours de suite, et trois fois ne se séparer qu'à la nuit ; surtout quand ce sénat, à la fin de l'audience, vous vote des remerciements, et quand au milieu de votre harangue l'empereur, le grand, le bon Trajan lui-même vous envoie plusieurs fois un affranchi pour vous prier amicalement de ménager vos forces [1] ! Aimez-vous mieux les triomphes populaires ? Rome a ses centumvirs, si elle n'a plus ses comices. Survienne quelque grande cause où siégent les quatre sections, c'est-à-dire les cent quatre-vingts juges, où affluent cette foule nombreuse de patrons invités (*advocati*) qui se serrent sur de longues rangées de banquettes ; ce cercle si épais d'auditeurs (*corona*) qui enveloppent et assiégent le tribunal, qui se pressent, s'écrasent, déchirent leurs tuniques ; ces hommes, ces femmes, qui envahissent les hautes galeries de la basilique, et se contentent de vous voir puisqu'ils ne peuvent vous entendre ; alors vous pouvez déployer toutes les forces de l'indignation, de la colère, de la douleur ; votre éloquence vogue à pleines voiles ; vous faites ce jour-là votre *harangue pour la couronne*, votre chef-d'œuvre définitif... que vous espérez bien surpasser dans quelques jours [2].

Mais la vraie jouissance de l'homme de lettres à Rome, son succès le plus cher et le plus éclatant, c'est la *lecture publique* (*recitatio*). Là vous n'avez plus affaire à une foule mélangée : ce sont des hommes d'élite, des hommes lettrés, des auteurs qui demain peut-être feront à leur tour leur *récitation*, et qui, en attendant, viennent en bons camarades vous entendre, vous applaudir, vous prêter des éloges. Peut-être même votre auditoire renferme-t-il quelques juges dont le goût est plus délicat et le suffrage plus doux à obtenir : une petite tribune a été ménagée derrière ce rideau, qui, s'il était moins discret, pourrait laisser apercevoir quelque blanche *stola* [3]. Les banquettes se garnissent plus ou moins promptement suivant la renommée du *lecteur*. Pline ne fait point apposer d'affiches sur les colonnes, n'envoie à domicile ni circulaires, ni lettres spéciales d'invitation ; il fait seulement dire à ses amis de venir s'ils le trouvent bon, s'ils n'ont rien de mieux à faire ; et cependant la salle est pleine, et cela pendant trois jours de suite par le plus mauvais temps du monde [4]. Vous figurez-vous cette multitude d'auditeurs, ces transports d'admiration, ces cris, ce

1. *Ep.* II, 11. — 2. *Ep.* VI, 33. — 3. *Ep.* IV, 19 ; *Epist. select.* 33. — 4. Régulus aurait pu à cette occasion renvoyer à Pline sa haineuse boutade : « Convenitur ad eum mira celebritate... vexat ergo civitatem insaluberrimo tempore ; et quod vexat solatium putat. » *Ep.* IV, 2 ; *Epist. select.* 27.

silence même qui n'a guère moins de charme que les applaudissements, ce silence avide, énergique, qui semble dévorer d'avance toutes les paroles de l'orateur [1] ? A dire vrai, la foule n'est pas toujours aussi compacte : Pline se plaint quelquefois de la froideur de ses contemporains, de leur lenteur à entrer dans la salle, de leur promptitude à en sortir [2]. Il médit alors de ses chères *récitations* il boude le public, mais il le boude en l'aimant : la moindre faveu suffit pour le ramener à ses pieds. Il est ingénieux à trouver de prétextes pour justifier ses *lectures :* ce n'est point vanité de sa part ; aux dieux ne plaise ! c'est pure modestie : ne faut-il pas consulter ses amis, pressentir le jugement des lecteurs, retrancher, ajouter, corriger à leur gré ? L'auditoire est un abrégé du public, la salle des *récitations* est une petite Rome [3].

Ajoutons une remarque à la décharge des *Récitateurs :* chez les anciens les moyens de publicité étaient lents et difficiles; il fallait qu'un scribe écrivît longuement, péniblement un seul manuscrit, lequel, dans une autre maison, devait être copié et transcrit à son tour. Rien alors n'approche de cette commotion électrique qu'un livre imprimé donne à tout un public, quand vingt mille exemplaires tombent à la fois dans la circulation, quand cinquante feuilletons forcent toute l'Europe à lire, ou du moins à juger en même temps un même volume. L'opinion publique a besoin, pour se former, d'une certaine concentration. La lecture en commun suppléait à la presse [4].

Cette vie toute littéraire de Pline, cette passion exclusive pour l'étude et pour ses plaisirs, produisit chez lui ses fruits ordinaires; d'abord une honnêteté de mœurs qui n'est pas précisément la vertu, mais qui lui ressemble; un goût délicat qui aime le bien parce qu'il est beau, qui cherche le convenable dans les actions comme dans les écrits, qui fait qu'on travaille sa vie comme un ouvrage, et qu'on fuit une bassesse comme une phrase malsonnante; en un mot, cette sociabilité, cette politesse bienveillante que les Latins nommaient si heureusement la qualité essentielle de l'homme, *humanitas*. Chez lui nulle cupidité, nulle avarice : il est si beau d'être généreux ! Institué héritier, il suit l'esprit non la lettre du testament, et sacrifie une partie de l'héritage [5]. Une autre fois il accepte un legs, mais pour en acheter une œuvre d'art,

1. *Ep.* II, 10. — 2. *Ep.* I, 13. — 3. *Ep.* V, 13 et passim. — 4. Voyez l'histoire des *Récitations* dans l'ouvrage de M. Ch. Dezobry, intitulé : *Rome au siècle d'Auguste*, tome III, page 410 de la 2e édit. Ce livre rempli de détails intéressants sur les mœurs domestiques des Romains, pourrait être un commentaire perpétuel des lettres de Pline le Jeune. — 5. *Ep.* IV, 10; *Epist. select.* 30.

dont il embellit sa ville natale [1]. Il donne quittance générale à la fille de son ancien ami, laquelle ne pouvant payer les dettes de son père, songeait à renoncer à la succession [2]. Il dote la fille de Quintilien, son maître, et double le prix de cette action par la délicatesse de son procédé [3]. A la libéralité, il joint quelquefois le courage : il prête de l'argent à un ami exilé par l'empereur, et cela sous le règne de Domitien, tandis que Pline lui-même est préteur [4]. Il serait trop long de redire tous les actes de loyauté, de désintéressement qui signalèrent sa vie. Remarquez que c'est lui qui nous les transmet dans sa correspondance, où il songe surtout à la postérité, et prend soin de se peindre sans trop de désavantage.

Ceci nous amène à constater la seconde conséquence de ce culte passionné des lettres : ce fut chez Pline une vanité extrême, mais franche, qui voulait l'estime publique, mais consentait à la mériter; une vanité sociable qui se déguisait souvent, non pour tromper, mais pour n'offenser pas. On sourit quelquefois, on ne s'irrite jamais contre ces prétentions modérés, que justifie un vrai mérite. D'ailleurs elles n'ont rien d'exclusif : Pline veut briller sans doute, mais non à vos dépens; il semble vous inviter au partage de la célébrité, et il serait enchanté d'y monter avec vous. L'amitié même, la pure et noble amitié sanctifie en quelque sorte cette faiblesse. Pline est content d'être estimé, mais il est plus heureux encore de l'être avec Tacite, et la renommée lui devient plus chère quand elle proclame et consacre leur union [5].

C'est un spectacle d'une haute moralité que de voir l'influence pernicieuse de cette vanité si innocente sur le talent et les œuvres de Pline. Toute faute, bien que légère, porte toujours sa peine : il y a dans la nature des choses une justice inévitable comme la fatalité antique; c'est pour ainsi dire la statique du monde moral. Cet homme dans sa vie littéraire pense trop à lui-même; son amour pour la vérité n'est pas assez dévoué, pas assez généreux : eh bien ! dans ses écrits sa pensée restera enfermée en un cercle étroit; la vérité ne l'emportera pas avec elle dans la haute et libre sphère des grandes choses; il sera ingénieux, mais non sublime; disert, mais non éloquent : il sera Pline et non Tacite. Voyez, au contraire, ce grand homme libre de toute préoccupation personnelle, de tout mesquin calcul de vanité, tout entier à la contemplation de l'œuvre étonnant de la Providence qu'on appelle l'em-

1 *Ep.* III, 6; *Epist. select.* 17. — 2. *Ep.* II, 4. — 3. *Ep.* VI, 32; *Epist select.* 45. — 4. *Ep.* III, 11; *Epist. select.* 19. — 5. *Ep.* IX, 23; *Epist. select.* 56.

pire romain; il ne donnera pas au public un recueil de jolies lettres, un discours académique étincelant d'esprit, et qui fatigue à force d'éblouir; il écrira des pages majestueuses comme son sujet, éloquentes comme l'indignation publique dont il est le ministre; il atteindra, sans la poursuivre, la plus haute gloire à laquelle l'homme de lettres puisse prétendre.

La carrière d'historien semblait à Pline trop modeste. Un ami lui conseillait de l'embrasser : il déclare modestement qu'il s'y résignerait volontiers s'il n'avait sur le métier des travaux plus brillants [1]. Voilà le premier résultat de sa vanité littéraire : elle l'écarte des sources de la véritable supériorité qui fût possible alors. Voyons comment elle lui permit de traiter les genres qu'il préféra.

Il nous est difficile de parler de ses plaidoyers : cette œuvre sur laquelle il fondait l'espoir principal de sa renommée a été emportée par le temps; nous sommes donc réduits à de simples conjectures. Il est probable que Pline a perdu, en effet, avec ces discours la plus solide partie de ses titres. L'émotion que ses plaidoyers produisaient dans les juges, le succès des affaires dont il fut chargé, la nécessité de parler pour convaincre et non pour plaire, l'atmosphère du barreau et des intérêts sérieux, si saine pour l'éloquence, sont pour nous autant de garanties du mérite réel de ces œuvres. Soit qu'il vengeât avec courage la mémoire d'Helvidius, et entraînât le sénat, malgré ses hésitations, dans un avis audacieusement sévère [2], soit qu'il accusât ou défendît dans cette assemblée des magistrats plus ou moins concussionnaires, soit qu'il plaidât au tribunal des centumvirs, qu'il avait coutume d'appeler son arène, il s'éleva sans doute plus d'une fois à toute la puissance de l'orateur. Mais alors même l'artiste, l'homme de style dut conserver une grande part, au moins dans la rédaction subséquente de ses discours. Quand le sénateur ou l'avocat avait rempli sa tâche, l'écrivain commençait la sienne; et nous voyons dans sa correspondance que cette seconde œuvre ressemblait peu à la première. Ses discours écrits étaient plus développés que ses improvisations : aussi les travaillait-il à loisir. « Voici la préface, » écrit-il à un de ses amis en lui racontant les circonstances d'une plaidoirie, « quant au discours lui-même, vous attendrez, s'il vous plaît, et vous attendrez longtemps : un pareil sujet ne veut pas être traité à la hâte. » L'homme de lettres, qui commençait à germer dans Cicéron, atteignit sa pleine floraison dans Pline le Jeune. Après avoir parlé pour le tribunal, il écrit pour la lecture publique, il écrit pour la postérité surtout; il refond ses discours comme sa correspondance, il y consacre sa vie; c'est pour eux qu'il refuse de se faire historien. Toutes ces peines ont été inutiles, peut-être même nuisibles à sa gloire. Ces harangues si travaillées ne sont pas parvenues à leur adresse : la postérité a préféré les sublimes rudesses de Démosthène et les négligences artistement calculées de Cicéron.

1. *Ep.* V, 8; *Epist. select.* 39 — 2. *Ep.* VII, 30.

On peut croire qu'une partie des brillants défauts que nous remarquons dans le *Panégyrique de Trajan* se reproduisaient dans ses autres discours. Quelque prétention qu'on ait à imiter les anciens [1], on est toujours un peu de son siècle : il faut donner quelque chose au goût d'un jeune auditoire, surtout si le sujet ne s'y refuse pas [2]. Or, ce goût n'était ni des plus purs, ni des plus éclairés. Indifférent aux qualités essentielles d'un discours, au plan, au mouvement, à la pensée, le public n'appréciait que l'expression; et encore ne s'attachait-il qu'à l'écorce la plus superficielle du style. « Plût aux dieux, s'écrie Pline, qu'on regardât au moins à l'ordre, aux transitions et aux figures [3] ! » A quels artifices de diction n'est pas réduit un orateur qui veut contenter de pareilles exigences ! Combien ne doit-il pas tourmenter son esprit et son langage pour amuser des yeux qui exigent à chaque phrase une étincelle, et ne font pas crédit un seul instant à l'écrivain du plaisir qu'il doit leur donner !

Au reste Pline plus que personne était l'homme d'un tel public : c'était l'artiste des détails. Nous savons par lui-même que dans ses plaidoyers il n'avait pas coutume de concentrer toute sa force dans une ou deux preuves victorieuses, comme le faisait son ennemi intime, l'orateur Régulus : au contraire, il en développait un grand nombre; il en avait pour tous les goûts, pour tous les caprices de l'auditoire. « Je choisis le point capital de la cause, lui disait un jour son confrère; puis je serre mon antagoniste à la gorge. — Êtes-vous bien sûr de ne pas vous tromper dans le choix, répondait Pline, et de ne pas lui serrer seulement le bras ou le genou [4] ? »

Nous pouvons affirmer avec quelque assurance que le *Panégyrique de Trajan*, le seul des discours de Pline qui soit parvenu jusqu'à nous, était aussi son œuvre de prédilection. Aucune occasion plus solennelle ne lui fut donnée de faire briller au grand jour tout son esprit : c'était un consul qui remerciait le prince, ou plutôt c'était le sénat, c'était Rome tout entière qui l'investissait du ministère de sa reconnaissance. Aucun sujet n'était plus

1. *Ep.* I, 5; *Epist. select.* 3. — 2. *Ep.* II, 5. — 3. *Ep.* III, 13. — 4. *Ep.* I, 20; *Epist. select.* 8.

approprié au talent particulier de Pline : sans exiger les grands efforts de l'éloquence, il en permettait toutes les grâces ; le plan était peu de chose, les détails pouvaient être charmants. Il ne s'agissait pas de triompher des convictions de l'auditoire, il suffisait de ne pas tromper son attente : un orateur était ici moins nécessaire qu'un homme d'esprit. Ajoutons que la harangue qui nous reste n'est pas celle que le consul prononça au sénat : c'est la rédaction faite dans le loisir du cabinet, c'est la seconde édition, *récitée* pendant trois séances successives dans une salle de lectures publiques. Pline put donc se mettre complétement à l'aise et donner une libre carrière à son ingénieuse fécondité.

Il ne s'en fit pas faute. Jamais accusateur ne mit tant d'habileté à inventer des crimes que Pline à trouver des vertus : toutes les paroles, tous les pas, tous les mouvements du prince sont présentés avec une adresse infinie sous leur côté le plus flatteur ; Pline n'a qu'à toucher une action pour en faire une merveille : il loue Trajan de vendre les biens du fisc ; il le louerait sans doute de les conserver ; il le loue ensuite de permettre qu'on les achète ; il l'admire de défendre qu'on bâtisse des monuments nouveaux ; il l'exalte de faire réparer les anciens ; il lui sait un gré infini de ne pas ébranler les maisons de la ville par le transport des pierres destinées à ses constructions ; il le remercie de ne pas se faire adorer ; il le félicite de marcher au lieu d'aller en voiture. Trajan refuse un second consulat : c'est parfait ; Trajan l'accepte : c'est sublime. Étant donné un acte quelconque de Trajan, Pline se charge de vous le faire admirer : c'est le cas d'emprunter, en la modifiant, la phrase de son ami Tacite : « Les honneurs refusés ou reçus deviennent un mérite. » *Omissi gestique honores pro virtute* [1].

A dire vrai, nous ne sommes peut-être pas au point de vue convenable pour apprécier cette harangue, nous qui vivons sous la souveraineté des lois et qui n'avons vu de tyrans que dans les tragédies classiques. Il faut se rappeler le règne de Domitien, et l'on comprendra la joie que Rome dut éprouver sous les deux règnes suivants, la reconnaissance qu'elle devait sentir pour un empereur qui consentait enfin à être un homme. Quel passé de servitude révèle cette ivresse publique ! quel fardeau de despotisme a pesé sur un peuple qui loue si longuement un prince d'être vertueux !

Le style du *Panégyrique* offre le même caractère que sa pensée : c'est une prodigalité fatigante, un luxe de détails brillants, qui éblouissent sans éclairer ; rien ne se masse, rien ne se subordonne ;

1. Tacite dit : *pro crimine*. Hist. I, 2.

tout est au premier plan et brave la perspective. La louange y semble jetée dans un moule à épigrammes : les phrases sont concises, vives, essoufflées, s'arrêtant court à chaque instant pour recommencer encore. Elles sautillent au lieu de voler : elles ont l'allure capricieuse du papillon, et non l'essor gracieux de l'oiseau. Pline affectionne surtout l'antithèse et le paradoxe : c'est Fléchier fondu avec Fontenelle. Il excelle à saisir toutes les combinaisons possibles entre deux ou trois idées ; il développe une pensée comme l'école descriptive de Delille analysait une description. Il la fait poser vingt fois sous nos yeux, la tournant, la renversant, l'examinant sous ses aspects divers. C'est de l'éloquence au microscope.

La recherche était la maladie de l'époque : c'était la nécessité d'un temps où le beau simple étant usé, il fallait le retourner pour le remettre à neuf. Elle existe chez Sénèque et chez Lucain, elle règne dans Juvénal et dans Perse ; on en trouve des traces dans le grand Tacite ; le grave et pur Quintilien se laisse parfois entraîner en grondant par ce qu'il appelle un charmant défaut, *dulci vitio*. Mais toutes ces recherches diffèrent selon le génie de chaque auteur : pleine et féconde dans Tacite, obscure et énigmatique dans Perse, déclamatoire et cynique dans Juvénal, fastueuse mais souvent éloquente dans Lucain, précise et incisive chez Quintilien, doctrinale et hautaine chez Sénèque, elle est enjouée et spirituelle avec Pline [1]. C'est un enfant qui joue naïvement avec son esprit, qui se donne à lui-même le spectacle de tous les accidents possibles de la pensée, qui chérit les oppositions, les contrastes inattendus parce qu'ils multiplient les facettes des idées et les font scintiller de plus de feux. A chaque phrase, à chaque incise il secoue son brillant kaléidoscope, et reconstruit sous un nouvel aspect l'étincelante verroterie répétée par tous les prismes de l'imagination.

Les inconvénients d'un pareil style sont faciles à pressentir :

1. Voici un exemple de cette diversité d'affectation dans trois des écrivains que je viens de citer. Lucain conseille aux Romains de pleurer pendant que leur malheur n'est pas encore certain : quand ils auront un maître on les contraindra à se réjouir :

Cum vicerit alter
Gaudendum est.

Pline dit que les habitants de Rome se réjouissent avec sincérité dans leurs demeures, à l'endroit précisément où on ne les force pas à se réjouir. *Celeri ad penates suos quisque iteraturus gaudii fidem, ubi nulla necessitas gaudendi.* Et Tacite nous montre dans l'ombre la rouge et menaçante figure de Domitien qui épie du regard et punit de la mort toutes les terreurs, *toutes les pâleurs* de Rome. *Cum denotandis tot hominum palloribus sufficeret sævus ille ruborque se adversus pudorem muniebat.*

vous songez plus à l'écrivain qu'à son raisonnement; l'essentiel du sujet s'efface sous ces ingénieux accessoires. Le discours ressemble alors à cet habit du duc de Saint-Simon dont l'étoffe était toute couverte de perles; le tissu était de soie, mais on ne le voyait pas.

Non-seulement la pensée se cache sous la forme, elle s'y perd quelquefois tout à fait. Une fois lancé dans l'antithèse, le style en prend l'habitude et court toujours du même pas, dût l'idée ne point le suivre. C'est un coursier échappé qui galope tout seul et sans guide. Bientôt arrive la monotonie. Ces auteurs toujours ingénieux s'imposent à leur sujet, au lieu d'en recevoir l'impression; ils lui donnent leur propre forme, bien loin d'emprunter la sienne. Or, l'écrivain qui tire tous ses effets de lui-même et non de la matière qu'il traite, est forcé de se répéter: l'esprit d'un homme est toujours moins fécond que la nature entière. Le moyen d'être varié, c'est d'être naturel.

Ajoutez que ces traits ingénieux, employés en tout temps et à tout propos, ne peuvent manquer d'être quelquefois déplacés. Quoi de plus inconvenant que de faire des jeux d'esprit au sujet des enfants qui viennent de perdre leurs pères [1]? C'est mériter le reproche contraire à l'éloge que Pline donne à Trajan: *Lacrymas parentum vectigales esse non pateris* [2].

A ces défauts on serait d'abord tenté de joindre la froideur: toutefois elle n'existe pas précisément dans le *Panégyrique;* on y trouve au contraire une certaine chaleur douce, mais continue. C'est que sous cette forme un peu factice se cachait un sentiment vrai: l'auteur aimait Trajan, il admirait le prince. Il n'est pas sans exemple qu'une affection sincère s'exprime dans un langage un peu maniéré, dont l'habitude et l'éducation ont fait pour un auteur sa langue naturelle. L'amour le plus profond vit encore dans les *concetti* de Pétrarque; et sous les bizarreries de Shakspeare, comme sous les difformités de son *Richard III*, on devine l'âme la plus énergiquement passionnée. Le *Panégyrique* est encore animé d'un autre genre de chaleur: on sent que Pline s'intéresse vivement à sa propre pensée; il sait gré à Trajan, non-seulement de faire le bonheur de Rome, mais aussi de lui fournir matière à un si beau discours.

Disons enfin qu'il y a un certain charme dans cette recherche ingénieuse: c'est qu'elle fait travailler doucement l'esprit du lec-

1. *Panég.* 39. — 2. Vous ne rendez pas les larmes des parents tributaires du fisc *Ibid.*

teur, et le paye continuellement de son travail par une petite découverte. Vous croyez lire une série de faciles énigmes dont vous devinez à chaque instant le mot. Vous avez la jouissance de composer avec l'écrivain, le plaisir de penser à deux: vous vous croyez ingénieux en lisant Pline le Jeune, et vous savez quelque gré à l'auteur qui s'occupe sans relâche à vous prouver que vous avez de l'esprit. Cependant rien de plus fatigant à la longue que cette satisfaction d'amour-propre: c'est l'honneur de notre nature que nous ne puissions aller bien loin en laissant derrière nous notre âme.

Nous ne dirons qu'un mot des poésies de Pline, perdues pour nous comme ses plaidoyers: c'était pour lui un délassement: *Fas est carmine remitti.* Il n'avait composé que de petites pièces, fugitives, l'événement l'a trop prouvé; spirituelles, Pline n'en pouvait faire d'autres, et légères dans toute la force du mot, d'après son propre aveu. Un ami les préférait à celles de Tibulle et de Properce, mais c'était un ami.

Les lettres de notre auteur ont surtout contribué à faire vivre son nom. C'est là que son charmant esprit pouvait se déployer impunément. Une lettre n'est qu'une causerie écrite. Tous les défauts que nous avons signalés dans le *Panégyrique*, se changent pour ainsi dire en qualités en passant dans une correspondance. Légèreté, caprice, ingénieuse humeur, tout est bienvenu sous la plume d'un causeur aimable. On désirerait pourtant chez Pline un peu plus d'abandon. Quant à la monotonie, elle n'est point à craindre dans des pièces fort courtes; et la diversité des correspondants impose nécessairement à l'écrivain une certaine variété.

Un intérêt plus sérieux s'attache pour nous à la lecture des lettres de Pline: elles nous présentent l'histoire intérieure de Rome aux temps des empereurs, cette histoire que les historiens ne racontent pas, celle des mœurs, des usages de la vie privée, de la manière de voir dans les sujets les plus familiers comme dans les plus nobles. Il manque ici à notre instruction ce qui tout à l'heure manquait à notre plaisir, un laisser-aller plus grand de la part de l'écrivain. Ce livre n'est qu'un choix de lettres, et un choix fait par l'auteur. Le critique modifie à loisir les épanchements de l'ami; le Pline réel refait pour le lecteur un Pline de fantaisie. Il ne respecte pas même l'ordre des temps; il retranche, il déplace à son gré: en un mot, il nous donne, si l'on veut, des modèles du genre épistolaire, mais non pas une correspondance. En second

lieu, il n'y faut pas chercher le tableau si intéressant, si animé de la vie publique d'un peuple. Celui qui prend en main les lettres de Pline en quittant celles de Cicéron, éprouve la même impression que s'il sortait d'une place publique où s'agitent les convulsions de la liberté mourante, pour rentrer au foyer tranquille d'un simple particulier. Sous Domitien, Pline écrit peu de lettres, et aucune sur les affaires de l'État. Sous les bons princes mêmes, sous Nerva, sous Trajan, ces grands intérêts sont interdits à l'homme privé. « Tout cela dépend d'un seul chef, qui, pour le bien de tous, prend sur lui les travaux dont il décharge les autres[1]. » Ne demandez donc pas à Pline de ces lettres qui sont de l'histoire politique, de ces lettres telles qu'en écrivait Cicéron : il vous répondrait tout simplement qu'il « manque de matière, » et qu'il n'a pas les mêmes avantages que l'orateur illustre dont vous lui proposez l'exemple. « Cicéron possédait sans doute un génie très-fécond, mais le temps où il vivait ne l'était pas moins, soit par la diversité, soit par la grandeur des événements qu'il fournissait en abondance[2]. » Pline sera donc réduit à envoyer « des lettres de gens oiseux et qui s'exercent à écrire. » Il sera le premier à le regretter amèrement; il prendra en dédain « ces phrases ennuyeuses et vulgaires : à quoi passez-vous le temps? vous portez-vous bien? » Il voudrait de tout son cœur donner un peu plus de liberté à sa correspondance, « la tirer de ce terre-à-terre, et ne plus la renfermer toute dans les affaires domestiques[3]. » Quel bonheur pour lui quand il peut nous rendre compte d'une séance intéressante du Sénat, d'une élection de consuls, d'un procès semi-politique ! Il se sent presque revenu aux beaux jours de l'antique liberté, et ne demande pas mieux que de croire encore un peu à la fiction du consulat.

Grâce à ces trop rares occasions, nous entrevoyons encore dans Pline le Jeune quelques faibles restes de la vie politique. Rien de plus intéressant à observer que la physionomie du Sénat. Sous les tyrannies précédentes, ce corps était tombé au dernier degré d'abjection et de servitude ; à côté des témoignages historiques, qui certes ne manquent pas, notre auteur nous en a conservé une curieuse preuve dans cette lettre où il transcrit et commente un sénatus-consulte rendu en l'honneur de l'affranchi Pallas[3]. Les Pères conscrits sont d'avis qu'on doit, non pas seulement exhorter, mais même forcer Pallas à porter l'anneau d'or des chevaliers; ils remercient le prince de ce qu'il a fait dans le Sénat un magnifique

1. *Ep.* III, 20; *Epist. select.* 25. — 2. *Ep.* IX, 2. — 3. *Ep*

éloge de son affranchi, et a bien voulu permettre à cette assemblée de combler d'honneurs un si grand homme; ils supplient le père commun de l'empire de contraindre Pallas de recevoir, à titre de récompense nationale, quinze millions de sesterces (3,375,000 fr.). Mais voilà que Pallas ne veut pas être contraint : il fait le généreux, le dédaigneux peut-être ; et le prince excellent, le père commun de l'empire exige, à la prière de Pallas, que le Sénat dispense cet affranchi de satisfaire à cette partie du décret. Bien à regret le Sénat obéit ; mais il se dédommage au moins en faisant graver toute cette belle aventure sur des tables d'airain.

Quoique Pline cite avec une compassion pleine de mépris cette lâcheté du Sénat de Claude, le Sénat où il siégeait lui-même ne s'était guère moins flétri sous Domitien. La grande affaire des sénateurs était alors de louer assez pompeusement le prince pour qu'il ne les forçât pas à se faire ouvrir les veines. On mettait à l'ordre du jour de graves questions comme, par exemple, s'il fallait augmenter le nombre des gladiateurs, ou s'il fallait instituer une confrérie de forgerons[1], et alors, nous dit Pline, comme si les frontières de l'empire eussent été reculées, on décernait à Domitien ou des arcs de triomphe, ou l'honneur de donner ses noms a plusieurs mois de l'année. Au reste, nuls débats, nulle apparence de délibération : le premier sénateur à qui le consul donnait la parole faisait un long panégyrique du prince, à la fin duquel il touchait en deux mots la question ; tous les autres se rangeaient silencieusement à son avis, ou applaudissaient en tumulte à l'éloge de l'empereur[2].

Sous Nerva et sous Trajan, ce grand corps semblait revenir à la vie, dit Tacite. C'est un spectacle intéressant de le voir, à travers les récits de Pline, tout fier et tout embarrassé de sa liberté, mêlant assez gauchement la joie de l'émancipation aux habitudes invétérées de la servitude, tout prêt à retomber dans sa bassesse, pour peu que cela fasse plaisir à l'empereur ; esclave de bonne volonté, à qui il ne manque qu'un tyran.

Il faut l'entendre surtout un jour d'élections. Quel bruit ! quelles clameurs ! quel magnifique tapage ! « On ne savait plus ni parler, ni se taire, ni même rester assis : chacun courait çà et là avec ses candidats; la curie était pleine de tumulte et de confusion[3]. » Fatigués de cette indécente conduite, et s'imaginant qu'un peu d'ordre ne gâte rien à la liberté, les sénateurs adoptèrent à l'unanimité le vote secret, prescrit autrefois par la loi Cassia. Le résul-

1. *Paneg.* 54. — 2. *Paneg.* ibid. — 3. *Ep.* III. 20; *Epist. select.* 25.

tat prouva que les institutions ne fonctionnent pas toutes seules et qu'il faut nécessairement des hommes pour faire marcher les choses. Ces bonnes gens avaient si bien oublié leur métier de sénateurs, qu'en dépouillant le scrutin on trouva sur plusieurs tablettes des plaisanteries fort peu convenables. « De quel côté se tourner? s'écrie Pline ; quelque remède qu'on emploie, le mal surmonte le remède [1]. » Hélas ! ce n'étaient pas les lois qu'il fallait changer.

On comprend qu'après tout les élections des magistrats n'étaient plus une affaire bien sérieuse depuis que le prince les désignait lui-même, depuis qu'il gouvernait par eux et au besoin sans eux. Le rôle important du Sénat, sous Trajan, était de les juger. Comme les dieux de Tacite, s'il ne s'occupait plus de la sécurité des provinces, il pouvait quelquefois songer à leur vengeance [2] ; car si la république n'avait plus guère de Cicérons, elle possédait encore bon nombre de Verrès.

C'était en vérité quelque chose d'imposant que ces séances solennelles auxquelles la vive narration de Pline nous rend en quelque sorte présents ; lorsque cinq cents juges, rappelés cette fois à la gravité de leur position par le rang de l'accusé, par l'éloquence des avocats, par la présence de l'empereur, écoutaient dans un religieux silence, et prononçaient sur le salut ou la flétrissure des plus hautes têtes de Rome. Nous retrouvons ici, avec la majesté d'un tribunal, la physionomie mobile et animée d'une assemblée délibérante, cette incertitude violente de la foule, cette oscillation des majorités qui flottent au souffle des orateurs ou de leurs propres passions, poussées et repoussées tour à tour par la justice, par la compassion, par la complicité, par tous les remords du souvenir, par toutes les lâchetés de la prévoyance. D'abord un consul désigné ouvre un avis rigide : tous les consulaires qui parlent après lui l'approuvent et vont se ranger à ses côtés. Tout à coup un sénateur opine pour l'indulgence : tous les autres se regardent ; ceux qui ont déjà voté s'effrayent de leur courage: la sévérité est dangereuse, si elle ne réussit pas ; les bons princes ne sont pas immortels ; et plus l'accusé est scélérat, plus il y a de péril à ne pas le trouver innocent. Peu à peu les votants se rétractent, les rangs se dégarnissent auprès du consul désigné ; la déroute est complète : la majorité incline visiblement à l'absolution. Cependant immobile sur sa chaise curule, un homme revêtu de la prétexte et environné

1. *Ep.* IV, 25. — 2. *Non esse curæ diis securitatem nostram, esse ultionem.* Hist. I, 3.

de quelques amis observait cette réaction subite. Il dit un mot à l'oreille de celui qui se tenait à ses côtés : ce sénateur s'éloigne lentement et va se ranger en silence auprès du consul désigné, auteur de l'avis sévère. Alors tout change de face : la première opinion regagne tout ce qu'elle venait de perdre ; plus d'indulgence ! plus de lâches ménagements ! le Sénat va montrer qu'on ne brave pas impunément son incorruptible vigilance. L'accusé en effet fut condamné et banni. Ajoutons que l'homme qui avait parlé bas à son voisin était le consul en fonctions, et que ce consul était en même temps l'empereur [1].

Il ne faut pas trop s'étonner de cette hésitation des sénateurs quand il était question de se faire de puissants ennemis. Le triomphe des gens de bien dépendait de la vie d'un seul homme dans la Rome impériale, la tyrannie n'était jamais bien morte. Il y avait un individu que Pline détestait un peu trop peut-être, et que, par une exception unique, il poursuit dans ses lettres d'une animosité implacable. Nous l'avons déjà nommé : c'était le délateur Régulus, homme de talent, d'ailleurs, doué d'une parole puissante, d'une volonté énergique [2], et à qui il ne manquait peut-être que la probité. Pline avait de bonnes raisons pour ne pas l'aimer : sous Domitien, Régulus lui avait, un jour, en pleine audience, tendu un piége perfide, un dilemme terrible où Pline devait laisser son honneur ou sa vie ; Pline n'y avait échappé qu'à force d'assurance et de dextérité : il ne pouvait pardonner à son adversaire de l'avoir forcé, ce jour-là, à avoir tant d'esprit. Quand Nerva fit monter la justice sur le trône, Régulus eut peur à son tour ; il se rapprocha de Pline, s'excusa, fit parler ses amis, enfin sollicita formellement une réconciliation. Pline se ressouvint de la terrible audience ; et cette fois encore il eut recours à la même habileté pour ne répondre ni oui ni non [3].

Régulus, au reste, put se rassurer, s'il entendit, comme notre auteur, conter l'anecdote suivante : l'empereur Nerva soupait avec un petit nombre d'amis ; Véiento, célèbre adulateur, qui avait passé naguère par la table de Domitien, était le plus près de lui, et penché sur son sein. La conversation tomba sur un délateur fameux et sanguinaire qui était mort à point nommé, comme pour échapper au châtiment qui semblait l'attendre. Que pensez-vous qu'il lui arrivât, s'il vivait encore? dit Nerva. L'un des convives, regardant Véiento, répondit : Il souperait avec nous [4].

1. *Ep.* II, 11. — 2. *Ep.* IV, 7 ; *Epist. select.* 29. — 3. *Ep.* I, 5 ; *Epist. select.* 3. — 4. *Ep.* IV, 22.

Quoique peu fécondes en documents historiques, les lettres de Pline sont, avec son *Panégyrique*, les témoignages les plus détaillés qui nous restent sur le règne de Trajan. Privés de ce que Tacite et Suétone avaient ou écrit ou projeté d'écrire sur ce prince, n'ayant même ni les biographies qu'avaient composées Marius Maximus, Fabius Marcellus, Aurélius Vérus et Statius Valens, ni le poëme grec où Caninius Rufus avait chanté la guerre de cet empereur contre les Daces, nous serions réduits, sans Pline le Jeune, aux courts fragments de Dion Cassius, et aux maigres abrégés d'Aurélius Victor et d'Eutrope. Grâce à notre auteur, nous voyons s'animer tout à coup cette aride chronique ; le souffle d'un contemporain rend la vie à ces ossements desséchés. Les deux premières années de Trajan, surtout, nous sont racontées avec un développement plus qu'historique : pour le reste, ou du moins pour la plus grande partie du même règne, les lettres complètent le discours et ne le démentent jamais. Nous y voyons Trajan, tantôt faisant de sages règlements, tantôt rendant des arrêts avec une sagacité non moins grande que sa justice[1]. Nous y trouvons même quelques détails sur sa vie privée, sur sa table très-frugale pour un si puissant prince, sur les longues et familières causeries qui prolongeaient le repas[2], et pendant lesquelles, sans doute, le bon empereur arrosait le récit de ses campagnes par ces libations un peu trop copieuses dont Pline ne dit mot, mais qui n'ont point échappé à l'indiscrète véracité de Dion Cassius[3].

Le dixième livre surtout, cette correspondance suivie du gouverneur de Bithynie avec le maître de Rome, offre le plus vif intérêt aux recherches de l'historien. Pline comptait peu sur le plaisir que ce livre nous cause : il ne le publia pas lui-même dans sa collection. Ce fut après sa mort qu'il parut comme un recueil de pièces et non comme une œuvre d'art. Ces lettres d'affaires causaient sans doute à Pline la même impatience que les mémoires de ses fermiers et les plaintes de ses paysans, qu'il lisait en courant et malgré lui, « habitué qu'il était à d'autres papiers, à d'autres *lettres*[4]. Il n'en est pas moins vrai que ce dixième livre si simple, si dépourvu d'ornements artificiels, est pour l'homme sérieux le plus instructif de tous. « C'est le chef-d'œuvre de Pline, dit avec « quelque raison le chartreux d'Argonne (Vigneul Marville). Ses « autres lettres ont de grandes beautés pour les gens qui aiment « les belles-lettres ; mais celles-ci, qui regardent le ministère, sont « incomparables, principalement quand elles sont accompagnées « des réponses de Trajan, qui leur apportent un grand lustre. Jamais rien ne m'a fait mieux concevoir ce que les Romains appe- « laient *imperatoria brevitas*, que ces réponses si brèves et si « sages. Si les purs esprits se mêlaient d'écrire, ils n'écriraient « point autrement : c'est le plus haut point de la perfection »

C'est là que nous voyons à nu le jeu de l'administration romaine, la centralisation déjà si puissante qu'avait créée le génie des empereurs, et qui est peut-être le secret de la vitalité de cette nouvelle forme monarchique à Rome, *imperii arcanum*, comme dit Tacite. Que diraient ceux qui trouvent de l'excès dans notre unité administrative, en entendant le gouverneur de la Bithynie, c'est-à-dire de deux grands royaumes, le successeur temporaire de Prusias et de Mithridate, solliciter à Rome l'autorisation de réparer une salle de bains, et de faire châtier des esclaves publics ; consulter l'empereur sur l'emploi de dix fantassins et de deux cavaliers[1] ; demander et ne point obtenir la permission d'établir à Nicomédie une compagnie de pompiers[2], tant l'apparence des associations, même les moins turbulentes, faisaient peur au pouvoir central ? Docile à ses inspirations, le gouverneur interdit jusqu'aux banquets nombreux[3]. Nous entrevoyons, dans la correspondance du propréteur, l'état moral des populations qu'il administre. Ainsi le projet de former cette compagnie redoutée devait son origine à un incendie affreux qui venait de ravager Nicomédie. Pendant le sinistre, le peuple était demeuré spectateur oisif et immobile. Voilà déjà le fatalisme oriental : c'est le mahométisme avant Mahomet. Tant il est vrai qu'une doctrine est souvent dans le tempérament d'un peuple avant d'être dans la bouche de ses prédicateurs ! Ce dixième livre renferme encore une foule de détails pleins d'intérêt sur les enfants abandonnés, sur l'état des archives, sur la garde des prisons, sur la direction des travaux publics, sur le personnel appelé à les conduire, sur l'administration des finances, sur l'inégale répartition des charges et des priviléges, destinée à raviver les rivalités et les haines municipales. Chaque ville jouit de sa constitution et de ses droits particuliers ; l'une a ses collecteurs et son pécule public, l'autre un centurion légionnaire pour veiller à la conservation des priviléges de ses habitants ; celle-ci possède un droit de première hypothèque sur les biens de ses débiteurs, celle-là exempte ses décurions de toute contribution à leur entrée au sénat. Nulle part on n'aperçoit mieux cette habile et jalouse

1. *Ep.* VI, 22. — 2 *Ep.* VI, 31. — 3. Lib. LXVIII, c. 14. — 4. *Ep.* V, 15.

1 *Ep.* X, 36 — 2 *Ep.* X 42 43 — 3 *Ep.* X, 118.

politique par laquelle Rome contenait sous son joug tant de provinces, cette volonté ferme de serrer la chaîne centrale en brisant tous les liens des antiques nationalités. Le lecteur suit curieusement, pas à pas, la fin de ce travail intérieur de la cité romaine, cette œuvre lente et sûre d'une vaste assimilation, cette ville qui absorbe le monde.

Le dixième livre a donc, grâce à la sincérité d'une correspondance sérieuse et à l'enchaînement chronologique des lettres, un caractère très différent des neuf premiers. Il nous montre combien ceux-ci auraient gagné à paraître sous une forme semblable. Quel prix, en effet, n'aurait pas ce recueil, si, au lieu de lettres ingénieuses choisies et classées d'après les prédilections du goût littéraire de Pline, il nous donnait, pour ainsi dire jour par jour, le compte-rendu du développement d'une belle intelligence, et en même temps l'histoire secrète de la Rome impériale! Nous y trouvons bien un peu de tout cela, mais par fragments épars, incomplets, livrés à toute la licence de nos conjectures. Quel monument historique que cette correspondance, si, remontant quelques années plus haut, et se permettant quelques hardiesses de plus, elle renfermait des lettres politiques datées du règne de Domitien! Avec quel intérêt ne lirions-nous pas un billet envoyé à Tacite le lendemain de la mort de Senecion. Nous verrions avec bonheur l'indignation d'un homme de bien suivre à la trace la cruauté du tyran, et répondre à chaque crime par une malédiction. Une telle correspondance serait une espèce de journal d'opposition sous les empereurs. Le silence, après tout, n'est pas une accusation moins terrible, surtout quand Tacite le commente, quand le grand historien nous montre cette incroyable inquisition qui, loin de permettre aux Romains de livrer leur indignation à tous les hasards d'une lettre, leur enlevait même la faculté de parler et d'entendre; et leur eût fait perdre jusqu'à la mémoire avec la voix, s'il eût été aussi possible d'oublier que de se taire.

La constitution politique n'est que la forme la plus extérieure, et en quelque sorte l'épiderme d'une société; au-dessous d'elle, comme des muscles et des artères qui la soutiennent et souvent la produisent, sont les mœurs domestiques, les opinions, les goûts, les préoccupations d'un peuple. Sur tous ces chefs, les lettres de Pline renferment des documents nombreux. Il est impossible, dans quelque siècle que ce soit, d'écrire cent vingt-deux lettres sans y déposer pour la postérité une quantité innombrable de traits qu'il suffirait d'extraire et de réunir pour connaître la vie intime

d'une époque. Or, cette vie est presque la seule existence de Rome sous les empereurs.

Chassée des comices, elle est rentrée dans les *cœnationes* et les *diætas* de ses opulents consulaires. Les grands noms qui retentissaient jadis au Forum sont éteints; la génération qui leur succède veut du bien-être en échange de la gloire. Elle bâtit de somptueux palais, de magnifiques villas, pour y dévorer en paix ces fortunes colossales, dépouilles des provinces. Toutes les délices du luxe, tous les raffinements de la volupté deviennent sa plus chère étude. Un mot résume la pensée générale : on veut jouir. Mais comme l'homme n'accepte jamais son avilissement sans le vernir de quelques illusions, cette aristocratie d'hier recherchera avidement des distinctions nominales qu'elle appelle encore des honneurs, elle briguera avec ardeur des consulats sans pouvoir, de muets tribunats; ses plus nobles intelligences se livreront aux lettres, cette vie de la pensée, qui remplace au besoin l'activité réelle : elles rêveront l'héroïsme, si elles ne peuvent le pratiquer, comme ce Lucain si grand et si faible à la fois. L'amour de la littérature descendra même dans des régions moins élevées : on aura des improvisateurs, qui feront de l'éloquence un tour de force[1]. Quelques uns, comme Martial, feront des vers pour flatter et pour vivre; ils achèteront un dîner par un madrigal. Pour d'autres, la poésie sera un passe-temps, un maintien : ils seront poëtes pour être quelque chose. On fera de petits vers gracieux et galants, des hendécasyllabes : Rome aura ses Dorats et ses Parnys; elle aura même ses Montesquieus, en deux personnes, il est vrai : un grave magistrat, Pline, par exemple, publiera de petits vers, des espèces de *Lettres persanes*, tandis que son ami Tacite écrira ses *Histoires*. En étudiant l'époque de Nerva et de Trajan, on se croit presque au XVIIIe siècle. Les femmes mêmes semblent échapper un peu à leur nullité antique, pour venir compléter la ressemblance. Les unes lisent des vers, font des vers; elles sont artistes, musiciennes; elles accompagnent sur la lyre les poésies de leur époux ou de leur amant[2]. Les autres jouissent bruyamment de leur veuvage : elles ont des maisons de princes, des légions d'esclaves et d'affranchis, des foules de courtisans que séduit l'espoir d'un riche testament. Elles font jouer chez elles des comédies, danser des pantomimes; elles réunissent dans leurs *triclinia* toute l'aristocratie dorée, et narguent la vieillesse au moyen de leur immense fortune[3]. On se

1. *Ep.* II, 3; *Epist. select.* 10. — 2. *Ep.* IV, 19; *Epist. select.* 33. — 3. *Ep.* VII, 24.

croirait volontiers aux soupers de Ninon. Enfin, pour dernier trait d'analogie entre deux civilisations brillantes et corrompues, elles couvent l'une et l'autre un principe régénérateur, l'une le christianisme, l'autre la révolution.

Toutefois, les époques de l'histoire ne se répètent pas : tandis que vous vous croyez presque au siècle de Louis XV, que vous cherchez déjà Voltaire et madame de Pompadour, tout à coup quelques-uns de ces traits atrocement cruels vous avertissent que vous êtes dans l'ancien monde, et que le christianisme n'a point passé par là. Comme dans le doux climat de l'Orient, sur les rives de l'Indus et du Gange, l'air tiède et pur d'une belle soirée, le doux parfum des fleurs, la luxuriante végétation qui enveloppe le voyageur, lui rappellent parfois un printemps de la patrie, quand tout à coup le cri lugubre du tigre ou le sifflement d'un reptile monstrueux détruit l'illusion et lui rend son exil : là aussi, sous ces mœurs élégantes et frivoles, vous entendez l'esclavage gronder sourdement dans l'humide et froid *ergastulum*, vous trouvez un matin un maître égorgé dans son bain, et vous pourrez voir dans quelques jours ses deux mille esclaves se tordre sur la croix [1]. Pour peu que vous dirigiez vos promenades vers la porte Colline, il est possible que vous rencontriez une vestale qu'on enterre vivante ; enfin vous verrez des hyènes dans le cirque et au palais Domitien.

Ce n'est pas un des traits les moins singuliers de cette époque que la superstition la plus puérile qui y règne à côté de l'irréligion la plus profonde. Cette alliance est naturelle toutefois. L'irréligion nie les anciennes croyances : la superstition en pressent de nouvelles. La superstition n'est que le sentiment religieux qui n'a pas trouvé son objet : c'est une des formes de la croyance à l'infini. Rome était alors travaillée par ce besoin d'innovation : ce vaste cœur du monde poursuivait dans le domaine de la pensée son œuvre d'absorption. Après les naïves croyances du Latium, les sombres doctrines de l'Étrurie, les fables brillantes de la Grèce, elle allait s'approprier désormais les mystères profonds de l'Orient. Le christianisme était aux portes. Cette soif d'une doctrine inconnue s'annonçait par une inquiète curiosité, une crédulité extrême des choses les plus incroyables : et cela non pas seulement dans les rangs inférieurs de la société, où la superstition se traduisait par des pratiques dégoûtantes et cruelles, mais jusque sur les bancs du Sénat et sous la prétexte consulaire. Une crédulité d'enfant s'alliait quelquefois avec les talents les plus distingués :

1. *Ep.* III, 14 ; *Epist. select* 22. — 2. *Ep.* IV, 11 ; *Epist. select* 31.

M. Régulus, l'ami de deux empereurs, l'homme que courtisait Rome entière, l'habile orateur que Pline est forcé de regretter tout en le haïssant [1], ne plaidait jamais sans consulter un aruspice. Il avait de plus un système tout particulier pour se rendre les dieux et les juges propices, c'était de se mettre un emplâtre sur l'œil droit s'il était demandeur, sur l'œil gauche s'il était défendeur [2]. Pline lui reproche à juste titre une superstition de vieille femme, *anili superstitione*. Mais lui-même ne s'expose-t-il pas à une semblable imputation quand il nous raconte gravement des histoires de revenant, quand il croit, sur la parole des jeunes espiègles de son *pædagogium*, qu'un fantôme est venu la nuit dans leur dortoir, leur couper sur la tête une mèche de cheveux [3], et quand il cherche sérieusement la signification d'un tel prodige? Si Pline en est venu là, quelle force d'esprit attendre du vulgaire? Le charlatanisme vit dans la crédulité publique une mine féconde à exploiter. Un de ces hommes si nombreux alors dont le métier était de chasser aux testaments, va trouver une femme mourante : c'était Véranie, veuve du César Pison. Il s'assied auprès de son lit, et l'interroge sur le jour, sur l'heure de sa naissance. Elle lui dit l'un et l'autre. Alors il compose son visage, fixe les yeux, remue les lèvres, compte sur ses doigts sans rien compter ; bref il promet à la malade qu'elle recouvrera la santé. Véranie demande son testament, inscrit un legs en faveur de cet heureux prophète, et meurt en lui laissant une partie de ses biens. Le héros de cette aventure est encore l'orateur Régulus, l'homme aux emplâtres mobiles, qui, si l'on en croit Pline, n'était pas si exclusivement dupe de l'astrologie qu'il ne fût quelquefois un tant soit peu fripon [4].

C'est un malheur auquel les avocats étaient alors assez sujets. L'éloquence qui, dans les beaux jours de Rome, avait été une fonction civile, était devenue un métier lucratif. Mais non contents de vendre leur ministère, les avocats vendaient leur prévarication [5]. Trajan fut obligé de faire un édit sévère pour réprimer ces graves abus. Il est douteux qu'il y réussît : la corruption est toujours plus habile que le législateur. Elle s'était si bien infiltrée dans les mœurs romaines, que Pline rapporte avec admiration un trait de probité qui nous semble aujourd'hui fort naturel : le questeur Marcellin avait reçu en partant pour sa province la somme destinée à payer son greffier. Le greffier vint à mourir avant l'échéance de ses appointements : Marcellin ne garda pas pour lui les fonds

1. *Ep.* I, 5, IV, 2 ; *Epist. select.* 3, 27. — 2. *Ep.* VI, 2. — 3. *Ep.* VII, 27 ; *Epist. select.* 50. — 4. *Ep.* II, 20 ; *Epist. select.* 14. — 5. *Ep.* V, 14.

qu'on lui avait confiés; il les rendit au trésor. Pline ne tarit pas en éloges sur ce fait, et nous prouve ainsi qu'il était fort rare[1]. Quelle triste société que celle où la simple probité est un titre à l'admiration?

Ce siècle, toutefois, ne fut pas si stérile qu'il ne produisît aussi quelques nobles exemples. Il semble même qu'à de pareilles époques les gens de bien ne puissent l'être dans une proportion ordinaire; ils sentent le besoin d'une réaction plus forte; et la vertu, quand elle apparaît, monte facilement jusqu'à la grandeur d'âme. Nous trouvons à Rome quelques familles vraiment nobles, où l'on se transmet héréditairement l'héroïsme. Pareilles aux chastes dépositaires du feu sacré, les Arria, les Fannia semblent chargées par la Providence d'empêcher que la vertu ne s'éteigne par prescription[2]. Les Thraséas, les Sénécion, les Helvidius[3], illustres martyrs de la dignité humaine, vivantes protestations contre la tyrannie, prouvent à l'univers que l'âme d'un homme de bien est l'inviolable sanctuaire de la liberté. Au-dessous d'eux nous apercevons encore de ces vénérables figures sénatoriales, de ces sages en cheveux blancs, comme les Spurinna, les Corellius, les Euphrates[4], philosophes pratiques, qui savent être vieillards, et pour qui le dernier âge est véritablement *le soir d'un beau jour*[5].

Telle fut probablement la vieillesse de Pline: il s'éteignit comblé d'honneurs et de jours, vers le milieu du règne de celui qui ne dédaignait pas de l'appeler son ami. Ce fut peut-être au bord du lac de Côme, près de ces parterres odorants, sous un de ces portiques toujours printaniers, où le soleil couchant prolongeait un rayon tardif, comme un dernier et doux adieu. S'il n'eut point d'enfants à embrasser au départ, si sa cendre fut ainsi arrosée de moins de larmes, il eut pour lui fermer les yeux sa femme dévouée, sa chère Calpurnia, qui s'était faite savante pour le comprendre et l'applaudir: il eut, pour l'accompagner à sa dernière demeure, tout ce que Rome renfermait de plus illustre, tous les orateurs, tous les écrivains qui crurent perdre en lui un protecteur, un père, Tacite à leur tête, le plus grand et le plus affectionné de tous. Heureuse vie! doucement animée par l'agitation tranquille de l'étude! heureux travaux qui lui promettaient la gloire, et qui en attendant lui donnèrent des amis!

J. DEMOGEOT.

1. *Ep.* IV, 12. — 2. *Ep.* III, 16; *Epist. select.* 23; *Ep.* VII, 19. — 3. *Ep.* III, 11; *Epist. select.* 19. — 4. *Ep.* I, 10; III, 1; IV, 17. — 5. La Fontaine.

LETTRES

CHOISIES

DE PLINE LE JEUNE.

1. — PRÉFACE DE L'AUTEUR.

C. Plinius Secundus Septicio[1] suo s. (I, 1.)

Frequenter hortatus es, ut epistolas, si quas paullo accuratius scripsissem[2], colligerem publicaremque. Collegi, non servato temporis ordine, (neque enim historiam componebam[3]) sed ut quæque in manus venerat. Superest, ut nec te consilii, nec me pœniteat obsequii[4]. Ita enim fiet, ut eas, quæ adhuc neglectæ jacent, requiram, et, si quas addidero[5], non supprimam. Vale.

2. — LA CAMPAGNE ET L'ÉTUDE.

C. Plinius Caninio Rufo[1] suo s. (I, 3.)

Quid agit Comum[2], tuæ meæque deliciæ? quid subur-

1. *Septicio.* C. Septicius Clarus, à l'instigation duquel Pline publie le recueil de ses lettres, fut nommé préfet du prétoire par l'empereur Adrien, en remplacement de M. Turbon, et destitué par ce même prince en punition d'une lâche et maladroite flatterie. (Voy. Ælius Spartianus, 11 et 23.) C'est à lui que notre auteur adresse la 7e lettre : *L'invitation oubliée.* Il en trace ainsi le portrait dans un autre endroit : « Quo nihil verius, nihil simplicius, nihil candidius, nihil fidelius novi. »

2. *Paullo accuratius.* Ces mots caractérisent d'avance le recueil des lettres de Pline; ce sera l'œuvre d'un écrivain, et non l'épanchement fortuit de l'amitié. L'auteur pensera un peu trop au public.

3. *Non servato... historiam componebam.* Nous regrettons encore que Pline n'ait pas suivi l'ordre des temps. Quoi qu'il en dise, une telle correspondance eût servi de matériaux à la plus intéressante des histoires, celle du développement moral et intellectuel de l'homme.

4. *Consilii*, votre conseil (de publier mes lettres); *obsequii*, ma déférence (à le suivre).

5. *Addidero*, si j'en compose quelques autres.

— 1. *Caninius Rufus*, compatriote de Pline, aimait les vers, et avait entrepris de célébrer la guerre de Trajan contre les Daces. C'est à lui que notre auteur adresse la lettre 18e. *sur la vie et la mort du poëte Silius Italicus.*

2. *Quid agit.* Expression synonyme de *ut valet.* — *Comum*, au pays des Insu-

banum[3] amœnissimum? quid illa porticus, verna semper? quid πλατανὼν[4] opacissimus? quid Euripus viridis et gemmeus[5]? quid subjectus et serviens[6] lacus? quid illa mollis, et tamen solida, gestatio[7]? quid balineum illud, quod plurimus sol implet et circumit[8]? quid triclinia[9] illa popularia? quid illa paucorum[10]? quid cubicula diurna nocturnaque? Possidentne te, et per vices partiuntur? an, ut solebas, intentione rei familiaris obeundæ[11], crebris excursionibus avocaris? Si possident, felix beatusque es : sin minus, unus ex multis. Quin tu (tempus est enim) humiles et sordidas curas aliis mandas, et ipse te in alto isto pinguique secessu studiis adseris? Hoc sit negotium tuum, hoc otium; hic labor, hæc quies · in his vigilia, in his

briens, dans la Gaule Transpadane, à l'extrémité méridionale du lac *Larius*. C'était d'abord une assez petite place, en partie ruinée par les *Rhætii*, lorsque Pompeius Strabon, père du grand Pompée, la repeupla. Cn. Scipion y envoya trois mille colons, et Jules César cinq mille, parmi lesquels se trouvaient cinq cents Grecs. La ville prit le nom de *Novum Comum*, et porte aujourd'hui, comme le lac, celui de *Como*.

3. *Suburbanum*. Campagne voisine de la ville de Côme.

4. Πλατανών, lieu planté de platanes. Les anciens poussaient si loin leur passion pour ce bel arbre qu'ils l'arrosaient quelquefois de vin. C'est du moins ce que Macrobe (*Satur. II*, 9) raconte de l'orateur Hortensius.

5. *Euripus*. L'Euripe, canal qui sépare l'Eubée du continent de la Grèce, est remarquable par la fréquence et l'irrégularité de ses marées. De là les anciens nommaient métaphoriquement *Euripes* les ruisseaux artificiels qu'ils multipliaient dans leurs parcs, et dont les mille replis semblaient s'enfuir et revenir sans cesse. Quelquefois ils leur donnaient le nom plus ambitieux de *Nils : Ductus aquarum*, dit Cicéron, *quos isti Nilos Euriposque vocant, quis cum viderit non irriserit?* — *Viridis*, à cause du gazon qui le bordait; *gemmeus*, par la limpidité de ses eaux. Nous entrevoyons déjà *les diamants liquides* que Delille substituera à la simple rosée (*decutiat rorem*) de Virgile.

6. *Subjectus*, placé au-dessous et destiné à recevoir les eaux. *Serviens*. Cette jolie métaphore s'est introduite dans l'austère langage du droit, et conservée dans le mot *servitude*.

7. *Mollis... gestatio*. La promenade en litière était un des plaisirs favoris des riches Romains, aussi avaient-ils dans leurs domaines des allées couvertes d'ombrage destinées à cette récréation. On les nommait *gestationes*, comme l'exercice qu'on y prenait. On avait soin d'en rendre le sol assez *tendre* pour que la litière ne fût pas trop secouée, et assez *solide* pour que les porteurs ne fissent point de faux pas. On se servait pour cela de chaux et de gravier.

8. *Plurimus sol*, etc. Sénèque nous explique ces mots en disant : *totius diei solem fenestris amplissimis recipiunt*. Ep. 86.

9. *Triclinia*. Voyez sur la disposition et l'ameublement des salles à manger, l'ouvrage de M. Ch. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. I, p. 279, 281.

10. *Popularia... paucorum*. Les unes ouvertes à la foule des convives, les autres réservées pour un nombre d'amis

11. *Intentione*, application : — *Obire*, soigner, veiller à.

etiam somnus reponatur[12]. Effinge aliquid et excude[13], quod sit perpetuo tuum. Nam reliqua rerum tuarum post te alium atque alium dominum sortientur : hoc numquam tuum desinet esse, si semel cœperit. Scio quem animum, quod horter ingenium. Tu modo enitere ut tibi ipse sis tanti, quanti videberis aliis, si tibi fueris[14]. Vale.

3. — LE DÉLATEUR RÉGULUS[1].

C. Plinius Voconio Romano[2] suo. (I, 5.)

Vidistine quemquam Marco Regulo timidiorem humilioremque post Domitiani mortem? sub quo non minora flagitia commiserat, quam sub Nerone[3], sed tectiora[4]. Cœpit vereri, ne sibi irascerer : nec fallebatur; irascebar. Rustici Aruleni periculum foverat[5], exsultaverat morte; adeo ut librum recitaret publicaretque, in quo Rusticum insectatur, atque etiam *Stoicorum simiam* appellat. Adjicit *Vitel-*

12. *Somnus reponatur*. Consacrez-y même votre sommeil : que des songes analogues au sujet de vos études viennent charmer même votre repos.

13. *Effinge et excude*. Le premier verbe exprime la création de l'ouvrage; le second, le travail patient de la mise en œuvre et de la correction.

14. *Tu modo... fueris*. Tâchez d'avoir de vous-même l'opinion qu'en auront les autres, dès que vous l'aurez conçue le premier. Ayez foi en vos forces, les autres y croiront à leur tour.

— 1. *M. Regulus* fut un délateur fameux sous Néron et sous Domitien. Son mérite oratoire est apprécié d'une maniere piquante dans la lettre 29e. Sénécion avait parodié pour lui le mot par lequel Caton définit l'orateur : il définissait Regulus *vir malus dicendi imperitus*. La lettre que nous annotons présente un tableau frappant de l'audace des accusateurs sous les mauvais princes, de leur lâcheté sous les bons, et des ménagements qu'une triste prévoyance forçait les gens de bien à garder même alors avec eux.

2. *Voconio Romano*. Né d'une famille équestre, dans l'Espagne citérieure, Voconius était prêtre de Jupiter, habile avocat, ami particulier de Pline et confident de toutes ses productions. Il mourut sous Adrien, dont il fut l'ami, et qui inscrivit ce vers sur son tombeau :

Lascivus versu, mente pudicus erat.

Pline le dépeint en ces termes; nous devons dire que c'est dans une lettre de recommandation : *Mira in sermone, mira etiam in ipso ore vultuque suavitas. Ad hoc ingenium excelsum, subtile, dulce, facile, eruditum in causis agendis.*

3. *Sub Nerone*. Régulus gourmandait la lenteur de Néron : il lui reprochait, dit Tacite, de fatiguer et lui-même et ses accusateurs à poursuivre l'une après l'autre les familles sénatoriales, tandis qu'il pouvait frapper d'un seul coup tout le sénat.

4. *Sed tectiora*. Il pliait son génie au caractère des princes : audacieux sous Néron, hypocrite sous Domitien.

5. *Rustici Aruleni periculum foverat*. Il avait appuyé l'accusation intentée contre Arul. Rusticus, vertueux et énergique citoyen, assassiné par Domitien pour avoir fait l'éloge de Thraseas. (TAC. *Agric*. II.)

liana cicatrice stigmosum[6]. Agnoscis eloquentiam Reguli. Lacerat Herennium Senecionem[7], tam intemperanter quidem, ut dixerit ei Metius Carus[8]: *Quid tibi cum meis mortuis? Numquid ego aut Crasso aut Camerino*[9] *molestus sum?* quos ille sub Nerone accusaverat. Hæc me Regulus dolenter tulisse credebat, ideoque etiam, quum recitaret[10] librum, non adhibuerat[11]. Præterea reminiscebatur, quam capitaliter[12] ipsum me apud centumviros[13] lacessisset. Aderam Arionillæ, Timonis uxori, rogatu Aruleni Rustici. Regulus contra. Nitebamur nos in parte causæ sententia Metii Modesti[14], optimi viri : is tunc in exsilio erat, a Domitiano relegatus. Ecce tibi Regulus. *Quæro*, inquit, *Secunde, quid de Modesto sentias*. Vides quod periculum, si respondissem, *bene;* quod flagitium, si, *male*. Non possum dicere aliud tunc mihi quam deos adfuisse[15]. *Respondebo*, inquam, *quid sentiam, si de hoc centumviri judicaturi sunt*. Rursus ille : *Quæro quid de Modesto sentias*. Iterum ego : *Solebant testes in reos, non in damnatos interrogari*. Tertio ille : *Non jam quid de Modesto, sed quid de pietate*[16] *Modesti sentias. Quæris*, inquam, *quid sentiam? At ego ne interrogare qui-*

6. *Vitelliana... stigmosum*. Rusticus, préteur, avait été envoyé par Vitellius à Petilius Cérialis, général de Vespasien. Les députés coururent le plus grand danger; Rusticus fut blessé et conserva une cicatrice que Régulus lui reproche comme un honteux stigmate.

7. *Her. Senecionem*. Né dans la Bétique, il y exerça la questure, et fut mis à mort par Domitien pour avoir écrit la vie d'Helvidius Priscus. (Tac. *Agric*. II.)

8. *Metius Carus*, dont l'accusation avait entraîné la mort de Sénécion.

9. *Crassus*. V. Tac. *Hist*. I, 48. — *Camerinus*. V. Tac. *Ann*. XIII, 51.

10. *Recitaret*. On appelait *recitationes* les lectures publiques que les poëtes de cette époque faisaient de leurs ouvrages. Voyez ci-après la lettre 6e, et le spirituel article de M. Nisard, dans ses *Etudes sur les poëtes latins de la Décadence*, t. I, p. 281.

11. *Adhibere*, inviter.

12. *Capitaliter*, une attaque mortelle.

13. *Centumviros*, tribunal composé autrefois de cent cinq juges, et porté à cent quatre-vingts sous les Césars. Du temps de la république, l'éloquence trouvait au sénat ou au forum des théâtres plus élevés qui lui avaient fait dédaigner les causes centumvirales. C'est à l'époque de Tacite et de Pline qu'on commença à les plaider avec éclat. Pline s'y distingua particulièrement : il appelait ce tribunal *son arène*.

14. *Modesti*. Suidas cite un Modestus, préfet d'Égypte; et Martial vante la sagacité d'un Modestus dans l'explication des passages difficiles des poëtes.

15 *Deos adfuisse*. Les dieux m'inspirèrent une réponse.

16. *De pietate*, de son attachement pour le prince.

dem fas puto, de quo pronuntiatum est[17]. Conticuit : me laus et gratulatio secuta est, quod nec famam meam aliquo responso, utili fortasse, inhonesto tamen, læseram, nec me laqueis tam insidiosæ interrogationis involveram.

Nunc[18] ergo conscientia exterritus apprehendit[19] Cæcilium Celerem[20], mox Fabium Justum[21] : rogat ut me sibi reconcilient. Nec contentus, pervenit ad Spurinnam[22]. Huic suppliciter, (ut est, quum timet, abjectissimus) : *Rogo*, inquit, *mane videas Plinium domi, sed plane mane; neque enim diutius ferre sollicitudinem possum; et quoquo modo efficias, ne mihi irascatur*. Evigilaveram. Nuntius a Spurinna : *Venio ad te. — Immo ego ad te*[23]. Coimus in porticum Liviæ[24], quum alter ad alterum tenderemus. Exponit Reguli mandata, addit preces suas, ut decebat optimum virum pro dissimillimo, parce[25]. Cui ego : *Dispicies ipse, quid renuntiandum Regulo putes; te decipi a me non oportet. Exspecto Mauricum*[26], (nondum enim ab exsilio venerat) *ideo nihil alterutram in partem respondere tibi possum, facturus quidquid ille decreverit. Illum enim esse hujus consilii ducem, me comitem*[27], *decet*. Paucos post dies ipse me Regulus con-

17. *Pronuntiatum*, jugé. *Pronuntiare* et *statuere* s'employaient indifféremment en parlant d'un magistrat. Cependant *statuere* s'applique plus proprement aux décisions administratives, aux arrêtés; et *pronuntiare* aux sentences judiciaires, aux arrêts.

18. *Nunc*. Sous Trajan.

19. *Apprehendit*, arrête au passage.

20. *Cæcilium Celerem*. Parent de Pline, comme l'indique l'identité du nom.

21. *Fabium Justum*, à qui est dédié le dialogue *de Causis corruptæ eloquentiæ*, attribué à Tacite.

22. *Spurinnam*. Vestricius Spurinna fut honoré par Trajan d'une statue triomphale, pour avoir, à la tête d'une armée, rétabli dans ses Etats le roi des Bructères. Il s'était distingué antérieurement comme général d'Othon, et avait défendu Plaisance contre Cécina.

23. *Ego ad te*. C'est le message que Spurinna envoie à Pline, qui répond : *Immo ego*. Il veut épargner à son ami la peine de venir le trouver.

24. *Porticum Liviæ*. Vedius Pollion, affranchi fort riche, avait laissé par testament à Auguste une maison sur le mont Esquilin, près de la voie Sacrée. Auguste l'avait fait démolir et remplacer par un magnifique portique auquel il avait donné le nom de Livie. Ce monument avait la forme d'une vaste enceinte quadrangulaire, qu'une vigne remplissait en entier et couvrait d'une ombre épaisse

25. *Parce*. Adverbe : φειδωλῶς.

26. *Mauricum*. Frère de Rusticus Arulenus. Voy. plus haut, note 5. Domitien l'avait exilé.

27. *Comitem*, ne faire que suivre son avis.

venit in prætoris officio[28] : illuc me persecutus secretum petit[29]. Ait, *timere se ne animo meo penitus hæreret, quod in centumvirali judicio aliquando dixisset*, quum responderet mihi et Satrio Rufo[30] : *Satrius Rufus, et cui est cum Cicerone æmulatio, et contentus non est eloquentia seculi nostri*[31]. Respondi, *nunc me intelligere maligne dictum, quia ipse confiteretur; ceterum potuisse honorificum existimari. Est enim*, inquam, *mihi cum Cicerone æmulatio, nec sum contentus eloquentia seculi nostri; nam stultissimum credo, ad imitandum non optima quæque proponere. Sed tu, qui hujus judicii meministi, cur illius oblitus es, in quo me interrogasti, quid de Metii Modesti pietate sentirem?* Expalluit notabiliter, quamvis palleat semper : et hæsitabundus inquit : *Interrogavi, non ut tibi nocerem, sed ut Modesto.* Vide hominis crudelitatem, qui se non dissimulet exsuli nocere voluisse. Subjunxit egregiam causam : *Scripsit*, inquit, *in epistola quadam, quæ apud Domitianum recitata est, Regulus omnium bipedum nequissimus*[32]. Quod quidem Modestus verissime scripserat. Hic fere nobis sermonis terminus. Neque enim volui progredi longius, ut mihi omnia libera servarem, dum Mauricus venit. Nec me præterit, esse Regulum δυσκαθαίρετον[33] : est enim locuples, factiosus; curatur a multis, timetur a pluribus, quod plerumque fortius amore est. Potest tamen fieri, ut hæc concussa labantur; nam gratia malorum tam infida est, quam ipsi. Verum, ut idem sæpius dicam, exspecto Mauricum. Vir est gravis, prudens, multis experimentis eruditus, et qui futura possit ex præteritis providere. Mihi et tentandi aliquid et quiescendi, illo auctore, ratio consta-

28. *In prætoris officio*. Auprès du préteur à qui Pline était allé rendre ses devoirs, c'est-à-dire le saluer chez lui et grossir son cortége en public.

29. *Secretum petit*, demande un entretien secret.

30. *Satrio Rufo* Avocat et sénateur. Il fut chargé de l'intendance des eaux publiques.

31. *Eloquentia seculi nostri*. Les orateurs de cette époque, comme les poëtes de la nôtre, étaient divisés en deux écoles rivales : l'ancienne, qui prétendait imiter Cicéron, César, Calvus, Messala, (nous pouvons juger de l'exactitude de cette imitation par le *Panégyrique* de Pline), et la nouvelle, à la tête de laquelle marchait Cassius Severus. Voy. le Dialogue *de Causis corruptæ eloquentiæ*.

32. *Bipedum nequissimus*. Cicéron avait été moins indulgent à l'égard de Sext. Clodius : *Omnium non bipedum solum, sed etiam quadrupedum impurissimo.*

33. Δυσκαθαίρετον. Difficile à renverser.

bit[34]. Hæc tibi scripsi, quia æquum erat, te pro amore mutuo, non solum omnia mea facta dictaque, verum etiam consilia, cognoscere. Vale.

4. — L'HEUREUX CHASSEUR.

C. Plinius Cornelio Tacito [1] suo s. (I, 6.)

Ridebis, et licet rideas. Ego ille, quem nosti, apros tres, et quidem pulcherrimos, cepi. Ipse? inquis. Ipse : non tamen ut omnino ab inertia mea et quiete discederem. Ad retia sedebam. Erant in proximo, non venabulum aut lancea[2], sed stilus et pugillares[3]. Meditabar aliquid enotabamque, ut, si manus vacuas, plenas tamen ceras reportarem. Non est, quod contemnas hoc studendi genus. Mirum est, ut animus agitatione motuque corporis excitetur. Jam undique silvæ et solitudo, ipsumque illud silentium, quod venationi datur, magna cogitationis incitamenta sunt. Proinde quum venabere, licebit, auctore me, ut panarium et lagunculam, sic etiam pugillares feras. Experieris, non Dianam magis montibus, quam Minervam inerrare. Vale.

5. — LA VIE DE ROME ET L'ÉTUDE A LA CAMPAGNE.

C. Plinius Minutio Fundano [1] suo s. (I, 9.)

Mirum est, quam singulis diebus in Urbe ratio aut constet[2], aut constare videatur, pluribus cunctisque non constet. Nam si quem interroges, *Hodie quid egisti?* res-

34. *Ratio constabit*. Métaphore tirée des opérations de l'arithmétique : quand le calcul aboutissait à un résultat exact, on exprimait cette justesse par l'expression *ratio constat*. Les Latins disaient : *ratio impensarum mihi non constat*. Nous lirons plus loin dans Pline : *Mirum est quam singulis diebus in Urbe ratio aut constet aut constare videatur*; se rendre un compte exact de l'emploi de chaque jour. Ici donc : d'après ses conseils je saurai exactement quelle conduite je dois tenir.

— 1. *Tacito*. C'est l'historien. Nous suivrons ici à son égard le principe d'un ancien à propos d'Annibal : *de quo præstat nihil quam parum dicere.*

2. *Lancea*. Mot d'origine espagnole, au dire d'Aulu-Gelle.

3. *Pugillares*, tablettes de bois ou d'ivoire enduites de cire, sur lesquelles on écrivait avec le *stilus*. On les nommait ainsi du mot *pugnus*, parce qu'elles pouvaient tenir dans la main fermée. On disait aussi *pugillaria*.

— 1. *Minutius Fundanus* fut proconsul d'Asie : Adrien lui prescrivit de ne poursuivre les chrétiens, s'ils n'étaient accusés de quelque crime.

2. *Ratio constet*. Voy. ci-dessus, note 34.

pondeat : *Officio togæ virilis interfui*[3]; *sponsalia aut nuptias*[4] *frequentavi; ille me ad signandum testamentum*[5], *ille in advocationem*[6], *ille in consilium*[7] *rogavit.* Hæc, quo die feceris, necessaria; eadem, si quotidie fecisse te reputes, inania videntur, multo magis quum secesseris[8]. Tunc enim subit recordatio, *Quot dies quam frigidis*[9] *rebus absumsi!* Quod evenit mihi, postquam in Laurentino[10] meo aut lego aliquid aut scribo, aut etiam corpori vaco, cujus fulturis animus sustinetur. Nihil audio, quod audisse, nihil dico, quod dixisse pœniteat : nemo apud me quemquam sinistris sermonibus carpit; neminem ipse reprehendo, nisi unum me quum parum commode scribo : nulla spe, nullo timore sollicitor, nullis rumoribus inquietor. Mecum tantum et cum libellis loquor. O rectam sinceramque vitam! o dulce otium honestumque, ac pæne omni negotio pulchrius! O mare, o littus, verum secretumque μουσεῖον! quam multa invenitis, quam multa dictatis! Proinde tu quoque strepitum istum inanemque discursum, et multum ineptos labores, ut primum fuerit occasio, relinque, teque studiis vel otio trade. Satius est enim, ut Attilius noster[11] eruditissime simul et facetissime dixit otiosum esse, quam nihil agere[12]. Vale.

3. *Virilis togæ.* Le costume des enfants était la toge prétexte. Lorsqu'il avaient atteint l'âge de dix-sept ans, ils cessaient d'être considérés comme des enfants, et on leur donnait l'habit des citoyens, la toge virile. C'était le moment de leur entrée dans le monde, et la remise de cette toge leur était faite avec beaucoup de solennité.

4. *Sponsalia, nuptias.* Sur les fiançailles et les noces. Voy. *Rome au siècle d'Auguste*, t. III, p. 2 et suiv.

5. *Ad signandum testamentum.* La présence et le sceau de sept témoins étaient requis par le droit prétorien pour la validité d'un testament. Les anciens ne signaient point comme nous, en écrivant leur nom, mais apposaient seulement un cachet qui leur était particulier.

6. *In advocationem.* Celui qui témoignait par sa présence l'intérêt que lui inspirait un plaideur, était appelé *advocatus*, et ce genre de service, *advocatio.*

7. *In consilium.* Les assesseurs d'un juge, ceux qui faisaient avec lui partie du tribunal et l'aidaient de leurs avis étaient *in consilio.* Peut-être ici ces mots désignent-ils simplement une consultation, telle qu'en donnaient les jurisconsultes, *ii qui consuluntur.*

8. *Cum secesseris*, au sein de la retraite, de la solitude.

9. *Frigidis*, inutiles, vaines. C'est ainsi qu'Hérodote dit ψυχρῆ νίκη.

10. *Laurentino.* Voy. la lettre 13e.

11. *Attilius noster.* Compatriote de Pline, et renommé pour sa joyeuse humeur.

12. *Otiosum esse... nihil agere.* Voy. sur ce passage et sur toute la lettre les excellentes observations de Rollin, *Traité des Études*, t. I, p. 123 de l'édit stéréot. 182^.

6. — LES LECTURES PUBLIQUES[1].

C. Plinius Sosio Senecioni[2] suo s. (I, 13.)

Magnum proventum poetarum annus hic attulit. Toto mense Aprili nullus fere dies, quo non recitaret aliquis. Juvat me, quod vigent studia, proferunt se ingenia hominum et ostentant, tametsi ad audiendum pigre coitur. Pleríque in stationibus[3] sedent, tempusque audiendi fabulis[4] conterunt, ac subinde sibi nuntiari jubent, an jam recitator intraverit, an dixerit præfationem, an ex magna parte evolverit[5] librum : tum demum, ac tunc quoque lente cunctanterque, veniunt : nec tamen permanent, sed ante finem recedunt, alii dissimulanter et furtim, alii simpliciter et libere. At hercule memoria parentum, Claudium[6] Cæsarem ferunt, quum in palatio spatiaretur, audissetque clamorem, causam requisisse; quumque dictum esset, recitare Nonianum[7], subitum recitanti inopinatumque venisse. Nunc otiosissimus quisque multo ante rogatus, et identidem admonitus, aut non venit, aut, si venit, queritur se diem, quia non perdiderit, perdidisse[8]. Sed tanto magis laudandi probandique sunt, quos a scribendi reci-

— 1. Nous engageons nos lecteurs à voir la spirituelle et intéressante histoire des lectures publiques, dans les *Poetes latins de la décadence*, par M. Nisard, t. I, p. 281 et suiv.

2. *Senecioni.* C'est à lui que Plutarque a dédié la Vie de Dion.

3. *Stationibus*, les places publiques, où l'on se réunissait pour les affaires ou pour la conversation.

4. *Fabulis*, conversations frivoles, causeries.

5. *Evolverit.* Il faut songer à la forme des livres antiques : c'étaient des rouleaux, qu'on ne pouvait lire qu'en les déployant. Quand donc l'orateur avait *déroulé* la plus grande partie du *volume*, c'est que la lecture était déjà bien avancée.

6. *Claudium*, prince imbécile et fort érudit. Il se donnait lui-même le titre de λογιώτατος, et avait écrit au moins soixante et onze volumes d'histoire, sans préjudice d'un traité sur trois lettres nouvelles qu'il prétendait ajouter à l'alphabet. Non content d'assister aux lectures publiques des autres, il se dit un jour comme Juvénal : *Semper ego auditor tantum?* et réunit pour entendre son histoire un auditoire nombreux. Mais il eut beaucoup de peine à mener à bien cette première et unique lecture : un gros homme qui l'écoutait ayant eu un banc rompu sous lui, cet incident fournit à l'auditoire un prétexte poli pour rire tout à son aise. L'auguste lecteur partagea de bonne grâce l'hilarité générale. Voy. SUÉT. *Claud.* XLI.

7. *Nonianum.* Servilius Nonianus, personnage consulaire, et historien distingué : on remarquait ses pensées brillantes; mais on aurait voulu trouver dans son style plus de concision.

8. *Perdidisse.* Remarquez le tour ingénieux et paradoxal que Pline affecte de donner à ses pensées les plus simples. On croirait lire Fontenelle.

tandique studio hæc auditorum vel desidia vel superbia non retardat. Equidem prope nemini defui. Erant sane plerique amici, neque enim est fere quisquam, qui studia, ut non simul et nos amet. His ex causis longius, quam destinaveram, tempus in Urbe consumsi. Possum jam repetere secessum, et scribere aliquid, quod non recitem, ne videar, quorum recitationibus adfui, non auditor fuisse, sed creditor. Nam ut in ceteris rebus, ita in audiendi officio perit gratia, si reposcatur. Vale.

7. — L'INVITATION OUBLIÉE.

C. Plinius Septicio Claro [1] suo s. (I, 15.)

Heus tu, promittis ad cœnam, nec venis! Dicitur jus [2]; ad assem [3] impendium reddes, nec in modicum. Paratæ erant lactucæ singulæ [4], cochleæ [5] ternæ, ova bina, alica [6] cum mulso et nive, (nam hanc quoque computabis, immo hanc in primis, quæ perit in ferculo [7]) olivæ Bæticæ [8], cucurbitæ, bulbi, alia mille non minus lauta. Audisses comœdum, vel lectorem, vel lyristen, vel (quæ mea liberalitas!) omnes. At tu apud nescio quem, ostrea, vulvas [9], echinos, Gaditanas [10] maluisti. Dabis pœnas, non dico

— 1. *Septicio Claro.* Voy. Lettre Ire, note 1.

2. *Dicitur jus.* Il y a des juges à Rome.

3. *L'as* était une monnaie de cuivre valant la seizième partie du denier, évalué lui-même à 90 centimes.

4. *Singulæ.... ternæ.... bina.* Ces mots indiquent, non le nombre absolu des objets, mais leur quantité relativement aux convives.

5. *Lactucæ.... cochleæ.* Le convive menacé d'un pareil régal avait sans doute pensé ce qu'a écrit Martial :

> Dum pinguis mihi turtur erit, lactuca valebit,
> Et cochleas tibi habe, perdere nolo famem.

6. *Alica*, sorte de bouillie faite d'épeautre (zea) ou de froment mondé et préparé d'une façon particulière. Tantôt délayée avec du vin miellé, *mulso*, elle formait un breuvage; tantôt on la cuisait en manière de pâtisserie.

7. *Ferculo*, de *ferre*, plateau pour porter un service de table tout dressé, et par extension le service lui-même.

8. *Bæticæ*. La Bétique, province d'Espagne, traversée par le Bétis (Guadalquivir), produisait d'excellentes olives, témoin ce joli vers de Martial :

> Betis olivifera crinem redimite corona.

9. *Vulvas*, fressures de porc.

10. *Gaditanae*, danseuses de *Gades* (Cadix), renommées déjà pour leurs danses voluptueuses.

quas. Dure fecisti; invidisti, nescio an tibi, certe mihi, sed tamen et tibi. Quantum nos lusissemus, risissemus, studuissemus! Potes apparatius cœnare apud multos; nusquam hilarius, simplicius, incautius. In summa, experire; et, nisi postea de aliis potius excusaveris, mihi semper excusa [10]. Vale.

8. — L'AVOCAT TROP COURT.

C. Plinius Corn. Tacito suo s. (I, 20.)

Frequens mihi disputatio est cum quodam docto homine et perito, cui nihil æque in causis agendis, ut brevitas, placet. Quam ego custodiendam esse confiteor, si causa permittat. Alioquin prævaricatio est transire dicenda; prævaricatio etiam, cursim et breviter attingere quæ sint inculcanda, infigenda, repetenda. Nam plerisque longiore tractatu [1] vis quædam et pondus accedit; utque corpori ferrum, sic oratio animo non ictu magis quam mora imprimitur [2]... Adjiciam, quod me docuit usus, magister egregius; frequenter egi [3], frequenter judicavi, frequenter in consilio fui [4]. Aliud alios movet; ac plerumque parvæ res maximas [5] trahunt. Varia sunt hominum judicia, variæ voluntates : inde qui eandem causam simul audierunt, sæpe diversum, interdum idem, sed ex diversis animi motibus [6] sentiunt. Præterea suæ quisque inventioni favet [7], et quasi fortissimum complectitur, quum ab alio dictum est, quod ipse prævidit. Omnibus ergo dandum est aliquid quod te-

10. *Et nisi potius.... excusa.* Une fois que Septicius aura goûté tout le charme de ces libres repas, Pline consent qu'il refuse toujours ses invitations, s'il ne refuse désormais toutes les autres pour celles de Pline.

— 1. *Longiore tractatu*, en les maniant plus longtemps, comme un trait qu'on brandit plusieurs fois avant de le lancer.

2. *Corpori*, le corps de l'ennemi. — *Ferrum*, l'épée. — *Imprimitur*, est enfoncé.

3. *Egi*, j'ai plaidé.

4. *In consilio fui.* Voy. Lettre 5e, première partie de la note 7.

5. *Maximas*, les plus grands effets, la conviction des juges, les applaudissements des auditeurs.

6. *Idem .. ex diversis.* Leur opinion est la même; leurs motifs sont différents.

7. *Suæ.... inventioni favet.* Chacun des juges est indulgent pour les preuves qu'il a trouvées lui-même avant que l'avocat les énonçât.

neam, quod agnoscant[8]. Dixit aliquando mihi Regulus[9], quum simul adessemus[10] : *Tu omnia, quæ sunt in causa, putas exsequenda : ego jugulum[11] statim video, hunc premo.* (Premit sane, quod eligit, sed in eligendo frequenter errat.) Respondi : *Posse fieri, ut genu esset, aut tibia, aut talus, ubi jugulum putaret. At ego,* inquam, *qui jugulum perspicere non possum, omnia pertento, omnia experior,* πάντα *denique* λίθον κινῶ[12]. Utque in agricultura non vineas tantum, verum etiam arbusta, nec arbusta tantum, verum etiam campos curo et exerceo ; utique in ipsis campis non far aut siliginem solam, sed hordeum, fabam, ceteraque legumina sero; sic in actione plura quasi semina latius spargo, ut, quæ provenerint[13], colligam. Neque enim minus imperspicua, incerta, fallaciaque sunt judicum ingenia, quam tempestatum terrarumque. Nec me præterit, summum oratorem Periclem[14] sic a comico Eupolide[15] laudari :

— — πρὸς δέ γ' αὐτοῦ τῷ τάχει
πειθώ τις ἐπεκάθητο τοῖσι χείλεσιν.
οὕτως ἐκήλει, καὶ μόνος τῶν ῥητόρων
τὸ κέντρον ἐγκατέλιπε τοῖς ἀκροωμένοις.

Verum huic ipsi Pericli nec illa πειθὼ nec illud ἐκήλει brevitate, vel velocitate, vel utraque (differunt enim[16]) sine facultate summa contigisset. Nam delectare, persuadere,

8. *Agnoscant*, qu'ils reconnaissent pour l'avoir eux-mêmes pensé.

9. *Regulus*. Voy. la Lettre 3e, note 1.

10. *Adessemus*, nous défendions ensemble la même cause. Remarquez c verbe sans complément, ce qui est rare dans cette signification.

11. *Jugulum*, la gorge, l'endroit où les coups sont les plus décisifs. — Régulu saisissait l'argument le plus fort, le point essentiel d'une cause.

12. Πάντα λίθον κινῶ. *Omnem lapidem moveo*. Proverbe très-usité pour dire. mettre tout en œuvre. Nous disons par une image semblable, mais avec une signification différente : faire d'une pierre deux coups.

13. *Provenerint*, ce qui réussira, ce qui viendra en maturité.

14. *Periclem*. Cicéron reproduit ce témoignage d'Eupolis dans son *Brutus*, ch. IX : « De Pericle scripsit Eupolis cum delectatione etiam aculeos reliquisse in animis eorum à quibus esset auditus. »

15. *Eupolis*. poëte athénien, fleurit 445 ans avant J.-C. Il donna dix-sept comédies et remporta dix prix. Eupolis est un des modèles que Lucien a étudiés pour donner de la vie et du mouvement à ses dialogues.

16. *Differunt enim*. La rapidité, τάχος, consiste à s'arrêter peu sur chaque idée, à passer vivement de l'une à l'autre : la concision, συντομία, a lieu quand on réduit le nombre même des idées, en exprimant seulement les plus nécessaires.

copiam dicendi, spatiumque[17] desiderat : relinquere vero aculeum in audientium animis is demum potest, qui non pungit, sed infigit. Adde quæ de eodem Pericle comicus alter[18] :

Ἤστραπτ', ἐβρόντα, ξυνεκύκα τὴν Ἑλλάδα[19].

Non enim amputata oratio et abscissa, sed lata, et magnifica, et excelsa tonat, fulgurat, omnia denique perturbat ac miscet. Optimus tamen modus est[20]. Quis negat? sed non minus non servat modum, qui infra rem, quam qui supra; qui adstrictius, quam qui effusius dicit. Itaque audis frequenter, ut illud, *immodice et redundanter*, ita hoc[21], *jejune et infirme*. Alius excessisse materiam, alius dicitur non implesse. Æque uterque, sed ille imbecillitate, hic viribus peccat, quod certe, etsi non limatioris, majoris tamen ingenii vitium est. Nec vero, quum hæc dico, illum Homericum ἀμετροεπῆ[22] probo, sed hunc :

Καὶ ἔπεα νιφάδεσσιν ἐοικότα χειμερίῃσιν·

non quia non et ille mihi validissime placeat.

Παῦρα μὲν, ἀλλὰ μάλα λιγέως·

Si tamen detur electio, illam orationem similem nivibus hibernis, id est, crebram, assiduam et largam, postremo divinam et cœlestem, volo. At est gratior multo oratio brevis. Est; sed inertibus, quorum delicias[23] desidiamque, quasi judicium respicere[24] ridiculum est. Nam si hos in consilio habeas, non solum satius est breviter dicere, sed omnino non dicere. Hæc est adhuc sententia mea, quam mutabo, si dissenseris tu; sed plane, cur dissentias, expli-

17. *Copiam dicendi*, l'abondance du langage. — *Spatium*, le temps de développer.

18. *Comicus alter*. Aristophane, le plus célèbre poëte de la comédie ancienne, vécut jusqu'au delà de l'année 386 avant J.-C. Ses pièces nous offrent le tableau le plus fidèle des mœurs d'Athènes.

19. Ἐστραπτε.... Ἑλλάδα. *Acharn*. 586.

20. *Modus*, juste mesure. C'est une objection que Pline se fait à lui-même.

21. *Audis frequenter*. On entend dire tous les jours : *illud* tel discours : *hoc* tel autre.

22. ἀμετροεπῆ, discoureur sans fin. Epithète qu'Homère donne à Thersite. *Iliad*, II, 212. Le vers grec qui suit est le 252e du IIIe ch. de l'Iliade. Il caractérise Ulysse; et le dernier désigne Ménélas. C'est le 214 du chant IIIe

23. *Delicias*. délicatesse efféminée.

24. *Quasi judicium respicere*, prendre pour règle. Littéralement : respecter comme un arrêt.

ces rogo. Quamvis enim cedere auctoritati tuæ debeam, rectius tamen arbitror, in tanta re, ratione quam auctoritate superari. Proinde, si non errare videor, id ipsum, quam voles brevi epistola, sed tamen scribe ; confirma veris enim judicium meum ; si erravero, longissimam para. Num corrupi te, qui tibi, si mihi accederes [25], brevis epistolæ necessitatem ; si dissentires, longissimæ, imposui? Vale.

9. — LA MAISON DE CAMPAGNE D'UN HOMME DE LETTRES.

C. Plinius Bæbio Hispano [1] suo s. (I, 24.)

Tranquillus [2], contubernalis [3] meus, vult emere agellum, quem venditare [4] amicus tuus dicitur. Rogo cures, quanti æquum est, emat : ita enim delectabit emisse. Nam mala emptio semper ingrata est, eo maxime, quod exprobrare stultitiam domino videtur. In hoc autem agello (si modo arriserit pretium) Tranquilli mei stomachum multa sollicitant [5], vicinitas Urbis, opportunitas viæ, mediocritas villæ, modus [6] ruris, qui avocet magis quam distringat [7]. Scholasticis [8] porro dominis, ut hic est, sufficit abunde tantum soli, ut relevare [9] caput, reficere oculos, reptare [10] per limitem, unamque semitam terere, omnesque viticulas suas nosse et numerare arbusculas possint. Hæc tibi exposui, quo magis scires, quantum ille esset mihi, quantum ego tibi debiturus, si prædiolum istud, quod commendatur

25. *Si.... accederes*, si vous partagiez mon opinion. Expression analogue à celle-ci : *pedibus ire in sententiam alicujus*, se ranger à l'avis de quelqu'un. Toutes deux sont fondées sur le même usage, et rappellent la manière de voter au sénat.

— 1. *Bæbius* devint plus tard consul et préfet de Rome sous Adrien.

2. *Tranquillus*. Suétone, l'auteur de la *Vie des douze Césars*, qui fut dans la suite secrétaire intime d'Adrien (*magister epistolarum*).

3. *Contubernalis*. On appelait contubernales ou *commensales* les amis qui logeaient, mangeaient, vivaient ensemble.

4. *Venditare*, vouloir vendre, avoir à vendre.

5. *Stomachum sollicitant*, excitent l'appétit, c'est-à-dire l'envie d'acheter, tentent Suétone.

6. *Modus*. Voy. la Lettre précédente, note 20. Ainsi dans Horace : *hoc erat in votis modus agri non ita magnus*.

7. *Avocet... distringat :* est plutôt un amusement qu'une occupation.

8. *Scholasticis*, les gens de lettres, les hommes d'étude.

9. *Relevare*, délasser.

10. *Reptare*, se promener à pas lents. Horace dit aussi : *silvas inter reptare salubres*. Ep I. IV. 4.

his dotibus, tam salubriter emerit [11], ut pœnitentiæ locum non relinquat. Vale.

10. — L'IMPROVISATEUR.

C. Plinius Nepoti [1] suo s. (II, 3.)

Magna Isæum [2] fama præcesserat ; major inventus est. Summa est facultas, copia, ubertas : dicit semper ex tempore [3], sed tamquam diu scripserit. Sermo græcus, immo atticus : præfationes [4] tersæ, graciles, dulces ; graves interdum et erectæ. Ponit controversias [5] plures, electionem auditoribus permittit, sæpe etiam partes [6] : surgit, amicitur [7], incipit. Statim omnia ac pæne pariter [8] ad manum : sensus reconditi occursant, verba, sed qualia ! quæsita et exculta. Multa lectio in subitis, multa scriptio [9] elucet. Prooemiatur [10] apte, narrat aperte, pugnat acriter, colligit fortiter, ornat excelse : postremo docet, delectat, adficit ; quid

11. *Salubriter*, à juste prix.

— 1. *Licinius Nepos*, homme instruit et éloquent, avait joui longtemps à Rome des hommages intéressés qu'on adressait de toute part aux riches qui n'avaient point d'enfants. Il finit, dit Martial, par jouer aux captateurs de testaments le mauvais tour d'avoir une fille.

2. *Isæum*. Isée l'Assyrien, maître de Lollianus d'Éphèse qui occupa le premier la chaire publique de sophistique à Athènes.

3. *Semper ex tempore*. Le tour de force qu'admirait Pline paraîtra moins surprenant, quand Philostrate nous aura dit à l'oreille que les improvisations d'Isée étaient préparées depuis le point du jour jusqu'à midi : ἐσκεμμένας τὸν ἐξ ἕω εἰς μεσημβρίαν καιρόν ; et quand Hermogène, généralisant l'observation un peu trop, peut-être, nous aura avoué que tous les anciens rhéteurs écrivaient soigneusement d'avance tout ce qu'ils devaient improviser: γράψαντες γὰρ πάντες ὑποκρίνονται σχεδιάζειν.

4. *Præfationes ;* introductions ou préambules par lesquels on commençait les dissertations et les lectures publiques. On les nommait en grec Προσλαλιαί.

5. *Controversias*. Pour avoir une idée des sujets traités dans ces controverses, il suffit de jeter les yeux sur l'ouvrage du rhéteur Sénèque qui porte ce nom.

6. *Partes*. Il laisse ses auditeurs choisir non-seulement la question, mais encore le côté de la question, le parti qu'il doit soutenir.

7. *Amicitur ;* il dispose son pallium. On sait que le grave Quintilius ne dédaignait pas de faire entrer ce détail dans ses recettes oratoires : « Tum in componenda toga.... paulum est commorandum, ut et amictus sit decentior, et paulum spatii ad cogitandum. »

8. *Pariter*, au même instant.

9. *Multa scriptio*. On voit même dans ses improvisations qu'il a beaucoup écrit. Cicéron a dit : *Optimus est dicendi magister atque effector stylus*.

10. *Prooemiatur*. Ne confondez pas le *prooemium* ou exorde avec la *præfatio* ou prélude général qui précédait le choix de la question. Le verbe *prooemiari* était nouveau du temps de Pline : l'importance croissante de l'art, ou si l'on veut du procédé, marquait sa trace dans la langue.

maxime, dubites[11]. Crebra νοήματα[12], syllogismi circumscripti et effecti[13] quod stilo[14] quoque adsequi magnum est. Incredibilis memoria : repetit altius, quæ dixit ex tempore, ne verbo quidem labitur. Ad tantam ἕξιν[15] studio et exercitatione pervenit : nam diebus ac noctibus nihil aliud agit, nihil audit, nihil loquitur. Annum sexagesimum excessit, et adhuc scholasticus tantum[16] est : quo genere hominum nihil aut simplicius, aut sincerius, aut melius. Nos enim, qui in foro verisque litibus terimur, multum malitiæ, quamvis nolimus, addiscimus. Schola, et auditorium, ut ficta causa, res inermis, innoxia est : nec minus felix, senibus præsertim Nam quid in senectute felicius, quam quod dulcissimum est in juventa? Quare ego Isæum non disertissimum tantum, verum etiam beatissimum judico, quem tu nisi cognoscere concupiscis, saxeus, ferreusque es. Proinde, si non ob alia nosque ipsos, at certe ut hunc audias, veni. Numquamne legisti, Gaditanum[17] quendam Titi Livii nomine gloriaque commotum, ad visendum eum ab ultimo terrarum orbe venisse, statimque, ut viderat, abisse? Ἀφιλόκαλον, illitteratum, iners, ac pæne etiam turpe est, non putare tanti[18] cognitionem, qua nulla est jucundior, nulla pulchrior, nulla denique humanior. Dices : *Habeo hic quos legam, non minus disertos.* Etiam : sed legendi semper occasio est, audiendi non semper. Multo magis, ut vulgo dicitur, viva vox adficit. Nam licet[19] acriora

11. *Quid maxime, dubites.* On ne saurait décider en quoi il réussit le mieux.

12. Νοήματα, traits, pensées vives et brillantes, *sententiæ*.

13. *Circumscripti et effecti*, concis et justes, qui, malgré leur brièveté, ne laissent rien à désirer pour la clarté et la force de l'argumentation.

14. *Stilo*, style, poinçon à écrire sur des tablettes. C'est dans ce sens qu'Horace a dit : « *sæpe stilum vertas.* »

15. ἕξιν, facilité, habitude.

16. *Scholasticus tantum*, par opposition à l'orateur du forum, des tribunaux, qui est un homme d'action. Voltaire se sert d'une expression semblable pour caractériser satiriquement un de ses contemporains :

> Gresset, doué du double privilége
> D'être au collége un bel esprit mondain,
> Et, dans le monde, un *homme de collége.*

17. *Gaditanum*, de Gades en Betique, Cadix. Saint Jérôme raconte le même fait avec plus d'etendue, dans sa preface de la Bible.

18. *Non putare tanti :* croire qu'une telle connaissance (celle d'Isée) ne vaille pas la peine d'entreprendre le voyage que Pline conseille à Nepos.

19. *Licet*, *quand même* et non *quoique*. C'est une hypothèse et non une concession.

sint, quæ legas, altius tamen in animo sedent, quæ pronuntiatio, vultus, habitus, gestus etiam dicentis adfigit. Nisi vero falsum putamus illud Æschinis[20], qui quum legisset Rhodiis orationem Demosthenis, admirantibus cunctis, adjecisse fertur : Τί δέ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου ἀκηκόειτε; Et erat Æschines, si Demostheni credimus, μεγαλοφωνότατος. Fatebatur tamen, longe melius eadem illa pronuntiasse ipsum, qui pepererat. Quæ omnia huc tendunt, ut audias Isæum : vel ideo tantum, ut audieris[21]. Vale.

11. — LE MAGNIFIQUE PARCIMONIEUX.

C. Plinius Avito suo s. (II, 6.)

Longum est[1] altius repetere, nec refert, quemadmodum acciderit, ut homo minime familiaris[2] cœnarem apud quendam, ut sibi videbatur, lautum et diligentem[3]; ut mihi, sordidum simul et sumptuosum Nam sibi et paucis opima quædam, ceteris vilia et minuta ponebat. Vinum etiam parvulis lagunculis in tria genera descripserat, non ut potestas eligendi, sed ne jus esset recusandi[4] : et aliud sibi et nobis, aliud minoribus amicis (nam gradatim amicos habet[5]), aliud suis nostrisque libertis. Animadvertit, qui mihi proximus recumbebat, et, an probarem, interrogavit. Negavi. *Tu ergo*, inquit, *quam consuetudinem sequeris? — Eadem omnibus pono. Ad cœnam enim, non ad notam[6], invito, cunctisque rebus exæquo, quos mensa*

20. *Æschinis.* Eschine, banni d'Athènes pour n'avoir pu réunir la cinquième partie des suffrages, dans son accusation contre Ctésiphon, ou plutôt contre la gloire politique de Démosthène, s'exila à Rhodes, où il ouvrit une école de rhétorique.

21. *Ut audieris.* Ne fût-ce que pour dire que vous l'avez entendu.

— 1. *Longum est.* Nous disons : *il serait* trop long; il *faudrait* reprendre de trop haut une histoire inutile.

2. *Homo minime familiaris*, malgré mon humeur réservée; ou peut-être : sans avoir aucune liaison intime avec le personnage en question.

3. *Lautum et diligentem*, magnifique et économe. Horace nous donne un exemple charmant d'un pareil euphémisme de l'amour-propre :

> Strabonem appellat Pœtum pater... I, *Sat.* 3, *v.* 44.

4. *Non ut potestas.... recusandi.* Non pour en laisser le choix, mais pour l'ôter. Le désir de faire une ingenieuse antithèse se montre ici trop évidemment; et il nuirait, s'il etait possible, à la clarté d'une idée bien simple.

5. *Gradatim amicos habet*, il aime par categories, par étages.

6. *Ad notam*, pour offenser les convives par des distinctions injurieuses, en les notant, pour ainsi dire, comme le faisaient les censeurs. Pline invite ses amis pour les régaler, non pour les flétrir

et toro æquavi. — Etiamne libertos? — Etiam. Convictores enim tunc, non libertos, puto. Ille : *Magno tibi constat? — Minime. — Qui fieri potest? — Quia scilicet liberti mei non idem quod ego, sed idem ego, quod liberti.* — Et Hercule, si gulæ temperes, non est onerosum, quo utaris ipse, communicare cum pluribus. Illa[7] ergo reprimenda, illa quasi in ordinem redigenda est, si sumptibus parcas, quibus aliquanto rectius tua continentia, quam aliena contumelia, consulas. Quorsum hæc? Ne tibi optimæ indolis juveni quorumdam in mensa luxuria specie frugalitatis imponat. Convenit autem amori in te meo, quoties tale aliquid inciderit, sub exemplo præmonere[8], quid debeas fugere. Igitur memento, nihil magis esse vitandum, quam istam luxuriae et sordium novam societatem, quæ quum sint turpissima discreta ac separata, turpius junguntur. Vale.

12. — LES AVOCATS ET LES CLAQUEURS

C. Plinius Maximo suo s. (II, 14.)

Verum opinaris : distinguor centumviralibus[1] causis, quæ me exercent magis, quam delectant. Sunt enim pleræque parvae et exiles. Raro incidit vel personarum claritate, vel negotii magnitudine insignis. Ad hoc, perpauci, cum quibus juvat dicere[2] : ceteri audaces, atque etiam magna ex parte adolescentuli obscuri, ad declamandum[3] huc transeunt, tam irreverenter et temere, ut mihi Attilius noster[4]

7. *Illa*, sous-entendu *gula*.

8. *Sub exemplo præmonere.* C'était la méthode du père d'Horace, la morale en action :

Insuevit pater optimus hoc me
Ut fugerem exemplis vitiorum quæque notando
1, *Sat.* 4, *v.* 105.

— 1 *Centumviralibus* Voy Lettre 3e, note 13.

2. *Cum quibus juvat dicere.* On y trouve peu de dignes confreres, d'orateurs dignes qu'on plaide avec eux ou contre eux. *Cum*, exprime souvent un rapport d'opposition : *bellum quod cum rege Perse gessimus.*

3. *Ad declamandum*, comme s'il s'agissait de ces causes fictives sur lesquelles on exerçait les jeunes gens dans les ecoles.

4. *Attilius noster.* Attilius Crescens, compatriote et ami d'enfance de Pline, était connu par sa joyeuse humeur et la vivacité de ses saillies C'est à lui qu'appartient le bon mot qui termine la lettre 5e.

expresse[5] dixisse videatur, sic in foro pueros a centumviralibus causis auspicari, ut ab Homero in scholis. Nam hic quoque, ut illic, primum cœpit esse, quod maximum est. At hercule ante memoriam meam, (majores natu ita solebant dicere[6]) ne nobilissimis quidem adolescentibus locus erat, nisi aliquo consulari producente[7] : tanta veneratione pulcherrimum opus colebatur. Nunc, refractis pudoris et reverentiæ claustris, omnia patent omnibus ; nec inducuntur, sed irrumpunt. Sequuntur auditores actoribus[8] similes, conducti et redempti. Manceps[9] convenitur in media basilica[10], ubi tam palam sportulæ[11], quam in triclinio, dantur. Ex judicio in judicium pari mercede transitur. Inde jam non inurbane Σοφοκλεῖς[12] vocantur : iisdem Latinum nomen impositum est laudicœni[13]. Et tamen crescit in dies fœditas utraque lingua notata. Heri duo nomenclatores[14]

5. *Expresse*, ἐμφατικῶς, avec vérité, avec justesse.

6. (*Majores... dicere*), à ce que disaient les vieillards. Cette parenthèse se rapporte à la pensée suivante, c'est-à-dire à l'exclusion donnée alors aux jeunes orateurs.

7. *Producente*, mettant en avant, présentant.

8. *Actoribus*, aux avocats qu'ils applaudissent.

9. *Manceps*, synonyme de *redemptor*. C'est ici le chef de claque, l'entrepreneur des succès oratoires. Festus nous apprend qu'on appelait *manceps* quiconque achetait ou prenait à bail un objet appartenant au peuple : *Quia manu sua, sco significabat.*

10. *In basilica*. Les basiliques étaient de vastes salles qui servaient de rendez vous d'affaires pour les negociants, de lieu d'intrigue pour la politique. La basilique Julia, dont il s'agit ici, s'elevait sur le côté méridional du Forum : c'était un grand parallelogramme oblong, composé de galeries en arcades, formant un triple rang de portiques concentriques. Elle fut commencee par Jules Cesar et finie par Auguste. Elle servait de salle d'audience à quatre tribunaux à la fois : d'où il pouvait arriver qu'un avocat doué d'une forte voix, arrachât des applaudissements même aux auditoires voisins Quintilien cite un exemple de cet empiétement de juridiction. XII. 5. Nul lieu ne pouvait être mieux choisi pour servir de *grève* aux claqueurs : on enrôlait ses soldats sur le champ de bataille.

11. *Sportulæ*, corbeilles. Vivres de médiocre qualité que le patron distribuait chaque jour à la foule affamée de ses clients. Dans quelques maisons, au lieu de vivres on donnait quelques pièces de monnaie. M. Ch. Dezobry (*Rome au siècle d'Auguste*, t. I, p. 489) a calculé qu'un client de bas étage recevait environ neuf centimes par jour dans dix ou douze maisons. On appelait encore *sportules*, de petites tablettes de bois portant des bons de pains, d'habits, ou d'argenterie, que les empereurs s'amusaient à jeter au peuple du haut de la scène du théâtre.

12. Σοφοκλεῖς ; des mots σοφῶς et καλεῖν ; gens qui crient : *très-bien*. Jeu de mots intraduisible à cause de sa ressemblance avec le nom du poëte grec.

13. *Laudicœni*, qui louent pour un dîner. Le sel de ce surnom consiste dans sa ressemblance avec le mot *laudicines*, analogue de *tibicines*, *fidicines*, formés de *canere* ; tandis que *laudicœni* a *cœna* pour racine.

14. *Nomenclatores*, esclaves qui marchaient en public derrière leur maître, pour lui nommer à l'oreille les citoyens qu'il rencontrait, afin qu'il pût les saluer par leur nom.

mei (habent sane ætatem eorum, qui nuper togas sumpserunt [15]) ternis denariis [16] ad laudandum trahebantur. Tanti constat, ut sis disertissimus. Hoc pretio quamlibet numerosa subsellia implentur : hoc ingens corona [17] colligitur : hoc infiniti clamores commoventur, quum μεσόχορος [18] dedit signum. Opus est enim signo apud non intelligentes, ne audientes quidem : nam plerique non audiunt, nec ulli magis laudant. Si quando transibis per basilicam, et voles scire, quomodo quisque dicat, nihil est, quod tribunal adscendas, nihil, quod præbeas aurem : facilis divinatio. Scito, eum pessime dicere, qui laudabitur maxime. Primus hunc audiendi morem induxit Largius Licinius [19] : hactenus tamen, ut auditores corrogaret [20]. Ita certe ex Quintiliano [21], præceptore meo, audisse memini. Narrabat ille. *Adsectabar Domitium Afrum* [22]. *Quum apud centumviros diceret graviter et lente, (hoc enim illi actionis genus erat) audiit ex proximo immodicum insolitumque clamorem. Admiratus reticuit. Ubi silentium factum est, repetiit quod abruperat. Iterum clamor, iterum reticuit : et post silentium, cœpit idem tertio. Novissime, quis diceret quæsivit : responsum est, Licinius. Tum intermissa causa, « Centumviri, inquit, hoc artificium periit* [23]. » Quod alioqui perire incipiebat,

15. *Ætatem... sumpserunt.* On la prenait à dix-sept ans.

16. *Ternis denariis*, pour trois deniers chacun. Le denier était une pièce d'argent qui valait seize as, ou quatre sesterces, c'est-à-dire quatre-vingt-dix centimes.

17. *Corona*, cercle d'auditeurs.

18. Μεσόχορος, le chef d'orchestre : l'entrepreneur, le *manceps*.

19. *Largius Licinius* n'était pas habitué à voler ses succès : il offrit à Pline l'ancien de lui acheter les cahiers qui contenaient les extraits de ses lectures, moyennant la somme de 400,000 sesterces ou 90,000 fr. Voy. Lettre 16e.

20. *Hactenus... corrogaret.* Il se contentait néanmoins d'aller mendier des auditeurs.

21. *M. Fabius Quintilianus*, l'auteur des *Institutiones oratoriæ*, naquit à Calagurris, en Espagne, l'an 42 de J.-C. Il ouvrit une école à Rome, sous Vespasien, et fut le premier rhéteur salarié par le trésor impérial. Ses émoluments étaient de 100,000 sesterces, 22,500 fr.

22. *Domitium Afrum...* Il fleurit sous Tibère et sous Caligula, et fut regardé longtemps comme le premier des orateurs de son temps : on louait plus son talent que sa probité. L'empereur Caïus, jaloux de sa réputation, l'accusa lui-même et l'eût fait périr si, par un silence plus habile que tous ses plaidoyers, Afer n'eût feint d'être vaincu dans cette lutte oratoire. Il ternit lui-même sa gloire en s'obstinant à plaider encore dans sa vieillesse, et mourut, dit Eusèbe, d'une indigestion.

23. *Hoc artificium periit* : c'est fait de l'éloquence.

quum periisse Afro videretur; nunc vero prope funditus exstinctum et eversum est. Pudet referre, quæ, quam fracta [24] pronuntiatione dicantur; quibus, quam [25] teneris clamoribus excipiantur. Plausus tantum, ac potius sola cymbala et tympana illis canticis desunt [26] : ululatus [27] quidem (neque enim alio vocabulo potest exprimi theatris quoque indecora laudatio) large supersunt. Nos tamen adhuc et utilitas amicorum, et ratio ætatis [28] moratur ac retinet. Veremur enim, ne forte non has indignitates reliquisse, sed laborem fugisse videamur. Sumus tamen solito rariores : quod initium est gradatim desinendi. Vale.

13. — LA VILLA DE PLINE A LAURENTE.

C. Plinius Gallo suo s. (II, 17.)

Miraris, cur me Laurentinum, vel, si ita mavis, Laurens [1] meum tantopere delectet. Desines mirari, quum cognoveris gratiam villæ, opportunitatem loci, littoris spatium. Decem et septem millibus passuum ab Urbe [2] secessit : ut, peractis quæ agenda fuerint, salvo jam et composito [3] die, pos-

24. *Fracta*, molle, efféminée.

25. *Teneris*, tendres, passionnés. V. Perse, I, 112; Horace *ad Pis.*, 127

26. *Plausus*, applaudissements, battements de mains, usités au théâtre. — *Cantica* était opposé à *diverbia*. Ce dernier terme désignait le dialogue ou récitatif déclamé par les acteurs, et le premier les intermèdes, qui, dans les comédies latines, remplaçaient le chœur des pièces grecques, et étaient chantés et accompagnés de cymbales et de tambours. C'est pourquoi Pline comparant ironiquement la déclamation des orateurs non pas au *diverbium* théâtral, mais au *canticum*, prétend qu'il n'y manque que ces bruyants instruments pour compléter la ressemblance.

27. *Ululatus*, ὀλολυγή, hurlements en usage dans les Bacchanales, dont les tambours et les cymbales ont sans doute amené le souvenir.

28. *Ratio ætatis.* Pline n'était pas encore assez avancé en âge pour cesser de plaider. On prétend qu'il n'avait encore que *quelque soixante ans*.

— 1. *Laurentinum... Laurens* Ces deux mots sont des adjectifs qui se construisent avec *rus* sous-entendu : tous deux désignent indifféremment une campagne voisine de *Laurentum*, ville maritime du Latium. La distinction qui les sépare est toute grammaticale : *Laurentinum* semble dérivé du nom de la ville; *Laurentum*; et *Laurens*, du nom des habitants de la contrée, appelés eux-mêmes *Laurentes*. — On peut consulter sur cette lettre, l'ouvrage publié en 1833 par M. Haudebourt, architecte, et intitulé : *Le Laurentin, maison de campagne de Pline le jeune, restituée d'après la description de Pline.*

2. *Urbe*, Rome.

3. *Salvo*, employé : expression opposée à *periit dies*, dont on se sert pour dire qu'on n'a rien fait d'utile dans sa journée — *Composito*, terminé. Virgile a dit :

Ante diem clauso componet vesper Olympo. *Æn.* I,

sis ibi manere. Aditur non una via; nam et Laurentina et Ostiensis eodem ferunt[4], sed Laurentina a quartodecimo lapide[5], Ostiensis ab undecimo relinquenda est. Utrinque excipit iter[6] aliqua ex parte arenosum, jumentis paullo gravius et longius[7], equo breve et molle. Varia hinc atque inde facies. Nam modo occurrentibus silvis via coarctatur, modo latissimis pratis diffunditur et patescit. Multi greges ovium, multa ibi equorum boumque armenta: quæ montibus hieme depulsa[8], herbis et tepore verno nitescunt[9].

Villa usibus capax, non sumptuosa tutela[10]. Cujus in prima parte atrium[11] frugi[12], nec tamen sordidum: deinde porticus in D litteræ similitudinem circumactæ; quibus parvula, sed festiva, area includitur. Egregium hæ adversus tempestates receptaculum: nam specularibus[13], ac multo magis imminentibus tectis muniuntur. Est contra medias

4. *Ostiensis*, la route d'Ostie, ville maritime du Latium, fondée par Ancus Martius à l'embouchure du Tibre. Ce roi n'y avait pas établi de port, à cause des atterrissements du fleuve; mais l'entreprise fut tentée depuis, avec succès, par les empereurs Claude et Trajan. — *Eodem ferunt*, y conduisent (au *Laurentinum*).

5. *Quartodecimo lapide*. De mille en mille pas (1 kilom 481 mètres) on trouvait sur les voies romaines de grosses bornes cylindriques, hautes de sept à huit pieds environ, en marbre ou en pierre, et posées sur un piédestal. Une inscription, gravée sur le fût ou sur le piédestal, indiquait les distances à partir du *mille d'or* du Forum romain. Les routes étaient ainsi bornées jusqu'à cent milles de Rome.

6. *Excipit iter*. En quittant la grande route, la *via consularis* ou *prætoria*, on prend un chemin agraire, *via agraria*, terme générique qui renfermait deux espèces: le *diverticulum* ou *actus*, grand chemin vicinal pour les troupeaux et les chars, et le *iter*, chemin moins large et spécialement destiné aux gens à pied ou à cheval.

7. *Longius*, à cause du sable qui ralentit le mouvement des roues.

8. *Depulsa*, au nominatif plurier se rapporte à *armenta*.

9. *Nitescunt*, s'engraissent. Le *montibus hieme depulsa* est encore vrai aujourd'hui: de nombreux troupeaux de moutons descendent, à la fin d'octobre, des montagnes du royaume de Naples, pour passer l'hiver dans la campagne de Rome. Ils viennent jouir en automne du second printemps que l'on voit naître après les pluies.

10. *Non sumptuosa tutela*, d'un entretien peu coûteux.

11. *Atrium*, cour entourée de portiques où les patrons recevaient leurs clients. Le nom et la chose venaient d'*Atria*, ville d'Etrurie. Voyez la description des différentes espèces d'*atrium* dans *Rome au siècle d'Auguste*, par M. Ch. Dezobry, t. 1, p. 276.

12. *Frugi*, forme indécl. de *frux*. Cicéron traduit ce mot par *moderatus* et *temperans*. Quintilien l'oppose à *luxuriosus*.

13. *Specularibus*, pierres spéculaires. Cette pierre, qui se débitait en feuilles minces et transparentes, avait le mat et le gris de l'alun de roche: elle ne fut découverte que du temps de Sénèque. On présume qu'avant cette époque les fenêtres étaient garnies de toiles transparentes, fixés sur des treillis.

cavædium[14] hilare: mox triclinium satis pulchrum, quod in littus excurrit: ac si quando Africo mare impulsum est, fractis jam et novissimis fluctibus leviter adluitur. Undique valvas, aut fenestras[15] non minores valvis habet: atque a lateribus et a fronte quasi tria maria prospectat: a tergo cavædium, porticum, aream, porticum rursus, mox atrium, silvas et longinquos respicit montes. Hujus a læva retractius[16] paullo cubiculum est amplum, deinde aliud minus, quod altera fenestra admittit orientem, occidentem altera retinet[17]. Hæc et[18] subjacens mare longius quidem, sed securius intuetur. Hujus cubiculi et triclinii illius objectu[19] includitur angulus, qui purissimum solem continet et accendit[20]. Hoc hibernaculum, hoc etiam gymnasium meorum est. Ibi omnes silent venti, exceptis qui nubilum inducunt, et serenum ante, quam usum loci[21], eripiunt. Adnectitur angulo cubiculum in apsida curvatum[22], quod ambitum solis fenestris omnibus sequitur. Parieti ejus in bibliothecæ speciem armarium insertum est, quod non legendos libros, sed lectitandos[23] capit.

Adhæret dormitorium membrum, transitu interjacente, qui, suspensus et tubulatus, conceptum vaporem[24] salubri temperamento huc illuc digerit et ministrat. Reliqua pars lateris hujus servorum libertorumque usibus detinetur, plerisque[25] tam mundis, ut accipere hospites possint.

14. *Cavædium*, cour intérieure.

15. *Valvas*, portes de bois à deux battants. — *Fenestras*, fenêtres, de la même grandeur que les portes, mais transparentes et garnies de *spéculaires*.

16. *Retractius*; en retrait, s'avançant un peu moins vers la mer que la salle à manger.

17. *Retinet*, en garde et semble en prolonger les derniers rayons.

18. *Et: de même* que la salle à manger, cette chambre domine *aussi* la mer; mais elle en est plus éloignée, et n'est jamais baignée même de ses flots mourants.

19. *Objectu includitur angulus*, la rencontre... forme un angle rentrant.

20. *Accendit*, en augmente l'ardeur par la réflexion.

21. *Usum loci*, la douce chaleur qu'on y trouve.

22. *In apsida curvatum*. Cette forme cintrée n'est pas celle de la voûte, mais de la muraille, qui, s'arrondissant sur le flanc de l'édifice, présentait ainsi une fenêtre à toutes les positions du soleil.

23. *Lectitandos*, ceux qu'il faut lire sans cesse, et par conséquent les meilleurs.

24. *Membrum*, corps de logis. — *Transitu*, un conduit muni de plusieurs tuyaux; *tubulatus*, qui, suspendu entre les différentes pièces, distribuait la chaleur; *vaporem*, jusque dans les chambres à coucher. C'est un calorifère.

25. *Plerisque*, sous-ent. *cubiculis*.

Ex alio latere cubiculum est politissimum ; deinde vel cubiculum grande, vel modica cœnatio [26], quæ plurimo sole, plurimo mari lucet [27]. Post hanc cubiculum cum procœtone [28], altitudine [29] æstivum, munimentis [30] hibernum : est enim subductum omnibus ventis. Huic cubiculo aliud et procœton communi pariete junguntur. Inde balinei cella frigidaria [31] spatiosa et effusa, cujus in contrariis parietibus duo baptisteria, velut ejecta [32], sinuantur, abunde capacia, si innare in proximo [33] cogites. Adjacet unctorium, hypocaustum [34], adjacet propnigeon [35] balinei : mox duæ cellæ, magis elegantes, quam sumptuosæ. Cohæret calida piscina mirifica, ex qua natantes mare adspiciunt. Nec procul sphæristerium, quod calidissimo soli, inclinato jam die, occurrit [36]. Hic turris erigitur, sub qua diætæ [37] duæ, totidem in ipsa. Præterea cœnatio, quæ latissimum mare, longissimum littus, amœnissimas villas prospicit. Est et alia turris [38] : in hac cubiculum, in quo sol nascitur conditurque [39], lata post apotheca et horreum [40]. Sub hoc triclinium, quod turbati maris non nisi fragorem et sonum

26. *Cœnatio*, salle de réunion pour la famille, établie souvent en forme de terrasse à l'étage supérieur d'un édifice; espèce de salon où l'on se rendait quelquefois au sortir de la salle à manger, à moins que chacun ne se retirât dans son appartement : *Ex triclinio fit in diætam sive cœnationem transitus*. SIDON.

27. *Lucet*, égaie.

28. *Procœtone*, antichambre.

29 *Altitudine*. La hauteur de la voûte rend une salle plus fraîche en été, par la grande quantité d'air qu'elle renferme.

30. *Munimentis*, les abris qui la protégent contre les vents, la rendent tiède en hiver.

31. *Cella frigidaria*, la salle des bains froids. — *Effusa*, étendue.

32. *Ejecta*, en saillie.

33. *Innare in proximo*, sous-ent. *loco*, nager un peu, faire quelques brasses.

34. *Unctorium*, ou *cella tepidaria*, dans laquelle on se parfumait. — *Hypocaustum*, salle chauffée en général; ici c'est la *cella caldaria*, salle du bain chaud.

35. *Propnigeon*, fourneau pour chauffer les bains.

36. *Sphæristerium*, jeu de paume, et en général salle de jeux. — *Soli occurrit*, ne laisse entrer le soleil que sur la fin du jour.

37. *Sub qua*, au pied de la tour, à la base, dans la partie qui se confond avec le reste de l'édifice. — *Diæta*, réunion de plusieurs chambres, appartement où l'on demeurait pendant le jour.

38. *Alia turris*, à l'autre aile de la maison.

39. *In quo.... conditurque*, percée au levant et au couchant.

40. *Apotheca*, cellier, lieu où l'on conservait le vin. — *Horreum*, grenier, où l'on gardait le blé, ou les vieux meubles.

patitur [41], eumque jam languidum ac desinentem ; hortum et gestationem [42] videt, qua hortus includitur.

Gestatio buxo, aut rore marino, ubi deficit buxus, ambitur : nam buxus, qua parte defenditur tectis, abunde viret; aperto cœlo apertoque vento, et, quanquam longinqua, aspergine maris, inarescit. Adjacet gestationi interiore circuitu [43] vinea tenera et umbrosa, nudisque etiam pedibus mollis et cedens [44]. Hortum morus et ficus frequens vestit : quarum arborum illa vel maxime ferax est terra, malignior ceteris. Hac non deteriore, quam maris facie, cœnatio remota a mari fruitur. Cingitur diætis duabus a tergo, quarum fenestris subjacet vestibulum villæ, et hortus alius, pinguis et rusticus. Hinc cryptoporticus [45], prope publici operis instar, extenditur. Utrinque fenestræ, a mari plures, ab horto singulæ, et altius pauciores [46]. Hæ, quum serenus dies et immotus, omnes; quum hinc vel inde ventus inquietus, qua venti quiescunt, sine injuria patent. Ante cryptoporticum xystus violis odoratus. Teporem solis infusi repercussu cryptoporticus auget, quæ ut tenet solem, sic Aquilonem inhibet submovetque ; quantumque caloris ante, tantum retro [47] frigoris. Similiter Africum sistit, atque ita diversissimos ventos, alium alio a latere, frangit et finit. Hæc jucunditas ejus hieme, major æstate : nam ante meridiem xystum, post meridiem gestationem hortique proximam partem umbra sua temperat; quæ, ut dies crevit

41. *Non nisi.... patitur*. Elle ne s'avance pas vers la mer, comme celle dont on a parlé plus haut, et n'est pas baignée par les dernières vagues. Placée plus loin du rivage, et ouverte probablement vers le nord, elle sert d'asile aux convives quand la mer est agitée, et l'on n'y entend plus que le bruit affaibli des flots.

42. *Gestationem*. Voy. lettre 2e, note 7.

43. *Interiore circuitu*. Une vigne forme autour du jardin une promenade concentrique à l'allée nommée *gestatio* : celle-ci enveloppe et la vigne et le jardin.

44. *Mollis et cedens*, s'entendent du terrain, *vinea*, dans lequel est plantée la vigne, *vitis*.

45. *Cryptoporticus*, galerie fermée. *Publici operis*, qu'à sa grandeur on prendrait pour un monument public.

46. *Plures.... singulæ, pauciores*. On a supposé, pour expliquer ce passage, que les fenêtres du côté de la mer étaient deux fois aussi nombreuses que celles qui s'ouvraient sur le jardin, et que dans la partie supérieure de la galerie étaient encore percées d'autres ouvertures en moins grand nombre; cette partie de la description est peu claire : le texte même est incertain. Plusieurs éditeurs lisent *alternis* au lieu de *altius*

47. *Ante*, du côté de la mer au midi. — *Retro*, du côté du jardin, au nord.

decrevitque, modo brevior, modo longior hac vel illac cadit. Ipsa vero cryptoporticus tunc maxime caret sole, quum ardentissimus culmini ejus insistit. Ad hoc patentibus fenestris Favonios accipit transmittitque : nec umquam aere pigro et manente ingravescit. In capite xysti deinceps cryptoporticus [48], horti diæta est. amores mei ; re vera amores : ipse posui. In hac heliocaminus [49] quidem, alia xystum, alia mare, utraque solem, cubiculum autem valvis, cryptoporticum fenestra prospicit. Qua mare [50] contra parietem medium, zotheca [51] perquam eleganter recedit : quæ specularibus et velis obductis reductisve modo adjicitur cubiculo, modo aufertur. Lectum et duas cathedras capit : a pedibus mare, a tergo villæ, a capite silvæ : tot facies locorum totidem fenestris et distinguit et miscet [52]. Junctum est cubiculum noctis et somni. Non illud voces servulorum, non maris murmur, non tempestatum motus, non fulgurum lumen, ac ne diem quidem sentit, nisi fenestris apertis. Tam alti abditique secreti illa ratio, quod interjacens andron [53] parietem cubiculi hortique distinguit, atque ita omnem sonum media inanitate consumit. Applicitum est cubiculo hypocaustum perexiguum, quod angusta fenestra suppositum [54] calorem, ut ratio exigit, aut effundit aut retinet. Procœton inde et cubiculum porrigitur in solem : quem orientem statim exceptum ultra meridiem, obliquum quidem, sed tamen servat. In hanc ego diætam quum me recipio, abesse mihi etiam a villa mea videor, magnamque ejus voluptatem, præcipue Saturnalibus [55], capio, quum

48. *Xysti, deinceps cryptoporticus*. le parterre et la galerie fermée s'étendant sur deux lignes parallèles, le pavillon du jardin se trouve au bout de l'un et par conséquent de l'autre.

49. *Heliocaminus*, ou *solarium*, salle construite de façon à recevoir et à concentrer les rayons du soleil.

50. *Qua mare*, sous-entendu *parte prospicit*.

51. *Zotheca*, cabinet, boudoir. Ce mot désignait primitivement une cabane destinée à engraisser les animaux, ζώων θήκη.

52. *Miscet :* car la petitesse du boudoir permettait d'apercevoir à la fois tous ces points de vue; *distinguit :* car chacune des trois fenêtres n'en montrait qu'un seul.

53. *Andron*. Les Grecs employaient ce mot pour désigner la salle des hommes, par opposition au gynecée. Les Romains s'en servaient pour signifier un espace vide entre deux murailles, une ruelle entre deux bâtiments.

54. *Suppositum*. Les *hypocausta* étaient pavés en pierre ou en marbre, et chauffés par-dessous.

55. *Saturnalibus*. Cette fête revenait le xvi des Kal. de janvier (17 déc.) c'était une époque de bruyante gaîté, destinée à rappeler, par la licence impunie

reliqua pars tecti licentia dierum festisque clamoribus personat : nam nec ipse meorum lusibus, nec illi studiis meis obstrepunt. Hæc utilitas, hæc amœnitas deficitur aqua salienti, sed puteos, ac potius fontes habet : sunt enim in summo [56]. Et omnino littoris illius mira natura : quocumque loco moveris humum, obvius et paratus humor occurrit, isque sincerus ac ne leviter quidem tanta maris vicinitate corruptus. Suggerunt affatim ligna proximæ silvæ, ceteras copias Ostiensis colonia ministrat. Frugi quidem homini sufficit etiam vicus, quem una villa discernit [57] : in hoc balinea meritoria [58] tria : magna commoditas, si forte balineum domi vel subitus adventus, vel brevior mora [59] calefacere dissuadeat. Litus ornant varietate gratissima, nunc continua, nunc intermissa tecta villarum, quæ præstant multarum urbium faciem, sive mari, sive ipso littore utare [60] : quod nonnunquam longa tranquillitas mollit ; sæpius frequens et contrarius fluctus indurat [61]. Mare non sane pretiosis piscibus abundat : soleas tamen et squillas optimas suggerit. Villa vero nostra etiam mediterraneas copias præstat, lac in primis : nam illuc e pascuis pecora conveniunt, si quando aquam umbramve sectantur. Justisne de causis eum tibi videor incolere, inhabitare, diligere secessum ? quem tu nimis urbanus [62] es nisi concupiscis. Atque utinam concupiscas ! ut tot tantisque dotibus villulæ nostræ maxima commendatio ex tuo contubernio accedat. Vale [63].

des esclaves, l'égalité primitive du règne de Saturne. Voy. la description de ces fêtes dans *Rome au siècle d'Auguste*, t. III, p. 130.

56. *In summo*, à la superficie : il n'est pas nécessaire de creuser profondément pour trouver l'eau; elle semble donc fournie par des sources plutôt que par des puits.

57. *Discernit*. Une seule villa sépare la maison de Pline du village.

58. *Balinea meritoria*, bains publics.

59. *Brevior mora*, le peu de séjour que le maître a résolu de faire dans sa maison.

60. *Littore utare*, soit qu'on se promène sur le rivage.

61. *Mollit.... indurat* Si ces deux mots se rapportent à *littus*, comme la construction l'indique, le premier signifie : rend la promenade douce et facile, et le second : l'embarrasse et la rend pénible.

62. *Urbanus*. Horace traduit d'avance ce mot :

Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus
Ruris amatores.

63. La villa de Pline était à peu de distance de *Torre-Paterno*, près du ruisseau appelé *La Focetta*. Il y a, non loin de là, une forêt qui porte encore le nom de *Selva-Laurentina*.

14. — LA CHASSE AUX TESTAMENTS.

C. Plinius Calvisio [1] suo s. (II, 20.)

Assem [2] para [3], et accipe auream fabulam [4], fabulas immo : nam me priorum nova admonuit : nec refert, a qua potissimum incipiam. Verania Pisonis [5] graviter jacebat; hujus dico Pisonis, quem Galba adoptavit. Ad hanc Regulus [6] venit. Primum impudentiam hominis, qui venerit ad ægram, cujus marito inimicissimus, ipsi [7] invisissimus fuerat. Esto, si venit tantum : at ille etiam proximus toro sedit : quo die, qua hora nata esset, interrogavit. Ubi audivit, componit vultum, intendit oculos, movet labra, agitat digitos, computat, nihil [8], nisi ut diu miseram exspectatione suspendat. *Habes*, inquit, *climactericum tempus* [9], *sed evades. Quod ut tibi magis liqueat*, *aruspicem* [10] *consulam*, *quem sum frequenter expertus.* Nec mora : sacrificium facit, affirmat exta cum siderum significatione congruere. Illa, ut in periculo, credula, poscit codicillos [11] :

1. *Calvisio*, ami et commensal (*contubernalis*) de l'auteur.

2. *Assem*, as, monnaie d'airain portant d'un côté l'image de Janus au double front, de l'autre une proue de navire avec le chiffre 1. Elle valait le quart du sesterce ou 5 centimes 5/8.

3. *Para*. On donnait un *as* à un conteur mendiant, comme nous donnons un sou à un chanteur.

4. *Fabulam*, historiette, et non fable.

5. *Verania Pisonis*, sous-ent. *filia* pour *uxor*, parce que la femme était censée fille de famille. Ainsi Lucain :

> Liceat tumulo scripsisse : *Catonis*
> *Marcia*. . . . .

Tacite raconte qu'elle rendit courageusement les derniers honneurs à son mari, et racheta sa tête à ses assassins.

6. *Regulus*. Voy. lettre 3e.

7. *Ipsi*, *sc. Pisoni*. Acharné contre Pison, il lui avait été également odieux. Montanus reprocha à Régulus d'avoir été jusqu'à enfoncer ses dents dans la tête mutilee du fils adoptif de Galba.

8. *Nihil*, sans autre but que de...

9. *Climactericum tempus*. C'était une année qui revenait périodiquement dans la vie d'un individu et complétait une espèce de cycle de sept ans, selon les uns, de neuf ans, suivant les autres. La superstition des astrologues ou de leurs dupes attachait une idee de danger au retour de cette annee fatale.

10. *Aruspicem*, de *ara*, autel, ou de *aruga*, victime ; devin qui trouvait l'avenir dans les entrailles des victimes. Cette superstition venait de l'Etrurie.

11. *Codicillos*, diminutif de *codices*, et proprement petits livres, tablettes de cire sur lesquelles on jetait à la hâte ce qu'on n'avait pas le temps d'ecrire sur de la *membrana* ou du *papyrus*, avec le *calamus* et l'*atramentum*. Par derivation, on appela *codicilles* un testament fait par acte privé et sans aucune formalité, auquel Auguste, d'après l'avis du jurisconsulte Trébatius, donna toute la validité des testaments ordinaires.

legatum [12] Regulo scribit : mox ingravescit : clamat moriens, *o hominem nequam*, *perfidum*, *ac plus etiam quam perjurum !* qui sibi per salutem filii pejerasset [13]. Facit hoc Regulus non minus scelerate quam frequenter, quod iram deorum, quos ipse quotidie fallit, in caput infelicis pueri detestatur [14]. Velleius Blæsus, ille locuples consularis, novissima valetudine conflictabatur : cupiebat mutare testamentum. Regulus, qui speraret aliquid ex novis tabulis [15], quia nuper captare eum cœperat, medicos hortari, rogare, quoquo modo spiritum homini prorogarent. Postquam signatum est testamentum, mutat personam, vertit allocutionem, iisdemque medicis, *Quosque miserum cruciatis? quid invidetis bonam mortem*, *cui dare vitam non potestis?* Moritur Blæsus, et tanquam omnia audisset, Regulo ne tantulum quidem [16]. Sufficiunt duæ fabulæ. An scholastica lege [17] tertiam poscis? Est unde fiat. Aurelia, ornata femina [18], signatura testamentum [19], sumpserat pulcherrimas tunicas. Regulus quum venisset ad signandum, *Rogo*, inquit, *has mihi leges* [20]. Aurelia ludere hominem putabat ; ille serio instabat. Nec multa : coegit mulierem aperire tabulas, ac sibi tunicas, quas erat induta, legare : observavit scribentem [21], inspexit an scripsisset. Et Aurelia quidem vivit : ille tamen istud tanquam morituram coegit. Et hic hereditates, hic legata [22],

12. *Legatum*, legs, donation par testament.

13. *Qui sibi... pejerasset*. Ces mots sont de Pline, qui explique ainsi l'exclamation de *Verania : plus quam perjurum !*

14. *Detestatur*, il appelle par ses imprécations... il invoque les dieux comme témoins de ses paroles, et les prie de frapper, s'il ne dit vrai, la tête de son fils.

15. *Tabulis*, même sens que *codicillis*. Voy. note 11.

16. *Regulo ne tantulum quidem*, sous-ent. *relinquit*.

17. *Scholastica lege*. On ignore quelle est cette coutume des écoles qui semblait exiger une *troisième fable*. L'auteur ferait-il allusion à l'ancienne loi des trilogies dramatiques ? Nous avouons que le mot *scholastica* semble rappeler un autre souvenir.

18. *Ornata*, d'une illustre naissance et d'un rang élevé.

19. *Signandum*. Les testaments faits d'après l'édit du préteur, *jure honorario*, devaient être scellés par sept témoins.

20. *Leges*, subjonctif du verbe *legare*.

21. *Observavit scribentem*. Il se souvenait de Blæsus et du *ne tantulum quidem*.

22. *Hereditates, legata*. L'héritier était le représentant du défunt, substitué à tous ses droits, à toutes ses obligations. Le légataire recevait seulement un don laissé par le défunt, et payable par l'héritier.

quasi mereatur, accipit. Ἀλλὰ τί διατείνομαι [23] in ea civitate, in qua jampridem non minora præmia, immo majora, nequitia et improbitas, quam pudor [24] et virtus, habent? Aspice Regulum, qui ex paupere et tenui ad tantas opes per flagitia processit, ut ipse mihi dixerit, « quum consuleret [25], quam cito sestertium sexcenties [26] impleturus esset, invenisse se exta duplicia [27], quibus portendi, milliens et ducenties habiturum. » Et habebit, si modo, ut cœpit, aliena [28] testamenta, quod est improbissimum genus falsi, ipsis, quorum sunt illa, dictaverit. Vale.

15. — LA VIEILLESSE D'UN SAGE.

C. Plinius Calvisio [1] suo s. (III, 1.)

Nescio, an ullum jucundius tempus exegerim, quam quo nuper apud Spurinnam fui ; adeo quidem, ut neminem magis in senectute (si modo senescere datum est) æmulari velim : nihil est enim illo vitæ genere distinctius [2]. Me autem ut certus siderum cursus, ita vita hominum disposita delectat, senum præsertim. Nam juvenes adhuc confusa quædam et quasi turbata non indecent : senibus placida omnia et ordinata conveniunt, quibus industria [3] sera, turpis ambitio [4] est. Hanc regulam Spurinna constantissime servat, quin etiam parva hæc. (parva. si non quotidie fiant [5]) ordine quodam et velut orbe [6] circumagit. Mane lectulo continetur : hora secunda [7] calceos [8] poscit : ambulat millia passuum tria [9]. Nec minus animum quam corpus exercet. Si adsunt amici, honestissimi sermones explicantur : si non, liber legitur : interdum etiam præsentibus amicis, si tamen illi non gravantur. Deinde considet, et liber rursus, aut sermo libro potior : mox vehiculum ascendit : assumit uxorem singularis exempli [10], vel aliquem amicorum, ut me proxime [11]. Quam pulchrum illud, quam dulce secretum [12]! quantum ibi antiquitatis [13] ! quæ facta, quos viros audias ! quibus præceptis imbuare ! quamvis ille hoc temperamentum modestiæ suæ indixerit, ne præcipere videatur. Peractis septem millibus passuum, iterum ambulat mille, iterum residet, vel se cubiculo ac stilo reddit Scribit enim, et quidem utraque lingua, lyrica [14] doctissima. Mira illis dulcedo, mira suavitas, mira hilaritas : cujus gratiam cumulat sanctitas scribentis. Ubi hora balinei nuntiata est, (est autem hieme nona, æstate octava [15]) in sole, si caret

23. Διατείνομαι, pourquoi insister sur cette conduite, pourquoi m'en indigner comme d'une chose extraordinaire ?

24. *Pudor*, l'honneur.

25. *Cum consuleret quam cito*, quand il consultait les dieux pour savoir à quelle époque...

26. *Sestertium sexcenties*. Les Latins comptaient par *sestertii* et par *sestertia*. Le *sestertius* était une monnaie reelle, valant, au temps de Pline, quatre *as*, ou le quart du denier, c'est-à-dire 22 cent. 1/2 de notre monnaie. Le *sestertium* était une monnaie fictive valant mille sesterces reels. *Decem sestertii* sont dix sesterces, et *decem sestertia* dix mille sesterces. Lorsqu'un adverbe numeral est joint au mot *sestertium*, il signifie autant de fois cent mille *sestertii*. Ici *sexcenties sestertium* veut dire six cents fois cent mille *sestertii*, ou soixante millions de *sestertii*, c'est-à-dire treize millions cinq cent mille francs.

27. *Exta duplicia*. Il trouva doubles entrailles. Le foie, par exemple, apparaissait replié sur lui-même ; c'est ce que Suetone rapporte d'Auguste : « Primo autem consulatu ei... immolanti omnium victimarum jecinora replicata intrinsecus ab ima fibra paruerunt. » (*Aug.* c. 95.)

28. *Aliena*, car ils ne sont plus l'expression de la volonté de ceux qui les signent.

— 1. *Calvisio*. A qui Pline a déjà adressé la lettre précédente.

2. *Distinctius*. Mieux distribué, mieux coordonne. Plus loin Pline exprime la même idee par le mot *disposita*, qu'il oppose a *confusa*.

3. *Industria*. L'activité. Pline emploie ordinairement ce terme pour exprimer le travail de l'orateur qui plaide, ou du citoyen qui parcourt la carrière des charges publiques

4. *Ambitio*. La recherche des honneurs.

5. *Parva si non quotidie fiant*. Les plus petites actions prennent de l'importance quand on les fait regulièrement et pour executer un plan tracé par la raison

6. *Orbe*, en cercle, c'est-à-dire périodiquement.

7. *Hora secunda*. Les Romains avaient un *jour civil*, divisé comme le nôtre en vingt-quatre heures egales, et dont la supputation leur venait des Etrusques ; mais ils parlaient ordinairement du *jour naturel*, commençant au lever du soleil et finissant a son coucher : ce jour se partageait en douze heures plus ou moins longues, selon les saisons. La *seconde heure* correspondrait donc chez nous à huit heures du matin à l'epoque de l'equinoxe.

8. *Calceos*. Chaussure d'homme qui enveloppait tout le pied. On s'en servait à la ville, et on la remplaçait ordinairement à la campagne par les sandales, espèces de semelles fixees sous le pied au moyen de courroies qui venaient s'attacher à la jambe

9. *Millia... tria* : 4 kil. 443 mètres ; le pas romain équivalant à 1 m. 481 mill.

10. *Uxorem*. Pline nous apprend ailleurs qu'elle se nommait Coccia. — *Singularis exempli*, femme d'un merite rare et exemplaire.

11. *Proxime*, ces jours derniers.

12. *Secretum*, tête à tête.

13. *Quantum antiquitatis !* quelle connaissance de l'antiquité.

14. *Lyrica*. Gasp. Barthius a publié en 1613 quatre odes qu'il attribue à Vestricius Spurinna. L'authenticité en est plus que douteuse. On peut les lire dans la collection des *Poetæ latin. min. Wernsdorf*. T. III. 351.

15. *Hieme nona, æstate octava*. Voy. note 7. Les heures équivalant à 80 minutes au solstice d'eté, et à 40 au solstice d'hiver, Spurinna se baignait toujours à peu près au même moment de la journée, et même un peu plus tôt en hiver qu'en été.

vento, ambulat nudus. Deinde movetur pila[16] vehementer et diu : nam hoc quoque exercitationis genere pugnat cum senectute. Lotus accubat, et paullisper cibum differt : interim audit legentem remissius aliquid et dulcius. Per hoc omne tempus liberum est amicis vel eadem agere, vel alia, si malint. Apponitur cœna non minus nitida quam frugi, in argento puro[17] et antiquo. Sunt in usu et Corinthia[18], quibus delectatur non afficitur[19]. Frequenter comœdis cœna distinguitur[20], ut voluptates quoque studiis condiantur. Sumit aliquid de nocte, et æstate[21]. Nemini hoc longum est; tanta comitate convivium trahitur. Inde illi post septimum et septuagesimum annum aurium oculorumque vigor integer ; inde agile et vividum corpus, solaque ex senectute prudentia[22]. Hanc ego vitam voto et cogitatione præsumo, ingressurus avidissime, ut primum ratio ætatis receptui canere permiserit. Interim mille laboribus conteror, quorum mihi et solatium et exemplum est idem Spurinna. Nam ille quoque, quoad honestum fuit, obiit officia, gessit magistratus, provincias rexit[23], multoque labore hoc otium meruit. Igitur eumdem mihi cursum, eumdem terminum statuo : idque jam nunc apud te subsigno[24], ut, si me longius evehi videris, in jus voces ad hanc epistolam meam[25], et quiescere jubeas, quum inertiæ crimen effugero. Vale.

16. ***Movetur pila.*** Sur les différents jeux de paume. voy. Pollux, liv. IX.

17. ***Puro.*** simple, sans ciselure. Ainsi Vitruve : *Coronarum aliæ sunt puræ*; il y a des corniches nues, sans sculpture.

18. *Corinthia.* L'airain de Corinthe etait une matière plus précieuse que l'or aux yeux des Romains. Il y en avait trois sortes, suivant les proportions diverses dans lesquelles l'or, l'argent et le cuivre y etaient melanges. On raconte que le hasard produisit cet alliage dans l'incendie de Corinthe, lorsque cette ville fut prise par Mummius, l'an 608 de Rome. Il y aurait donc eu alors trois hasards fort complaisants. D'ailleurs les amateurs romains estimaient dans ces *corinthia* encore plus le travail que la matiere : car Pausanias parle d'un certain vase vendu aussi cher qu'un fonds de terre. Pline nous dira tout à l'heure qu'il a consacré une succession à acheter une petite statue de Corinthe ; et son oncle nous apprend que les chefs-d'œuvre si recherches de ses contemporains avaient pour auteurs des artistes corinthiens morts plusieurs siècles avant la prise de leur patrie. (Hist. nat. xxxiv, 2.). Or, il est assez vraisemblable que l'airain qu'ils employaient n'avait pas été préparé par Mummius.

19. ***Delectatur non afficitur.*** Il a même des vases de Corinthe qui l'amusent sans l'attacher.

20. ***Distinguitur***, est varié, entremêlé de comédies.

21. ***Sumit... et æstate.*** Le dîner occupe une partie de la nuit, même en été. car en hiver on se met à table après la fin du jour.

22. ***Sola... prudentia.*** Il n'a d'un vieillard que la sagesse.

23. ***Provincias rexit***, la Gaule Transpadane pendant la guerre d'Othon, et la Germanie sous Trajan.

24. ***Subsigno***, je m'engage comme par une obligation écrite et signée.

16. — LA VIE ET LES TRAVAUX DE PLINE L'ANCIEN.

C. Plinius Macro[1] suo s (III, 5.)

Pergratum est mihi, quod tam diligenter libros avunculi[2] mei lectitas, ut habere omnes velis, quærasque, qui sint omnes. Fungar indicis[3] partibus, atque etiam, quo sint ordine scripti, notum tibi faciam. Est enim hæc quoque studiosis non injucunda cognitio. *De jaculatione equestri*[4] *unus*[5]. Hunc, quum præfectus alæ[6] militaret, pari ingenio curaque composuit. *De vita Pomponii Secundi*[7] *duo*, a quo singulariter amatus, hoc memoriæ amici quasi debitum munus exsolvit. *Bellorum Germaniæ*[8] *viginti*, quibus omnia quæ cum Germanis gessimus bella collegit. Inchoavit, quum in Germania militaret, somnio monitus. Adstitit ei quiescenti Drusi Neronis[9] effigies, qui Germaniæ latissime victor[10] ibi periit : commendabat memoriam suam, orabatque, ut se ab injuria oblivionis assereret. *Studiosi*[11] *tres*, in sex volumina[12] propter amplitudinem divisi : qui-

25. ***Ad hanc epistolam***, aux termes de cette lettre par laquelle Pline s'engage au repos.

— 1 *Macro.* Bæbius Macer, personnage consulaire. Il y avait aussi un Calpurnius Macer. gouverneur d'une province voisine de la Bithynie, à l'époque où Pline y commandait.

2. *Avunculi*, Pline l'ancien, frère de la mère de notre auteur.

3. *Indicis*, catalogue, table des matières.

4. *De jaculatione equestri.* Sur l'art de lancer le javelot à cheval. Pline l'ancien fait lui-même mention de cet ouvrage dans son Histoire naturelle, VIII, 42.

5. *Unus*, sous-entendu *liber compositus est.*

6. *Alæ*, corps de cavalerie de trois cents à mille hommes, ainsi nommé parce qu'on plaçait ordinairement la cavalerie aux ailes de l'armée : il se subdivisait en dix *turmæ*.

7. *Pomponii Secundi* Quintilien lui donne le premier rang parmi les tragiques latins, et Pline l'ancien l'appelle le poëte consulaire.

8. *Bellorum Germaniæ.* Tacite fait mention de cet ouvrage. Voy. *Ann.* I, 69. Il commençait à être rare du temps de Symmaque.

9. *Drusi Neronis*, fils de Livie, femme d'Auguste, et frère de l'empereur Tibère.

10. ***Latissime victor.*** Il soumit les Germains depuis la Batavie jusqu'à l'Elbe.

11. *Studiosi*, au genitif : trois livres de l'homme de lettres. Remarquez ce sens nouveau et restreint du mot *studiosus*. Ici, comme partout, la langue est le miroir d'une epoque. Pline dit ailleurs *colit studia, studiosos amat.*

12. ***In sex volumina.*** On voit que *volumen*, souvent synonyme de *liber*, en indiquait quelquefois une subdivision.

bus oratorem ab incunabulis [13] instituit et perfecit. *Dubii sermonis* [14] *octo :* scripsit sub Nerone, novissimis annis, quum omne studiorum genus paullo liberius et erectius [15] periculosum servitus fecisset. *A fine Aufidii Bassi* [16] *triginta unus. Naturæ historiarum* [17] *triginta septem*, opus diffusum [18], eruditum, nec minus varium quam ipsa natura. Miraris, quod tot volumina, multaque in his tam scrupulosa [19], homo occupatus absolverit? Magis miraberis, si scieris, illum aliquandiu causas actitasse ; decessisse anno sexto et quinquagesimo : medium tempus distentum impeditumque qua officiis maximis, qua [20] amicitia principum [21] egisse.

Sed erat acre ingenium, incredibile studium, summa vigilantia. Lucubrare Vulcanalibus [22] incipiebat, non auspicandi causa [23], sed studendi, statim a nocte multa : hieme

13. *Ab incunabulis.* Quintilien a suivi le même plan dans son *Éducation de l'orateur* où il cite quelquefois Pline.

14. *Dubii sermonis*, ouvrage grammatical, sur la forme ou la signification douteuse de certains mots.

15. *Paullo liberius et erectius.* Pline écrivit ce livre pour s'occuper sans se compromettre. La grammaire n'est pas séditieuse.

16. *Aufidii Bassi.* Histoire contemporaine depuis l'époque où s'était arrêté Aufidius Bassus, dont Quintilien cite l'ouvrage, X, I, 104. Il paraît que ces trente livres de Pline embrassaient le règne de Vespasien.

17. *Naturæ historiarum.* Seul ouvrage de Pline l'ancien qui ait échappé aux ravages du temps, compilation immense, où manque souvent l'esprit d'observation et de critique.

18. *Diffusum*, immense.

19. *Scrupulosa*, détails difficiles, minutieux.

20. *Qua... qua*, tant par... que par. C'est ainsi que Pline écrit ailleurs : « Qua fœminæ, qua viri, qua privatim, qua publice. »

21. *Amicitia principum*, de Vespasien et de Titus.

22. *Vulcanalibus :* le dix des kal. de septembre, c'est-à-dire le 23 août.

23. *Non auspicandi causa*, non pour commencer la série de ses veilles sous un heureux auspice. Vulcain, le Dieu du feu et des arts était le patron naturel du travail. Il arrivait quelquefois qu'on commençât un ouvrage à certain jour de fête, non pour l'avancer davantage, mais pour en consacrer les prémices, c'est ce qui avait lieu le premier janvier.

Quisque suas artes ob idem delibat agendo;
Nec plus quam solitum testificatur opus. OVIDE, *Fast.* I, 169.

Tel n'était pas le motif de Pline l'ancien en commençant à veiller le jour des fêtes de Vulcain. C'était par amour de l'étude qu'il devançait la fin de l'automne, époque ordinaire de ces travaux nocturnes.

Post finem autumni media de nocte supinum
Clamosus juvenem pater excitat..... JUVÉNAL. *Sat.* 14, v. 190, 191

vero, ab hora septima [24], vel quum tardissime, octava, sæpe sexta. Erat sane somni paratissimi [25], nonnunquam etiam inter ipsa studia instantis et deserentis. Ante lucem ibat ad Vespasianum imperatorem; nam ille quoque noctibus utebatur : inde ad delegatum sibi officium [26]. Reversus domum, quod reliquum erat temporis, studiis reddebat. Post cibum [27] sæpe (quem interdiu levem et facilem veterum more sumebat) æstate, si quid otii, jacebat in sole : liber legebatur : adnotabat excerpebatque. Nihil enim legit, quod non excerperet. Dicere etiam solebat, nullum esse librum tam malum, ut non aliqua parte prodesset. Post solem plerumque frigida lavabatur. Deinde gustabat, dormiebatque minimum. Mox, quasi alio die, studebat in cœnæ tempus. Super hanc [28] liber legebatur, adnotabatur, et quidem cursim. Memini quemdam ex amicis, quum lector quædam perperam pronuntiasset, revocasse [29] et repeti coegisse : huic avunculum meum dixisse : *Intellexeras nempe?* quum ille adnuisset : *Cur ergo revocabas ? decem amplius versus* [30] *hac tua interpellatione perdidimus.* Tanta erat parsimonia temporis. Surgebat æstate a cœna, luce; hieme, intra primam noctis, et tanquam aliqua lege cogente. Hæc

24. *Hora septima.* Voy. la lettre précédente, notes 7 et 15.

25. *Somni paratissimi :* il avait le sommeil à ses ordres, dormait quand il avait quelque loisir, souvent même sans se coucher, et presque sans interrompre son travail.

26. *Ad delegatum... officium*, remplir les devoirs que lui imposait l'empereur.

27. *Post cibum.* Vers la sixième heure, c'est-à-dire vers midi, les anciens prenaient un léger repas, le *prandium*. On le faisait presque toujours seul, sans se mettre à table, et sans rien prendre de chaud : quelquefois on n'y mangeait qu'un morceau de pain sec. Chez plusieurs ce repas de midi était précédé d'un premier déjeuner nommé *jentaculum*, composé d'un peu de pain trempé dans du vin, ou de pain et de fromage, ou simplement de vin dans lequel on mêlait une espèce de fenouil nommé *silum*, ce qui faisait appeler *silatum* ce premier déjeuner. Il paraît que Pline l'ancien n'en avait pas l'habitude; mais il y suppléait par un goûter *gustatio* qui l'aidait à attendre la *cœna*. Ce repas intermédiaire, quelque léger qu'il fût, nous paraît bien voisin des deux autres, puisque ce savant se mettait à table de bonne heure. Il est donc probable qu'ayant passé la nuit à l'étude et la matinée aux affaires, il avançait de beaucoup l'heure du *prandium*. Ajoutons, puisque l'occasion s'en présente, qu'outre le goûter dont il est ici question, les Latins connaissaient encore une autre *gustatio* ou *promulsis* qui n'était qu'un premier acte de la *cœna*, un premier service, composé d'œufs, de laitues, d'olives et d'autres fruits.

28. *Super hanc*, pendant ce repas. Notre auteur s'exprime encore ainsi dans une autre lettre : « De ejus nequitia... omnes super cœnam loquebantur. »

29. *Revocasse*, rappela le lecteur au mot qu'il avait mal prononcé ; le reprit.

30. *Versus*, lignes.

inter medios labores Urbisque fremitum. In secessu[31] solum balinei tempus studiis eximebatur. Quum dico balinei, de interioribus[32] loquor; nam dum destringitur[33] tergiturque audiebat aliquid aut dictabat. In itinere, quasi solutus ceteris curis, huic uni[34] vacabat. Ad latus notarius[35] cum libro et pugillaribus, cujus manus hieme manicis[36] muniebantur, ut ne cœli quidem asperitas ullum studiis tempus eriperet : qua ex causa Romæ quoque sella vehebatur. Repeto, me correptum ab eo, cur ambularem. *Poteras*, inquit, *has horas non perdere*. Nam perire omne tempus arbitrabatur, quod studiis non impertiretur. Hac intentione tot ista volumina peregit, Electorumque commentarios[37] centum sexaginta mihi reliquit, opistographos[38] quidem et minutissime scriptos, qua ratione multiplicatur hic numerus. Referebat ipse, potuisse se, quum procuraret[39] in Hispania, vendere hos commentarios Largio Licinio[40] quadringentis millibus nummum[41] : et tunc aliquanto pauciores erant. Nonne videtur tibi, recordanti quantum legerit, quantum scripserit, nec in officiis ullis, nec in amicitia principum fuisse? rursus, quum audis quid officiis laboris impenderit, nec scripsisse, nec legisse[42]? Quid est enim,

31. *In secessu*, dans la retraite, à la campagne. C'est ainsi qu'on lit, lettre 18e : *Ab urbe secessit.*

32. *De interioribus*, du temps même que Pline passait dans l'eau.

33. *Destringitur*. On assouplissait la peau en la frottant avec l'instrument appelé *strigilis*, espèce d'etrille à l'usage des baigneurs.

34. *Huic uni*, la lecture ou la composition.

35. *Notarius*, un tachygraphe, qui écrivait non avec des mots, mais avec des signes, *notis tironianis*.

36. *Manicis*, gants ou plutôt moufles.

37. *Commentarios electorum*, des cahiers d'extraits. On appelait, en général, *commentarii* un recueil de materiaux destines à être mis plus tard en œuvre. Ce terme correspond souvent à celui de *mémoires*.

38. *Opistographos*, écrits au recto et au verso, comme ce poëme dont parle Juvénal :

Scriptus et in tergo necdum finitus Orestes.

39. *Procuraret*, lorsqu'il était procurateur, intendant de l'empereur en Espagne.

40. *Largio Licinio*. Il achetait des livres pour les publier en son nom et mendiait des auditeurs pour en entendre la lecture. Voy. lettre 12e.

41. *Quadringentis... nummum*, 90,000 fr. Le nummus ou sestertius valant 22 centimes 1/2.

42. *Nonne tibi videtur... nec legisse?* Quand on songe aux immenses travaux de Pline l'ancien, on est tenté de croire qu'il a été exclusivement un homme d'étude. D'un autre côté, si l'on pense à tout le temps qu'il savait consacrer à l'étude, on cesse d'être surpris de l'immensité de ses travaux scientifiques.

quod non aut illæ occupationes impedire, aut hæc instantia non possit efficere? Itaque soleo ridere, quum me quidam studiosum vocant, qui, si comparer illi, sum desidiosissimus. Ego autem tantum[43], quem partim publica, partim amicorum officia distringunt? Quis ex istis, qui tota vita litteris assident, collatus illi, non quasi somno et inertiæ deditus erubescat? Extendi epistolam, quum hoc solum quod requirebas, scribere destinassem, quos libros reliquisset. Confido tamen, hæc quoque tibi non minus grata, quam ipsos libros, futura : quæ te non tantum ad legendos eos, verum etiam ad simile aliquid elaborandum, possunt æmulationis stimulis excitare. Vale.

17. — LA STATUE D'AIRAIN DE CORINTHE.

C. Plinius Severo suo s. (III, 6.)

Ex hereditate, quæ mihi obvenit, emi proxime Corinthium[1] signum, modicum quidem, sed festivum et expressum[2], quantum ego sapio, qui fortasse in omni re, in hac certe perquam exiguum sapio[3]. Hoc tamen signum ego quoque intelligo : est enim nudum, nec aut vitia, si qua sunt, celat, aut laudes parum ostentat. Effingit senem stantem : ossa, musculi, nervi, venæ, rugæ etiam ut spirantis apparent : rari et cedentes[4] capilli, lata frons, contracta facies, exile collum : pendent lacerti, recessit venter. A tergo quoque eadem ætas, ut a tergo[5]. Æs ipsum, quantum verus

43. *Ego autem tantum*. Il ne serait pas étonnant que notre auteur, partagé entre tant d'occupations diverses, donnât moins de temps à l'étude que son oncle. Mais est-il le seul qu'on ne lui puisse comparer? non : les hommes voués exclusivement au culte des lettres ne sauraient eux-mêmes soutenir le parallèle.

— 1. *Corinthium*. Voy. la lettre 15e, note 18.

2. *Modicum*, petite; *festivum*, jolie, agréable; *expressum*, bien travaillée. Nous avons vu dans la lettre 12e : *ut Attilius noster expresse dixisse videatur*.

3. *Exiguum sapio*. Par une antique tradition de gravité romaine, Pline, comme autrefois Cicéron, se croit obligé de professer encore l'ignorance des beaux-arts. On sent néanmoins, à la complaisance de sa description, que l'esprit de la Grèce a décidément triomphé. Le passage que nous annotons semble emprunté textuellement à l'accusateur de Verrès : *Etiam capella est quædam, ea quidem mire, ut etiam nos, qui rudes harum rerum sumus, intelligere possimus scite facta et venuste*. Remarquez une différence, malgré l'identité presque absolue des termes. Cicéron se vante de sa prétendue ignorance, Pline l'avoue : c'est dédain chez l'un, modestie un peu affectée chez l'autre.

4. *Cedentes*, qui tombent, qui manquent.

5. *Ut a tergo*, autant que le dos peut l'exprimer.

color indicat, vetus et antiquum. Talia denique omnia, ut possint artificum oculos tenere, delectare imperitorum. Quod me, quanquam tirunculum[6], sollicitavit ad emendum. Emi autem, non ut haberem domi, (neque enim ullum adhuc Corinthium domi habeo) verum ut in patria nostra[7] celebri loco ponerem; ac potissimum in Jovis templo. Videtur enim dignum templo, dignum deo donum. Tu ergo, ut soles omnia, quæ a me tibi injunguntur, suscipe hanc curam, et jam nunc jube basim fieri, ex quo voles marmore, quæ nomen meum honoresque[8] capiat, si hos quoque putabis addendos. Ego signum ipsum, ut primum invenero aliquem, qui non gravetur, mittam tibi : vel ipse quod mavis, afferam mecum. Destino enim (si tamen officii ratio permiserit) excurrere isto. Gaudes, quod me venturum esse polliceor : sed contrahes frontem, quum adjecero, ad paucos dies. Neque enim diutius abesse me eadem hæc, quæ nondum exire, patiuntur. Vale.

18. — LA VIE ET LA MORT DU POÈTE SILIUS ITALICUS.

C. Plinius Caninio[1] suo s. (III, 7.)

Modo nuntiatus est Silius Italicus[2] in Neapolitano suo inedia vitam finisse. Causa mortis, valetudo. Erat illi natus insanabilis clavus[3], cujus tædio ad mortem irrevocabili constantia decucurrit; usque ad supremum diem beatus et felix[4], nisi quod minorem e liberis duobus amisit[5], sed majorem meliorem florentemque, etiam consularem reli-

6. *Tirunculum*, connaisseur bien novice.

7. *In patria nostra*, à Côme.

8. *Honores*, titres, magistratures.

— 1. *Caninius*, compatriote de Pline, avait une villa sur les bords du lac *Larius*, où il partageait son temps entre la pêche, la chasse et l'étude. V. lettre 2e, n. 1.

2. *Silius Italicus*, auteur d'un poëme épique en dix-sept chants sur la seconde guerre punique, que le temps nous a conservé. Voy. les *Etudes de mœurs et de critique* de M. Nisard *sur les poëtes latins de la décadence*.

3. *Clavus*, abcès.

4. *Beatus et felix*. Celui qui reçoit de la Fortune toutes les conditions ordinaires du bonheur est *felix*; s'il sait en jouir et se rendre lui-même heureux, il devient *beatus*. L'un de ces avantages dépend des événements, l'autre de nous. Par une confusion fondée sur un préjugé indestructible et dont le langage doit nécessairement porter l'empreinte, *beatus* est souvent employé pour signifier *riche*, *opulent*.

5. *Minorem e liberis duobus*, comme Sévère. Martial, au livre IX, entreprend de le consoler de cette perte.

quit. Læserat famam suam sub Nerone; credebatur sponte[6] accusasse : sed in Vitellii amicitia sapienter se et comiter gesserat : ex proconsulatu Asiæ[7] gloriam reportaverat : maculam veteris industriæ[8] laudabili otio abluerat. Fuit inter principes civitatis sine potentia, sine invidia. Salutabatur, colebatur, multumque in lectulo jacens, cubiculo semper non ex fortuna frequenti[9], doctissimis sermonibus dies transigebat, quum a scribendo vacaret (scribebat carmina majore cura quam ingenio) nonnunquam judicia hominum recitationibus[10] experiebatur. Novissime, ita suadentibus annis, ab Urbe secessit, seque in Campania tenuit; ac ne adventu quidem novi principis[11] inde commotus est. Magna Cæsaris laus, sub quo hoc liberum fuit : magna illius, qui hac libertate ausus est uti. Erat φιλόκαλος usque ad emacitatis reprehensionem[12]. Plures iisdem in locis villas possidebat, adamatisque novis, priores negligebat. Multum ubique librorum, multum statuarum, multum imaginum[13], quas non habebat modo, verum etiam venerabatur : Virgilii ante omnes, cujus natalem[14] religiosius, quam suum, celebrabat; Neapoli maxime, ubi monumentum ejus[15] adire, ut templum, solebat. In hac tranquillitate annum quintum et septuagesimum excessit, delicato magis corpore, quam infirmo. Utque novissimus a Nerone factus est consul[16], ita postremus ex omnibus, quos Nero consules fecerat, decessit. Illud etiam notabile : ultimus ex Neronianis[17] consularibus obiit, quo consule Nero periit. Quod me recordantem, fragilitatis hu-

6. *Sponte*, et non par crainte du tyran.

7. *Proconsulatu Asiæ*, qu'il avait géré sous Domitien.

8. *Industriæ*. Sa vie active, où il avait joué spontanément le rôle d'accusateur. Voy. la lettre 15e, note 3.

9. *Non ex fortuna frequenti*, sa chambre était toujours pleine d'une foule que n'attirait pas sa fortune. *Frequenti* se rapporte à *cubiculo*.

10. *Recitationibus*. Voy. lettre 6e.

11. *Novi principis*, Trajan, qui revint de Germanie à la nouvelle de la mort de Nerva.

12. Φιλόκαλος... *reprehensionem*. Il aimait tout ce qui était beau, au point qu'on lui reprochait d'avoir la manie d'acheter.

13. *Imaginum*, portraits.

14. *Virgilii.. natalem*, le jour des Ides d'octobre, c'est-à-dire le 15.

15. *Monumentum ejus*. Virgile mourut à Brindes, dans l'Apulie; ses cendres furent transportées à Naples, en Campanie, et ensevelies à deux milles de la ville, sur la route de Puteoles.

16. *Consul factus*, avec Galerius Trachallus, l'an de J.-C. 68.

17. *Neronianis*, créés par Néron.

manæ miseratio subit. Quid enim tam circumcisum, tam breve, quam hominis vita longissima? An non videtur tibi Nero modo fuisse, quum interim ex iis, qui sub illo gesserant consulatum, nemo jam superest? Quanquam quid hoc miror? Nuper Lucius Piso, pater Pisonis illius [18], qui a Valerio Festo per summum facinus in Africa occisus est, dicere solebat, *Neminem se videre in senatu, quem consul ipse sententiam rogavisset*. Tam angustis terminis tantæ multitudinis [19] vivacitas [20] ipsa concluditur. ut mihi non venia solum dignæ, verum etiam laude videantur illæ regiæ lacrymæ. Nam ferunt Xerxem, quum immensum exercitum oculis obiisset, illacrimasse [21], quod tot millibus tam brevis immineret occasus. Sed tanto magis hoc, quidquid est temporis, futilis et caduci, si non datur factis, (nam horum materia in aliena manu) certe studiis proferamus [22]; et quatenus nobis denegatur diu vivere, relinquamus aliquid, quo nos vixisse testemur. Scio te stimulis non egere; me tamen tui caritas evocat, ut currentem quoque instigem, sicut tu soles me. Ἀγαθὴ δ'ἔρις [23], quum invicem se mutuis exhortationibus amici ad amorem im mortalitatis exacuunt. Vale.

19. — LE BIENFAITEUR RECONNAISSANT

C. Plinius Julio Genitori [1] suo s. (III, 11)

Est omnino Artemidori [2] nostri tam benigna natura, ut

18. *Lucius Piso*, consul avec Néron l'an de J.-C. 58. — *Pisonis illius*. Voyez Tacite. *Hist.* IV, 48.

19. *Tantæ multitudinis*. Avant Sylla le sénat était composé de trois cents membres; Antoine le porta au nombre de mille; Auguste le réduisit à six cents.

20. *Vivacitas*, vitalité, capacité de vivre.

21. *Xerxem... illacrimasse*. Voy. Hérodot. VII, 45. Sénèque fait ressortir la contradiction de la conduite de Xerxès, qui pleure la vie trop courte de ses sujets et les entraîne par millions à la mort. Il y avait en lui de l'homme et du despote.

22. *Studiis proferamus*.

Vitam extendere factis
Hoc virtutis opus. VIRGILE.

23. Ἀγαθὴ δ'ἔρις. La rivalité est louable. Hésiod. Ἔργα 24.

— 1. *Genitori*. Voici le portrait que Pline en trace ailleurs: « Vir est emendatus et gravis: paulo etiam horridior et durior ut in hac licentia temporum. » Il conseille à l'une des amies de sa mère de le choisir pour précepteur de son jeune fils, et ne vante pas moins l'éloquence que la vertu de Génitor.

2. *Artemidori*. Il y avait un Artémidore de Daldis, ville de Lydie, qui composa quatre livres sur l'interprétation des songes. Il est peu vraisemblable que ce soit de lui que Pline parle dans cette lettre.

officia amicorum [3] in majus extollat: inde etiam meum meritum, ut vera, ita supra meritum prædicatione circumfert [4]. Equidem, quum essent philosophi ab Urbe summoti [5], fui apud illum in suburbano; et quo notabilius hoc et periculosius esset, fui prætor. Pecuniam etiam, qua tunc illi ampliore opus erat, ut aes alienum exsolveret, contractum ex pulcherrimis causis, mussantibus [6] magnis quibusdam et locupletibus amicis [7], mutuatus ipse, gratuitam dedi. Atque hæc feci, quum, septem amicis meis aut occisis, aut relegatis, (occisis, Senecione [8], Rustico [9], Helvidio [10]; relegatis, Maurico, Gratilla, Arria, Fannia [11]) tot circa me jactis fulminibus quasi ambustus, mihi quoque impendere idem exitium, certis quibusdam notis augurarer. Non ideo tamen eximiam gloriam meruisse me, ut ille prædicat, credo, sed tantum effugisse flagitium. Nam et C. Musonium [12], socerum ejus, (quantum licitum est per ætatem) cum admiratione dilexi, et Artemidorum ipsum jam tum, quum in Syria tribunus militarem, arcta familiaritate complexus sum; idque primum nonnullius indolis dedi specimen, quod virum aut sapientem, aut proximum simillimumque sapienti [13],

3. *Officia amicorum*, les services que lui rendent ses amis.

4. *Circumfert*, il raconte à tout le monde, il publie partout.

5. *Summoti*, par l'édit de Domitien, dont parle Tacite: *Expulsis insuper sapientiæ professoribus, atque omnia bona arte in exilium acta*. Agricola.

6. *Mussantibus*, littéralement parlant entre les dents, craignant de s'exprimer, n'osant ni refuser à cause de la honte, ni accorder à raison du danger.

7. *Amicis*, d'Artémidore.

8. *Senecione*. Herennius Senécion, né en Bétique et questeur en cette province, fut accusé par Metius Carus et mis à mort par Domitien, pour n'avoir sollicité aucune charge après l'expiration de sa questure (*omissi honores pro crimine*. TAC.) et pour avoir écrit la vie de Helvidius Priscus.

9. *Rustico*. Massacré sous Domitien, comme coupable d'avoir loué Thraséas.

10. *Helvidius Priscus*, gendre de Thraséas, fut banni sous Néron, rappelé sous Galba, et mis à mort par Vespasien. Son fils *Helvidius*, dont il est ici question, fut tué par Domitien pour une allusion au divorce de l'empereur que semblait contenir un de ses ouvrages.

11. *Mauricus*, frère de Rusticus Arulenus. Voy. lettre 3e. — *Pomponia Gratilla*, femme d'Arulenus. — *Arria*, femme de Thraséas et fille de l'Arria dont il sera question dans la lettre 23e. — *Fannia*, fille de Thraseas et d'Arria, et femme d'Helvidius. Elle s'illustra par son courage dans le procès de Senécion, et déclara qu'elle seule lui avait fourni les matériaux pour écrire la vie de son époux.

12. *Musonius Rufus*, chevalier romain et philosophe stoïque, exilé sous Néron, revint sous Galba. Nous le retrouvons dans Tacite jouant un rôle tant soit peu pédantesque, et bafoué par les troupes d'Antonius Primus, auxquelles il prêchait la concorde. *Hist.* III, 81.

13. *Proximum... sapienti*. Le sage véritable, absolu, tel que le concevaient les stoïciens, était un type idéal que nul mortel ne pouvait se vanter d'atteindre

intelligere sum visus. Nam ex omnibus, qui nunc se philosophos vocant, vix unum aut alterum invenies tanta sinceritate, tanta veritate. Mitto, qua patientia corporis hiemes juxta et æstates ferat, ut nullis laboribus cedat, ut nihil in cibo, aut potu voluptatibus tribuat, ut oculos animumque contineat. Sunt hæc magna, sed in alio : in hoc vero minima, si ceteris virtutibus comparentur, quibus meruit, ut a C. Musonio ex omnibus omnium ordinum assectatoribus [14] gener assumeretur. Quæ mihi recordanti est quidem jucundum, quod me quum apud alios, tum apud te, tantis laudibus cumulat : vereor tamen, ne modum excedat, quem benignitas ejus (illuc enim, unde cœpi, revertor) non solet tenere. Nam in hoc uno interdum, vir alioqui prudentissimus, honesto quidem, sed tamen errore versatur, quod pluris amicos suos, quam sunt, arbitratur. Vale.

20. — L'IVRESSE DE CATON.

C. Plinius Catilio [1] suo s. (III, 12.)

Veniam ad cœnam : sed jam nunc paciscor, sit expedita [2], sit parca : Socraticis tantum sermonibus [3] abundet : in his quoque teneat modum. Erunt officia antelucana [4], in quæ incidere impune ne Catoni [5] quidem licuit, quem tamen C. Cæsar ita reprehendit, ut laudet. Scribit enim, eos,

14. *Assectatoribus*, disciples, affiliés à la même *secte*. Peut-être faut-il ici entendre ce mot comme synonyme de *procis*, prétendants. Il est certain qu'on trouve le verbe *assectari* employé dans ce sens.

— 1. *Catilius Severus*, de Vérone, parvint à la dignité de consul.

2. *Expedita*, court.

3. *Socraticis sermonibus*. Conversation philosophique et enjouée comme celle que Platon et Xénophon attribuent à Socrate.

4. *Officia antelucana*. Les visites que les clients faisaient à leur patron avant le jour. Pline craint de rencontrer, au sortir de la table, ces diligents visiteurs sortant du lit et à jeun.

5. *Catoni*. Caton d'Utique, qui conservait en cela les traditions de famille, s'il en faut croire Horace ; car :

Dicitur et prisci Catonis
Sæpe mero caluisse virtus.

Cicéron ayant publié l'éloge de son illustre contemporain, César entreprit de le réfuter dans son *Anti-Caton*. C'est probablement dans cet ouvrage que se trouvait l'anecdote dont Pline parle ici. Cicéron nous apprend dans une de ses lettres à Atticus que César avait rassemblé dans son pamphlet tous les défauts de Caton, tout en comblant de louanges l'éloquent adversaire qu'il prétendait contredire : et Atticus informant son ami de l'impression que l'*Anti-Caton* avait produite à Rome, dit que le public admirait le talent de l'écrivain et se moquait du sujet qu'il avait choisi pour le faire briller.

quibus obvius fuerit, quum caput ebrii retexissent [6], erubuisse : deinde adjicit : *Putares, non ab illis Catonem, sed illos a Catone deprehensos* [7]. Potuitne plus auctoritatis tribui Catoni, quam si ebrius quoque tam venerabilis erat? Nostræ tamen cœnæ ut apparatus et impendii, sic temporis modus constet [8]. Neque enim ii sumus, quos vituperare ne inimici quidem possint, nisi ut simul laudent. Vale.

21. — OPINION DE PLINE SUR SON PANÉGYRIQUE DE TRAJAN.

C. Plinius Romano [1] suo s. (III, 13.)

Librum, quo nuper optimo [2] principi consul gratias egi, misi exigenti tibi : missurus, etsi non exegisses. In hoc consideres velim, ut pulchritudinem materiæ, ita difficultatem. In ceteris enim lectorem novitas ipsa intentum habet : in hac, nota, vulgata, dicta sunt omnia ; quo fit, ut quasi otiosus securusque [3] lector tantum elocutioni vacet, in qua satisfacere difficilius est, quum sola æstimatur. Atque utinam ordo saltem, et transitus, et figuræ simul spectarentur [4] ! Nam invenire præclare, enuntiare magnifice, interdum etiam barbari solent : disponere apte, figurare varie, nisi eruditis, negatum est [5]. Nec vero affectanda sunt semper elata et excelsa [6]. Nam, ut in pictura lumen non

6. *Caput... retexissent*. Caton s'était couvert la tête de sa toge pour n'être point reconnu.

7. *Deprehensos*. Pris en faute, pris sur le fait.

8. *Constet*, soit fixé.

— 1. *Romanus*, à qui Pline a déjà adressé la lettre 3e.

2. *Optimo*. L'adulation avait épuisé tous les titres pour des princes odieux : Trajan reçut du sénat celui d'*Optimus*. Il n'y a que les grands cœurs, dit Fénelon, qui sachent combien il y a de gloire à être bon.

3. *Otiosus securusque*. S'occupant peu des faits qui lui sont déjà connus. — Bossuet aussi, dans ses *Oraisons funèbres*, parlait de faits déjà connus. Il savait toutefois arracher son auditoire à la préoccupation exclusive du style. Mais c'est le secret du génie.

4. *Atque utinam... spectarentur*. Où donc le goût public en était-il venu, s'il ne s'élevait pas même à l'appréciation des transitions et des figures? et en quoi consistait donc cette *élocution*, objet exclusif de sa faveur ?

5. *Figurare varie nisi eruditis negatum*. Ce n'est pas l'opinion de Dumarsais qui prétend, avec raison, qu'on fait plus de figures à la Halle qu'à l'Académie. On pourrait dire, pour justifier l'expression de Pline, qu'il ne parle pas précisément du nombre, mais de l'habile diversité des figures.

6. *Nec vero affectanda... excelsa*. Il ne faut pas non plus rechercher continuellement les expressions grandes et élevées. — Toute cette doctrine sur la souplesse nécessaire au style, sur le sage emploi du clair-obscur, est aussi conforme au bon goût qu'aux préceptes réitérés de Cicéron et de Quintilien. *De orat.* III ; *de Instit. orat.* VIII.

alia res magis, quam umbra, commendat, ita orationem tam submittere, quam attollere decet. Sed quid ego hæc doctissimo viro? quin potius illud : « Annota, quæ putaveris corrigenda. Ita enim magis credam, cetera tibi placere, si quædam displicuisse cognovero. Vale.

22. — UN MAÎTRE ASSASSINÉ PAR SES ESCLAVES.

C. Plinius Acilio [1] suo s. (III, 14.)

Rem atrocem, nec tantum epistola [2] dignam, Largius Macedo [3], vir prætorius, a servis suis passus est : superbus alioqui dominus et sævus, et qui, servisse patrem suum, parum, immo nimium [4] meminisset. Lavabatur in villa Formiana [5] : repente eum servi circumsistunt ; alius fauces invadit, alius os verberat, alius pectus et ventrem contundit ; et quum exanimem putarent, abjiciunt in fervens pavimentum [6], ut experirentur an viveret. Ille, sive quia non sentiebat, sive quia non sentire simulabat, immobilis et extentus fidem peractæ mortis implevit. Tum demum, quasi æstu solutus [7], effertur : excipiunt servi fideliores qui cum ululatu et clamore concurrunt. Ita et vocibus excitatus, et recreatus loci frigore, sublatis oculis agitatoque corpore, vivere se (et jam tutum erat) confitetur. Diffugiunt servi : quorum magna pars comprehensa est, ceteri requiruntur : ipse paucis diebus ægre refocillatus [8], non sine ultionis solatio decessit, ita vivus vindicatus, ut occisi solent. Vides, quot periculis, quot contumeliis, quot ludibriis simus obnoxii. Nec est, quod quisquam possit esse securus, quia sit

— 1. *Acilio*. Il est question dans Pline de deux personnages de ce nom 1o *P. Acilius, gravitate, prudentia, fide prope singulari*. Il était du municipe d Patavium ; 2o *Acilius Rufus*, consul désigné, qui vota dans le sénat pour qu'i fût permis aux Bithyniens d'informer contre leur proconsul Varenus.

2. *Nec tantum epistola*, mais encore de l'histoire ou même de la tragédie.

3. *Largius Macedo*, homme méchant et de plus criblé de dettes.

4. *Parum*, car ce souvenir aurait dû le rendre compatissant ; *nimium*, cai abusait de sa nouvelle fortune avec toute l'insolence d'un parvenu.

5. *Formiana*. Formies, ancien séjour des Lestrigons. Les Lacédémoniens, foi dateurs de la ville, l'appelèrent ὅρμια à cause de sa rade. L'aspiration se change en F dans la langue latine.

6. *Fervens pavimentum* : l'*hypocaustum* ou *cella caldaria*, où il se baignai' était chauffée par dessous.

7. *Quasi æstu solutus*. Les meurtriers prétendaient que Macédo avait été suf foqué par la chaleur du bain.

8. *Refocillatus*, ranimé, rappelé à la vie à force de soins.

remissus et mitis : non enim judicio domini, sed scelere [9] perimuntur. Verum hæc hactenus. Quid præterea novi? Quid? Nihil ; alioqui subjungerem : nam et charta adhuc superest, et dies feriatus patitur plura contexi. Addam, quod opportune de eodem Macedone succurrit. Quum in publico Romæ lavaretur [10], notabilis, atque etiam, ut exitus docuit, ominosa res accidit. Eques Romanus a servo ejus, ut transitum daret, manu leviter admonitus, convertit se, nec servum, a quo erat tactus, sed ipsum Macedonem tam graviter palma percussit, ut pæne concideret. Ita balineum illi, quasi per gradus quosdam, primum contumeliæ locus, deinde exitii fuit. Vale.

23. — L'HÉROÏSME D'ARRIA.

C. Plinius Nepoti [1] suo s. (III, 16.)

Annotasse videor, facta dictaque virorum feminarumque illustrium alia clariora esse, alia majora. Confirmata est opinio mea hesterno Fanniæ [2] sermone. Neptis hæc Arriæ illius, quæ marito et solatium mortis et exemplum [3] fuit. Multa referebat aviæ suæ non minora hoc, sed obscuriora [4] : quæ tibi existimo tam mirabilia legenti fore, quam mihi audienti fuerunt. Ægrotabat Cæcina Pætus, maritus ejus ; ægrotabat et filius, uterque mortifere, ut videbatur. Filius decessit, eximia pulchritudine, pari verecundia, et parentibus non minus ob alia carus, quam quod filius erat. Huic illa ita funus paravit, ita duxit exsequias [5], ut ignoraret maritus. Quin immo, quoties cubiculum ejus intraret, vivere filium, atque etiam commodiorem esse [6] simulabat. Ac persæpe interroganti, quid ageret [7] puer, respondebat : *Bene quievit, libenter cibum sumsit.* Deinde, quum diu

9. *Judicio... scelere*. Les esclaves n'égorgent pas leurs maîtres non par rai son, mais par fureur.

10. *In publico*, dans un bain public.

— 1. *Nepoti*, à qui Pline a déjà adressé la lettre 10e.

2. *Fanniæ*. Voy. lettre 19e note 11

3. *Solatium et exemplum*. Voy. la fin de cette lettre.

4. *Hoc*, que sa mort. — *Obscuriora*, moins connus.

5. *Funus* est une expression plus générale : elle embrasse tous les honneurs qu'on rend à un mort ; *Exsequiæ* signifie seulement le cortège funèbre.

6. *Commodiorem esse*, qu'il allait mieux.

7. *Quid ageret*. Voy. lettre 2e, note 1

cohibitæ lacrymæ vincerent prorumperentque, egrediebatur. Tunc se dolori dabat. Satiata, siccis oculis, composito vultu redibat, tanquam orbitatem foris reliquisset. Præclarum quidem illud ejusdem, ferrum stringere, perfodere pectus, extrahere pugionem, porrigere marito, addere vocem immortalem ac pæne divinam, PÆTE, NON DOLET[8]. Sed tamen ista facienti dicentique gloria et æternitas[9] ante oculos erant : quo majus est, sine præmio æternitatis, sine præmio gloriæ abdere lacrymas, operire luctum, amissoque filio, matrem adhuc agere[10]. Scribonianus[11] arma in Illyrico[12] contra Claudium moverat : fuerat Pætus in partibus, et, occiso Scriboniano, Romam trahebatur. Erat ascensurus navem : Arria milites orabat, ut simul imponeretur[13]. *Nempe enim*, inquit, *daturi estis consulari viro servulos aliquos, quorum e manu capiat, a quibus vestiatur, a quibus calcietur : omnia sola præstabo.* Non impetravit. Conduxit piscatoriam naviculam, ingensque navigium minimo secuta est. Eadem apud Claudium uxori Scriboniani, quum illa profiteretur indicium[14] : *Ego* inquit, *te audiam, cujus in gremio Scribonianus occisus est, et vivis!* Ex quo manifestum est, ei consilium pulcherrimæ mortis non subitum fuisse. Quin etiam, quum Thrasea[15], gener ejus, deprecaretur, ne mori pergeret, interque alia dixisset : *Tu vis ergo filiam tuam, si mihi pereundum fuerit, mori*

8. Martial a gâté cette parole héroïque par un vain jeu d'esprit :

> Si qua fides, vulnus quod feci, non dolet, inquit,
> Sed tu quod facies, hoc mihi, Pæte, dolet. *I, Epig.* 14.

Ce dernier trait n'est à sa place que sous la plume de Mme de Sévigné, écrivant à sa fille enrhumée : « Ma chère enfant, j'ai mal à votre poitrine! »

9. *Æternitas*, l'immortalité (de la renommée).

10. *Matrem adhuc agere*, jouer encore le rôle de mère, feindre qu'elle possède encore son fils.

11. *Scribonianus* (*Furius Camillus*), lieutenant de Dalmatie, se fit prêter serment par ses légions, et écrivit à Claude de lui céder l'empire. L'imbécille empereur délibérait déjà avec ses courtisans pour savoir s'il devait obéir, quand les soldats de Scribonien, effrayés par un prodige, se repentirent de leur démarche et revinrent à leurs premiers serments. *Suet. Claud.* XIII.

12. *Illyrico*. Province voisine de la Dalmatie, au nord de la mer Adriatique.

13. *Imponi*, être embarqué.

14. *Profiteretur indicium*, elle déclarait vouloir révéler les complices de Scribonien.

15. *Thrasea*, illustre victime de son courage et de la tyrannie de Néron. Il osa sortir du sénat pendant qu'on lisait la lettre de ce prince parricide sur la mort d'Agrippine. Il avait coutume de dire : « Néron peut me tuer, mais non me faire du mal. »

mecum? respondit : *Si tam diu tantaque concordia vixerit tecum, quam ego cum Pæto, volo.* Auxerat hoc responso curam suorum : attentius custodiebatur : sensit et : *Nihil agitis*, inquit : *potestis enim efficere, ut male moriar*[16]; *ne moriar, non potestis.* Dum hæc dicit, exsiluit cathedra[17], adversoque parieti caput ingenti impetu impegit, et corruit. Refocillata[18] : *Dixeram*, inquit, *vobis, inventuram me, quamlibet duram, ad mortem viam, si vos facilem negassetis.* Videnturne[19] hæc tibi majora illo . *Pæte, non dolet*, ad quod per hæc perventum est? quum interim illud quidem ingens fama, hæc nulla circumfert Unde colligitur, quod initio dixi, alia esse clariora, alia majora. Vale.

24. — LECTURE PUBLIQUE DU PANÉGYRIQUE DE TRAJAN.

C. Plinius Severo[1] suo s. (III, 18.)

Officium consulatus injunxit mihi, ut reipublicæ nomine[2] principi gratias agerem. Quod ego in senatu quum ad rationem et loci et temporis[3] ex more fecissem, bono civi convenientissimum credidi, eadem illa spatiosus et uberius volumine amplecti : primum, ut imperatori nostro virtutes suæ veris laudibus commendarentur[4] : deinde, ut futuri principes, non quasi a magistro, sed tamen sub exemplo præmonerentur, qua potissimum via possent ad eamdem gloriam niti. Nam præcipere, qualis esse debeat princeps, pulchrum quidem, sed onerosum, ac prope superbum est : laudare vero optimum principem, ac per hoc posteris, velut e specula lumen[5], quod sequantur, ostendere, idem utili-

16. *Male mori*, subir une mort douloureuse.

17. *Cathedra*, siége destiné spécialement à l'usage des femmes.

18. *Refocillata*. Voy la lettre précédente note 8.

19. *Videnturne*. *Ne* est ici une interrogation négative dans le sens de *nonne*

— 1. *Catilius Sévérus*, c'est l'Amphitryon avec lequel Pline fait ses conditions de sobriété, lettre 12e.

2. *Reipublicæ nomine*. Du temps d'Auguste les nouveaux consuls commencèrent à rendre grâce à l'empereur en leur propre nom; plus tard un sénatus-consulte ordonna qu'ils le fissent aussi au nom de la république.

3. *Ad rationem et loci et temporis*, avec la brièveté qu'exigeaient et le temps et le lieu.

4. *Commendarentur*, lui devinssent plus précieuses, plus chères.

5. *E specula lumen* Allusion aux phares qui, allumés sur une hauteur dirigent la course des vaisseaux

tatis habet, arrogantiæ nihil. Cepi autem non mediocrem voluptatem, quod, hunc librum[6] quum amicis recitare voluissem, non per codicillos, non per libellos[7], sed *si commodum esset* et *si valde vacaret*[8], admoniti, (nunquam porro, aut valde raro, vacat Romæ, aut commodum est, audire recitantem) fœdissimis insuper tempestatibus[9] per biduum convenerunt: quumque modestia[10] mea finem recitationi facere voluisset, ut adjicerem tertium diem, exegerunt. Mihi hunc honorem habitum putem, an studiis? Studiis malo, quæ prope exstincta refoventur.

At cui materiæ hanc sedulitatem præstiterunt? nempe quam in senatu quoque, ubi perpeti necesse erat[11], gravari tamen vel puncto temporis solebamus, eamdem nunc et qui recitare, et qui audire triduo velint, inveniuntur: non quia eloquentius, quam prius, sed quia liberius, ideoque libentius scribitur. Accedet ergo hoc quoque laudibus principis nostri, quod res antea tam invisa quam falsa, nunc ut vera, ita amabilis facta est. Sed ego quum studium audientium, tum judicium[12] mire probavi. Animadverti enim severissima quæque[13] vel maxime satisfacere. Memini quidem[14], me non multis recitasse, quod omnibus scripsi; nihilominus tamen, tanquam sit eadem omnium futura sententia, hac severitate aurium lætor. Ac sicut olim theatra male musicos canere docuerunt, ita nunc in spem adducor posse fieri, ut eadem theatra bene

6. *Hunc librum.* Pline ne désigne jamais cet ouvrage sous le nom de panégyrique, et il n'est pas certain qu'il l'ait publié lui-même sous ce titre.

7. *Codicillos*, invitations individuelles; *libellos*, circulaires. — En outre, les auteurs annonçaient publiquement l'heure et le lieu de la *lecture* par des affiches attachées ou peintes sur les colonnes des portiques; ils allaient eux-mêmes mendier des auditeurs de maison en maison, et comme toutes ces invitations étaient insuffisantes, ils finirent par acheter des auditeurs à trois deniers pièce. Voy. la lettre 12e.

8. *Si valde vacaret*, sous-entendu *audire me recitantem.*

9. *Fœdissimis tempestatibus*, par un temps affreux.

10. *Modestia*, discrétion.

11. *Necesse erat.* C'était une nécessité sous les mauvais princes d'écouter leur éloge au sénat. Mais cet éloge ne durât-il qu'un instant, *puncto temporis*, était un ennui pour les auditeurs, *gravari.*

12. *Judicium*, le goût.

13. *Severissima quæque*, les passages les moins fleuris.

14. *Memini quidem...* Tout en se félicitant de cette espèce de retour au bon goût qu'il a remarqué dans son auditoire, Pline n'oublie pas que cet auditoire était peu nombreux et choisi. Il se pourrait donc que la majorité du public n'eût pas les mêmes droits à ses éloges.

canere musicos doceant[15]. Omnes enim qui placendi causa scribunt, qualia placere viderint, scribent. Ac mihi quidem confido in hoc genere materiæ lætioris stili constare rationem[16], quum ea potius quæ pressius et adstrictius, quam illa, quæ hilarius et quasi exsultantius scripsi, possint videri arcessita et inducta[17]. Non ideo tamen segnius precor, ut quandoque veniat dies (utinamque jam venerit!) quo austeris illis severisque dulcia hæc blandaque vel justa possessione decedant[18].

Habes acta mea tridui: quibus cognitis volui tantum te voluptatis absentem, et studiorum nomine et meo, capere, quantum præsens percipere potuisses. Vale.

25. — LES COMICES DANS LE SÉNAT

C. Plinius Maximo[1] suo s. (III, 20.)

Meministine, te sæpe legisse, quantas contentiones excitarit lex tabellaria[2], quantumque ipsi latori vel gloriæ vel reprehensionis[3] attulerit? At nunc in senatu[4] sine ulla

15. *Ac sicut theatra... doceant.* Le théâtre et les musiciens ne sont ici qu'une métaphore destinée à exprimer avec plus de délicatesse l'influence de l'auditoire sur les orateurs.

16. *Lætioris... rationem*, je crois qu'il m'était permis dans un pareil sujet d'employer un style moins sévère. Sur l'expression *ratio constat*, voy. la fin de la lettre 3e. — Les rhéteurs appelaient *lætum, hilare, dulce*, le style où l'on sacrifiait davantage au plaisir des oreilles, par le choix et l'harmonie des mots, par la vivacité des images, par la symétrie des phrases, par l'imprévu et le brillant des pensées: le Panégyrique de Pline nous en offrira presque partout l'exemple.

17. *Arcessita et inducta*, emprunté, étranger au sujet.

18. *Vel justa possessione decedant.* Pline espère que les grâces un peu affectées qui étaient alors de mode, céderont bientôt à un style plus mâle la place même qu'on pourrait assez légitimement leur abandonner, comme par exemple le genre démonstratif.

— 1. *Maximus*, à qui est déjà adressée la 12e sur les avocats et les claqueurs

2. *Lex Tabellaria*, appelée encore *Lex Cassia*, parce qu'elle fut présentée par Cassius Longinus, sous le consulat de C. Marius et de Cn. Flaccus: elle voulait qu'on ne donnât pas son suffrage de vive voix, mais au moyen de tablettes de bois, sur lesquelles était inscrite la première lettre du nom des candidats préférés. Voyez, sur les Comices consulaires, les curieux détails que renferme lettre 26e de *Rome au siècle d'Auguste*, par M. Ch. Dezobry.

3. *Reprehensionis.* Cicéron, au IIe livre *des Lois*, blâme la loi *tabellaria* et regrette le mode précédemment usité: *Nihil ut fuerit in suffragiis voce melius.* Peut-être se souvenait-il avec reconnaissance de la manière dont il avait été créé consul: « *Meis comitiis non tabulam vindicem tacitæ libertatis, sed vocem unam præ vobis indicem vestrarum erga me voluntatum et studiorum tulistis.* » *De lege agr. ad pop.*

4. *In senatu*, où les comices se trouvaient déjà transportés du temps de Tibère. Tac. *Annal.* I, 15.

dissensione hoc idem, ut optimum, placuit. Omnes comitiorum die tabellas postulaverunt. Excesseramus sane manifestis illis apertisque suffragiis [5] licentiam concionum. Non tempus loquendi, non tacendi modestia, non denique sedendi dignitas custodiebatur! Magni undique dissonique clamores : procurrebant omnes cum suis candidatis; multa agmina in medio, multique circuli et indecora confusio. adeo desciveramus a consuetudine parentum apud quos omnia disposita, moderata, tranquilla, majestatem loci pudoremque retinebant! Supersunt senes ex quibus audire soleo hunc ordinem comitiorum. Citato nomine candidati, silentium summum. Dicebat ipse pro se, vitam suam explicabat, testes et laudatores dabat, vel eum, sub quo militaverat, vel eum, cui quæstor fuerat, vel utrumque, si poterat : addebat quosdam ex suffragatoribus : illi graviter et paucis loquebantur. Plus hoc, quam preces, proderat. Nonnunquam candidatus aut natales competitoris, aut annos, aut etiam mores arguebat. Audiebat senatus gravitate censoria. Ita sæpius digni, quam gratiosi, prævalebant. Quæ nunc immodico favore [6] corrupta, ad tacita suffragia, quasi ad remedium, decurrerunt. Quod interim plane remedium fuit : erat enim novum et subitum. Sed vereor ne, procedente tempore, ex ipso remedio vitia nascantur. Est enim periculum ne tacitis suffragiis impudentia irrepat. Nam quotocuique eadem honestatis cura secreto, quæ palam? Multi famam, conscientiam pauci verentur. Sed nimis cito de futuris [7] : interim beneficio tabellarum habebimus magistratus, qui maxime fieri debuerunt. Nam ut in recuperatoriis judiciis [8], sic nos in his comitiis, quasi repente apprehensi, sinceri [9] judices fuimus.

Hæc tibi scripsi, primum, ut aliquid novi scriberem, deinde ut nonnunquam de republiqua loquerer, cujus materiæ nobis quanto rarior, quam veteribus, occasio, tanto minus omittenda est. Et hercule quousque illa vulgaria [10]? *Eho, quid agis? Ecquid commode vales?* Habeant nostræ quoque litteræ aliquid non humile, nec sordidum, nec privatis rebus inclusum. Sunt quidem cuncta sub unius arbitrio, qui pro utilitate communi solus omnium curas laboresque suscepit : quidam tamen salubri temperamento ad nos quoque, velut rivi ex illo benignissimo fonte, decurrunt, quos et haurire ipsi, et absentibus amicis quasi ministrare epistolis possumus. Vale.

5. *Manifestis... suffragiis*, suffrages donnés publiquement à haute voix.

6. *Immodico favore*, l'excès de la brigue.

7. *De futuris*, sous-ent. *malis conqueror.*

8. *Recuperatoriis judiciis.* Jugements où il s'agissait de prononcer sur des questions de propriété, *injuriis æstimandis.* Le preteur désignait trois juges, *recuperatores*, au moment même où la cause allait se plaider, *repente apprehensi.*

9. *Sinceri*, on n'avait pas eu le temps de les corrompre.

26. — REGRETS SUR LA MORT DU POÈTE MARTIAL.

C. Plinius Prisco suo s. (III, 21.)

Audio Valerium Martialem [1] decessisse, et moleste fero. Erat homo ingeniosus, acutus, acer, et qui plurimum in scribendo et salis haberet et fellis, nec candoris minus. Prosecutus eram viatico [2] secedentem. Dederam hoc amicitiæ [3], dederam etiam versiculis, quos de me composuit. Fuit moris antiqui, eos, qui vel singulorum laudes, vel urbium scripserant, aut honoribus aut pecunia ornare. nostris vero temporibus, ut alia speciosa et egregia, ita hoc in primis exolevit. Nam postquam desiimus facere laudanda, laudari quoque ineptum putamus. Quæris, qui sint versiculi, quibus gratiam retulerim? Remitterem te ad ipsum volumen, nisi quosdam tenerem : tu, si placuerint hi, ceteros in libro [4] requires. Alloquitur Musam, mandat, ut domum meam Esquiliis [5] quærat, adeat reverenter :

10. *Quousque illa vulgaria...* On voit dans cette lettre les dernières palpitations de la vie politique qui s'était réfugiée dans le sénat avant de s'éteindre tout à fait. Ce n'est plus qu'un désir, qu'un regret dont la flatterie adoucit l'expression. On sent toutefois que l'inaction pèse encore aux âmes d'élite, à travers les stériles occupations de Rome et les loisirs studieux de leurs *villas*.

— 1. *Valerius Martialis*, né à Bilbilis, en Celtibérie, l'an 39 de J.-C., vint à Rome à l'âge de vingt-sept ans; il y vécut dans la pauvreté et dans la flatterie, et retourna mourir dans sa patrie, après avoir publié quatorze livres d'épigrammes. Voy. l'examen de sa vie et de ses œuvres dans les *Etudes de mœurs et de critique sur les poëtes latins de la décadence*, par M. Nisard.

2. *Viatico.* Pline lui avait donné à son départ l'argent nécessaire pour le voyage.

3. *Amicitiæ.* Cette amitié-là paraît bien froide dans ses regrets. La mort de Martial n'est ici pour notre auteur qu'un prétexte pour rappeler les louanges qu'il en a reçues et les largesses dont il les a payées. Un tel ami ressemble beaucoup à un protecteur. Il n'est pas jusqu'au talent de Martial auquel Pline ne fasse, à la fin de cette lettre, une assez maigre part.

4. *In libro*, scil. X, Epigr. 19. *Nec doctum satis...*

5. *Esquiliis.* Cinquième région de Rome, située à l'orient. Elle contena

Sed, ne tempore non tuo disertam
Pulses ebria januam, videto.
Totos dat tetricæ dies Minervæ[6]
Dum centum studet auribus virorum[7]
Hoc, quod secula posterique possint
Arpinis[8] quoque comparare chartis.
Seras tutior ibis ad lucernas.
Hæc hora est tua, quum furit Lyæus[9],
Quum regnat rosa[10], quum madent capilli.
Tunc me vel rigidi legant Catones[11].

Meritone eum, qui hæc de me scripsit, et tunc dimisi amicissime, et nunc, ut amicissimum, defunctum esse doleo? Dedit enim mihi quantum maximum potuit, daturus amplius, si potuisset. Tametsi quid homini potest dari majus, quam gloria, et laus, et æternitas? At non erunt æterna quæ scripsit. Non erunt fortasse : ille tamen scripsit tanquam essent futura. Vale.

27. — L'AMOUR PATERNEL DANS UN MÉCHANT HOMME.

C. Plinius Clementi[1] suo s. (IV, 2.)

Regulus[2] filium amisit : hoc uno malo indignus, quod nescio an malum putet[3]. Erat puer acris ingenii, sed ambigui[4] : qui tamen posset rectâ sectari, si patrem non

autrefois un champ de sépulture hanté par toutes les magiciennes de Rome. Auguste en fit présent à Mécène, qui y bâtit une somptueuse demeure et commença à mettre ce quartier à la mode.

6. *Tetricæ Minervæ*, de sévères études, la préparation de ses plaidoyers.

7. *Centum... virorum*. Voy. la lettre 3e, note 13.

8. *Arpinis*. Cicéron était d'Arpinum.

9. *Lyæus*, Bacchus ; de λύω, délier : ce dieu délie la langue... quand il ne l'enchaîne pas.

10. *Rosa*. Les convives se couronnaient de guirlandes de roses.

11. *Catones*. Voy. ci-dessus, lettre 20e.

— 1. *Atrius Clemens*, de Patavium, dont Martial fait mention, et qui parvint à la dignité de consul.

2. *Regulus*. Voy. la lettre 3. La lettre que nous annotons est amère et cruelle. L'inimitié aveugle notre auteur et l'empêche de concevoir ce qu'un grand poëte de nos jours a mis plusieurs fois sur la scène, l'amour paternel dans un cœur coupable, survivant à toutes les autres vertus, et nous forçant à plaindre celui que nous croyions ne pouvoir que haïr.

3. *Hoc uno... putet*. Régulus mérite tous les maux, excepté celui qu'il vient de subir ; par la raison qu'il ne le regarde peut-être pas comme un mal.

4. *Ambigui*, équivoque, qui pouvait tourner au bien ou au mal.

referret[5]. Hunc Regulus emancipavit, ut heres matris exsisteret[6]. Mancipatum[7] (ita vulgo ex moribus hominis loquebantur) fœda et insolita parentibus indulgentiæ simulatione captabat. Incredibile est; sed Regulum cogita. Amissum tamen luget insane. Habebat puer mannulos multos, et junctos et solutos[8] : habebat canes majores minoresque : habebat luscinias, psittacos, merulas : omnes Regulus circa rogum trucidavit. Nec dolor erat ille, sed ostentatio doloris. Convenitur ad eum mira celebritate[9]. Cuncti detestantur, oderunt, et, quasi probent, quasi diligant, cursant, frequentant : utque breviter, quod sentio, enuntiem, in Regulo demerendo Regulum imitantur[10]. Tenet se trans Tiberim in hortis[11], in quibus latissimum solum porticibus[12] immensis, ripam statuis suis occupavit[13], ut est in summa avaritia sumptuosus, in summa infamia gloriosus. Vexat ergo civitatem insaluberrimo tempore[14] : et quod vexat, solatium putat. Dicit se velle ducere uxorem : hoc quoque, sicut alia, perverse. Audies brevi nuptias lugentis, nuptias senis : quorum alterum immaturum, alterum serum

5. *Non referret*, ne ressemblait pas.

6. *Emancipavit... exsisteret*. La femme de Régulus avait exigé par son testament que son fils ne pût être son héritier qu'autant qu'il cesserait d'être sous la puissance paternelle. Le fils non émancipé ne pouvait rien acquérir pour lui-même : tous ses biens ainsi que sa personne appartenaient à son père.

7. *Mancipatum* : jeu de mots. Le lecteur attendait *emancipatum*, que semblait annoncer la phrase précédente. Pline prétend que le fils de Régulus fut non pas émancipé, délivré de la puissance paternelle, mais au contraire acheté par ce bienfait apparent et par toutes les indignes cajoleries de son père.

8. *Mannulos*, chevaux petits et élégants ; — *junctos*, de trait, destinés et habitués à traîner un char ; — *solutos*, de selle.

9. *Celebritate*, foule. On courait chez Régulus de tous les endroits de la ville.

10. *Imitantur*, pour faire la cour à Régulus, on l'imite ; sans doute dans son hypocrisie.

11. *In hortis*. La plupart des riches de Rome avaient des jardins auxquels il ne manquait qu'un seul agrément, celui d'être contigus à leur maison. La ville n'offrant point assez d'espace, les jardins étaient relégués dans les faubourgs.

12. *Porticibus*. Les portiques étaient des galeries couvertes et disposées ordinairement en parallélogramme autour d'un temple ou d'un jardin : la voûte en était soutenue par de riches colonnes. Ils servaient à se promener à l'ombre. Voy. *Rome au siècle d'Auguste*, lettre 17, t. I, p. 379 et suiv.

13. *Occupavit*. La haine se montre dans le choix de ce mot et surtout dans la réflexion qui le suit, et qui paraît assez peu fondée. *Occupare*, renferme l'idée de violence, d'injustice.

14. *Vexat... tempore*. Pline n'a-t-il pas le triste courage de reprocher à Régulus les visites qu'on lui rend, et même la mauvaise saison pendant lesquelles on les lui fait ! L'homme incommode, en effet ! qui n'a pas eu l'attention de perdre son fils par un beau temps !

est [15]. Unde hoc augurer, quæris? Non quia affirmat ipse (quo mendacius nihil est), sed quia certum est, Regulum esse facturum, quidquid fieri non oportet. Vale.

28. — LA RÉCOLTE ASSURÉE.

C. Plinius Nasoni suo s. (IV, 6.)

Tusci [1] grandine excussi; in regione Transpadana [2] summa abundantia, sed par vilitas [3] nuntiatur : solum mihi Laurentium meum in reditu. Nihil quidem ibi possideo præter tectum et hortum, statimque arenas : solum tamen mihi in reditu. Ibi enim plurimum scribo : nec agrum (quem non habeo) sed ipsum me studiis excolo; ac jam possum tibi, ut aliis in locis horreum plenum, sic tibi scrinium [4] ostendere. Igitur tu quoque, si certa et fructuosa prædia concupiscis, aliquid in hoc littore para. Vale.

29. — L'ORAISON FUNÈBRE D'UN ENFANT.

C. Plinius Lepido [1] suo s. (IV, 7.)

Sæpe tibi dico, inesse vim [2] Regulo [3]. Mirum est, quam

15. *Immaturum... serum est.* Il se mariera trop tôt, parce qu'il vient de perdre son fils, trop tard parce qu'il est vieux. Rien de plus triste que toutes ces amères subtilités. Quelles que fussent les inimitiés de Pline, elles auraient dû se taire devant une douleur dont rien ne prouve l'hypocrisie.

— 1. *Tusci*, sous-entendu *agri*, maison de campagne de Pline, en Toscane. Voyez-en la description dans la lettre 38e.

2. *Transpadana*, dans le territoire de Côme, où Pline avait aussi une grande propriété.

3. *Par vilitas.* Le bon marché des produits en égale l'abondance. Si tout y abonde, rien ne s'y vend.

4. *Scrinium*, boîte renfermant plusieurs rouleaux de papier ou de parchemin. — L'antithèse de *horreum* et *scrinium* rappelle celle de *manus vacuas* et *plenas ceras*, qui se trouve dans la lettre 4e. Ces deux lettres ont entre elles la plus grande analogie : elles sont l'une et l'autre le développement d'une ingénieuse pensée, qu'il suffisait peut-être d'exprimer une fois. Ayant déjà transcrit la première de ces lettres, nous n'avons choisi la seconde que pour caractériser la manière de Pline, qui, tout en paraissant prodigue de son esprit, en recueille soigneusement toutes les paillettes et ne dédaigne point de les employer plusieurs fois.

— 1. *Lepidus.* On ne saurait dire avec certitude quel est ici le correspondant de Pline. Nous trouvons dans Josèphe un Largius Lepidus, préfet de la dixième légion au siége de Jérusalem.

2. *Vim*, énergie. Pline va lui même nous expliquer ce mot : c'est cette force de volonté par laquelle on vient à bout de tout ce qu'on entreprend : *efficiat in quod incubuit*; cette persévérance à poursuivre opiniâtrement son but : *intentio quidquid velis obtinendi.*

3. *Regulo.* Voy. les lettres 3e et 27e.

efficiat, in quod incubuit. Placuit ei lugere filium [4] : luget, ut nemo. Placuit statuas ejus et imagines quam plurimas facere : hoc omnibus officinis agit. Illum coloribus, illum cera, illum ære; illum argento, illum auro, ebore, marmore effingit. Ipse vero et nuper, adhibito ingenti auditorio, librum de vita ejus recitavit : tamen eumdem librum, in exemplaria transcriptum mille, per totam Italiam provinciasque dimisit. Scripsit publice [5], ut a decurionibus eligeretur vocalissimus aliquis ex ipsis, qui legeret eum populo : factum est. Hanc ille vim (seu quo alio nomine vocanda est intentio, quidquid velis, obtinendi) si ad potiora vertisset, quantum boni efficere potuisset! Quanquam minor vis bonis, quam malis, inest, ac sicut ἀμαθία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει [7], ita recta ingenia debilitat verecundia, perversa confirmat audacia. Exemplo est Regulus. Imbecillum latus, os confusum, hæsitans lingua, tardissima inventio, memoria nulla : nihil denique præter ingenium insanum [8] : et tamen eo impudentia ipsoque illo furore pervenit, ut a plurimis orator habeatur. Itaque Herennius Senecio [9] mirifice Catonis [10] illud de oratore in hunc e contrario vertit : *Orator est vir malus, dicendi imperitus.* Non, mehercule, Cato ipse tam bene verum oratorem, quam hic Regulum expressit.

Habesne, quo tali epistolæ parem gratiam referas? Habes, si scripseris, num aliquis in municipio vestro ex sodalibus meis, num etiam ipse tu hunc luctuosum Reguli

4. *Placuit filium...* Voyez les notes 2, 13 et 15 de l'avant-dernière lettre.

5. *Publice*, aux magistrats des villes, en leur qualité de magistrats. On emploie le mot *publice* pour désigner aussi bien ce qui s'adresse à la puissance publique que ce qui en émane.

6. *Decurionibus*, sénateurs dans les villes municipales. On donnait aussi le nom de *décurions* aux officiers subalternes de la cavalerie : il y en avait soixante par *ala*. Nous n'avons pas besoin de dire que ce mot est pris ici dans la première acception.

7. Ἀμαθία... φέρει. Paroles de Périclès dans Thucydide, II, 40.

8. *Nihil præter ingenium insanum.* Pline fait ici de Régulus un portrait peu flatteur. Il est douteux qu'il soit bien fidèle. Nous avons de ce même Régulus un principe oratoire qui, par sa portée aussi bien que par l'originalité de son expression, ne semble pas justifier tant de dédain. C'est Pline lui-même qui nous le transmet, dans la lettre 8e. Notre auteur, que nous avons appelé ailleurs le plus français des Romains, aurait-il déjà pressenti cette maxime :

> Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis. MOLIÈRE.

9. *Senecio.* Voy. lettre 19e, note 8.

10. *Catonis.* Caton avait défini l'orateur : « *Vir bonus dicendi peritus.* »

librum, ut circulator[11], in foro legeris, scilicet, ut ait Demosthenes, ἐπάρας τὴν φωνήν, καὶ γεγηθώς, καὶ λαρυγγίζων[12]. Est enim tam ineptus, ut risum magis possit exprimere, quam gemitum. Credas non de puero scriptum, sed a puero. Vale.

30. — LE LEGS DE LIBERTÉ

C. Plinius Sabino[1] suo s. (IV, 10.)

Scribis mihi, Sabinam, quæ nos reliquit heredes, Modestum servum suum nusquam liberum esse jussisse : eidem tamen sic ascripsisse legatum[2]: *Modesto, quem liberum esse jussi.* Quæris quid sentiam? Contuli cum prudentibus.[3] Convenit inter omnes, nec libertatem deberi, quia non sit data ; nec legatum, quia servo suo dederit. Sed mihi manifestus error videtur : ideoque puto nobis, quasi scripserit Sabina, faciendum, quod ipsa scripsisse se credidit. Confido, accessurum te sententiæ meæ, quum religiosissime soleas custodire defunctorum voluntatem, quam bonis heredibus intellexisse pro jure est. Neque enim minus apud nos honestas, quam apud alios necessitas valet. Moretur ergo in libertate, sinentibus nobis ; fruatur legato, quasi omnia diligentissime caverit[4]. Cavit enim, quæ heredes bene elegit. Vale.

11. *Circulator.* Charlatan, qui rassemble autour de lui un cercle d'auditeurs dans les rues et les places publiques. C'étaient proprement des espèces de marchands d'orviétan : ils portaient avec eux des serpents et des vipères par lesquels ils se faisaient mordre, et ils neutralisaient aussitôt les effets de la morsure avec certains médicaments qu'ils vendaient à la foule, après en avoir ainsi prouvé plus ou moins bien la vertu, avec accompagnement de paroles impudentes et ridicules. Le climat de Rome étant assez chaud pour que les serpents y soient communs, le métier de *circulator* pouvait être lucratif, d'autant plus que l'exercice de la médecine ne pouvait jamais être un délit, l'art de guérir étant, chez les Romains, permis à tout le monde.

12. Ἐπάρας τὴν φωνήν. Pour la couronne, chap. 90.— λαρυγγίζων, πλατύνων τὴν φωνήν, a gorge déployée.

— 1. *Sabinus* de Firmum, colonie romaine dans le Picenum. Pline, à sa prière, devint l'avocat de cette ville. Il y avait aussi un *Cæsius Sabinus*, que Martial appelle la gloire de l'Ombrie. VII, Epigr. 96.

2. *Legatum.* Un legs. Les esclaves étaient incapables d'en recevoir, et le legs appartenait de droit à ses maîtres; c'est-à-dire ici à Sabinus et à Pline.

3. *Cum prudentibus.* Les *prudents* étaient des jurisconsultes auxquels l'empereur avait accordé le droit d'éclairer de leurs avis ceux qui auraient besoin de conseils. Ces avis faisaient autorité en justice; on les appelait *responsa prudentum.*

4. *Quasi .. caverit*, comme si la testatrice avait suivi exactement toutes les formalités légales, pris toutes ses précautions pour assurer l'accomplissement de ses dernières volontés.

31. — LE SUPPLICE D'UNE VESTALE

C. Plinius Minuciano[1] suo s. (IV, 11.)

Fremebat Domitianus, æstuabatque ingenti invidia, destitutus[2]. Nam quum Corneliam, maximam[3] Vestalem, defodere vivam[4] cupisset, ut qui illustrari seculum suum ejusmodi exemplo arbitraretur, pontificis maximi jure[5], seu potius immanitate tyranni, licentia domini, reliquos pontifices non in Regiam[6], sed in Albanam villam[7] convocavit. Nec minore scelere, quam quod ulcisci videbatur, absentem inauditamque damnavit incesti. Missi statim pontifices, qui defodiendam necandamque curarent. Illa nunc ad Vestam, nunc ad ceteros deos manus tendens, multa, sed hoc frequentissime, clamitabat : *Me Cæsar incestam putat, qua*

— 1 *Cornelius Minucianus*, de la Gaule Transpadane, pour qui Pline sollicita la charge de tribun du peuple, en faisant l'éloge de sa noblesse, de ses talents et de ses qualités morales.

2. *Æstuabatque ingenti invidia*, il était tourmenté par le sentiment de la haine publique, car il avait fait intenter une accusation dans laquelle manquaient les témoignages et les preuves, *destitutus.*

3. *Maximam.* Il y avait une grande vestale, qui était la supérieure des prêtresses de Vesta ; mais elle relevait, ainsi que tout son collége, du grand pontife, chef suprême de tous les ministres de la religion.

4. *Defodere vivam.* On sait que c'était le supplice établi par Tarquin l'ancien pour punir les vestales infidèles à leurs vœux. Il y avait près de la porte Colline, en deçà du mur d'enceinte, un emplacement nommé *le Champ scélérat :* là était creusé un souterrain de médiocre étendue, meublé d'un lit et d'une lampe. On y plaçait encore un pain et une cruche d'eau. C'est là qu'on portait la vestale coupable, dans une litière bien fermée pour qu'on n'entendît pas ses cris. Dès qu'on était arrivé au lieu du supplice, on ouvrait la litière; le chef des prêtres conduisait la patiente, la tête voilée, sur la première marche de l'échelle, puis il s'en retournait avec les autres membres du collége sacerdotal. Dès qu'elle était descendue, on enlevait l'échelle et on comblait l'excavation avec de la terre.

5. *Pontificis maximi jure.* L'empereur était grand pontife.

6. *Regiam.* La maison où demeurait le *Roi des sacrifices*, prêtre subordonné au grand pontife. En expulsant les rois chargés des cérémonies religieuses les plus importantes, on avait créé pour les accomplir un pontife subalterne à qui l'on avait, par scrupule, conservé le titre de *Rex.*

7. *Albanam villam*, où Domitien convoquait souvent le sénat, comme pour cette fameuse séance dont parle Juvénal, e. où il s'agissait, non d'enterrer une vestale, mais d'assaisonner un poisson. C'est ainsi que la tyrannie oscilie de l'odieux au ridicule. — Convoquer les prêtres chez l'empereur et non chez le pontife, c'était les avertir qu'ils devaient obéir et non juger.

sacra faciente vicit, triumpharit[8] ! Blandiens hæc, an irridens ; ex fiducia sui, an ex contemtu principis dixerit, dubium est. Dixit, donec ad supplicium, nescio an innocens[9] certe tanquam innocens, ducta est. Quin etiam, quum in illud subterraneum cubiculum demitteretur, hæsissetque descendenti stola[10], vertit se ac recollegit[11] ; quumque ei carnifex manum daret, aversata est, et resiluit ; fœdumque contagium, quasi plane a casto puroque corpore, novissima[12] sanctitate rejecit, omnibusque numeris[13] pudoris Πολλὴν πρόνοιαν εἶχεν εὐσχήμως πεσεῖν[14].

32. — L'ÉCOLE MUNICIPALE.

C. Plinius Cornelio Tacito suo s. (IV, 13.)

Salvum te in Urbem[1] venisse gaudeo. Venisti autem, si quando alias, nunc maxime mihi desideratus. Ipse pauculis adhuc diebus in Tusculano[2] commorabor, ut opusculum, quod est in manibus, absolvam. Vereor enim ne, si hanc intentionem[3] jam in finem laxavero, ægre resumam. Interim ne quid festinationi[4] meæ pereat, quod sum præsens

8. *Triumpharit*. Domitien, après plusieurs combats assez peu décisifs, avait triomphé des Cattes et des Daces. Les Romains riaient, mais tout bas, de ces triomphes.

9. *Nescio an innocens*. La traduction littérale de ces mots en français semblerait faire croire que l'opinion de Pline penche pour la culpabilité de la vestale : c'est précisément le contraire en latin, où ces mots signifient : « peut-être innocente ; » à quoi l'auteur ajoute : « *certe tanquam innocens;* du moins elle fut conduite au supplice comme si elle était innocente, c'est-à-dire sans avoir été entendue ni légalement jugée. C'est ainsi que Tacite dit quelque part de plusieurs citoyens mis à mort sans formes de procès : *Tanquam innocentes perierunt.*

10. *Stola*. Longue robe blanche, qui descendait jusqu'à terre. Les matrones seules avaient le droit de la porter.

11. *Recollegit*. Ramena les plis de sa robe.

12. *Novissima*. Par un dernier acte de chasteté.

13. *Omnibus numeris*... Fidèle à tout ce qui exigeait la plus sévère bienséance. *Numeri* sont les parties constitutives d'un tout. *Deesse suis numeris*, être incomplet ; *omnibus numeris absolutum opus*, ouvrage entièrement parfait.

14. Πολλὴν... πεσεῖν. Vers qu'Euripide met dans la bouche du héraut Talthybius racontant la mort de Polyxène. *Hecub.* 568.

— 1. *Urbem*. Rome.

2. *Tusculano*, ville dont il existe des ruines au-dessus de la ville moderne de Frascati.

3. *Intentionem*, élan ; effort de l'esprit pour atteindre un but déterminé.

4. *Festinationi*, impatience

petiturus, hac quasi præcursoria epistola rogo. Sed prius accipe causas rogandi : deinde ipsum, quod peto.

Proxime quum in patria mea[5] fui, venit ad me salutandum municipis mei filius prætextatus[6]. Huic ego : Studes? inquam. Respondit : Etiam. — Ubi? — Mediolani[7]. — Cur non hic? Et pater ejus, (erat enim una, atque etiam ipse adduxerat puerum) : « Quia nullos hic præceptores habemus. — Quare nullos ? Nam vehementer intererat vestra, qui patres estis, (et opportune complures patres audiebant) liberos vestros hic potissimum discere. Ubi enim aut jucundius morarentur, quam in patria, aut pudicius continerentur, quam sub oculis parentum, aut minore sumptu, quam domi ? Quantulum est[8] ergo, collata pecunia, conducere præceptores ? quodque nunc in habitationes, in viatica, in ea quæ peregre emuntur impenditis, adjicere mercedibus[9]? Atque ego, qui nondum liberos habeo, paratus sum pro republica nostra, quasi pro filia vel parente, tertiam partem[10] ejus, quod conferre vobis placebit, dare. Totum etiam pollicerer, nisi timerem, ne hoc munus meum quandoque ambitu corrumperetur[11], ut accidere multis in locis video, in quibus præceptores publice conducuntur. Huic vitio uno remedio occurri potest, si parentibus solis jus conducendi relinquatur, iisdemque religio recte judicandi necessitate collationis addatur. Nam qui fortasse de alieno negligentes, certe de suo diligentes erunt : dabuntque operam, ne a me pecuniam nisi dignus accipiat, si accepturus et ab ipsis erit.

5. *In patria mea*, à Côme.

6. *Prætextatus*, revêtu de la robe bordée de pourpre que les jeunes gens de familles distinguées portaient jusqu'à l'âge de quatorze ans. Pline désigne donc à la fois par ce mot l'âge et le rang de son interlocuteur.

7. *Mediolani*, ville de la Gaule Cisalpine, fondée par les Gaulois. Aujourd'hui Milan.

8. *Quantulum est*.. Qu'en coûterait-il donc de faire une collecte pour payer des professeurs ? A quelle modique somme reviendrait le salaire des maîtres ?

9. *Adjicere mercedibus*. Les fonds votés et payés par l'assemblée des fondateurs formeront le traitement fixe des maîtres ; chaque père de famille qui aura recours à leurs soins y ajoutera ce qu'il dépenserait pour envoyer son fils à Milan : ce sera la partie éventuelle de leurs honoraires.

10. *Tertiam partem*. L'offre de Pline est habilement calculée : il ne promet pas une somme fixe, mais une fraction mobile. Si les habitants de Côme veulent avoir beaucoup de lui, il faudra qu'ils votent beaucoup.

11. *Ambitu corrumperetur*. Pline prévoit bien le mal : indique-t-il aussi heureusement le remède ? Suffit-il de payer pour bien choisir ? Les Cômois, au contraire, ne croiront-ils pas avoir acheté le droit de se passer certains petits caprices ?

Proinde consentite, conspirate, majoremque animum ex meo sumite, qui cupio esse quam plurimum, quod debeam conferre. Nihil honestius præstare liberis vestris, nihil gratius patriæ potestis. Educentur hic, qui hic nascuntur, statimque ab infantia natale solum amare, frequentare consuescant. Atque utinam tam claros præceptores inducatis, ut in finitimis oppidis studia hinc petantur, utque nunc liberi vestri aliena in loca, ita mox alieni in hunc locum confluant! »

Hæc putavi altius et quasi a fonte repetenda, quo magis scires, quam gratum mihi foret, si susciperes, quod injungo. Injungo autem, et pro rei magnitudine rogo, ut ex copia studiosorum, quæ ad te ex admiratione ingenii tui convenit, circumspicias præceptores, quos sollicitare possimus; sub ea tamen conditione, ne cui fidem meam obstringam. Omnia enim libera parentibus servo [12]. Illi judicent, illi eligant : ego mihi curam tantum et impendium vindico. Proinde si quis fuerit repertus, qui ingenio suo fidat, eat illuc ea lege, ut hinc nihil aliud certum, quam fiduciam suam ferat. Vale.

33. L'HEUREUX MARIAGE.

C. Plinius Hispullæ [1] suæ s. (IV, 19.)

Quum sis pietatis [2] exemplum, fratremque [3] optimum, et amantissimum tui, pari caritate dilexeris, filiamque ejus, ut tuam, diligas, nec tantum amitæ ejus, verum etiam patris amissi affectum repræsentes ; non dubito maximo tibi gaudio fore, quum cognoveris, dignam patre, dignam te, dignam avo [4] evadere. Summum est acumen, summa frugalitas [5] : amat me, quod castitatis indicium est. Accedit his studium litterarum, quod ex mei caritate concepit. Meos libellos habet, lectitat, ediscit etiam. Qua illa sollicitudine,

12. *Omnia libera parentibus servo*. Il fut sans doute amusant d'entendre le conseil municipal de Côme faisant subir un examen à l'un des amis de Tacite.

— 1. *Corellia Hispulla*, tante paternelle de Calpurnia, femme de l'auteur.

2. *Pietatis*. On nomme ainsi toutes les affections conformes au devoir, soit qu'elles aient pour objet les parents, les amis ou la patrie.

3. *Fratrem*, le père de Calpurnia, le beau-père de Pline.

4. *Avo*, Calpurnius Fabatus, alors vivant.

5. *Acumen*, esprit; — *frugalitas*, économie. La femme de Pline n'était pas une femme savante, indifférente au gouvernement de sa maison, et le Chrysale de Molière lui eût pardonné son esprit.

quum videor acturus [6], quanto, quum egi, gaudio afficitur! Disponit, qui nuntient sibi, quem adsensum, quos clamores [7] excitarim, quem eventum judicii tulerim. Eadem, si quando recito, in proximum discreta velo [8] sedet, laudesque nostras avidissimis auribus excipit. Versus quidem meos cantat formatque cithara [9], non artifice aliquo docente, sed amore, qui magister est optimus. His ex causis in spem certissimam adducor, perpetuam nobis majoremque in dies futuram esse concordiam. Non enim ætatem meam, aut corpus, quæ paullatim occidunt ac senescunt, sed gloriam diligit.

Nec aliud decet [10] tuis manibus educatam, tuis præceptis institutam : quæ nihil in contubernio tuo viderit, nisi sanctum honestumque : quæ denique amare me ex tua prædicatione [11] consueverit. Nam quum matrem meam parentis loco venerarere, me a pueritia statim formare, laudare, talemque, qualis nunc uxori meæ videor, ominari solebas. Certatim ergo tibi gratias agimus : ego, quod illam mihi; illa, quod me sibi dederis, quasi invicem elegeris. Vale.

34. — LA RAPIDITÉ DE LA VIE.

C. Plinius Valenti [1] suos. (IV, 24.)

Proxime quum apud centumviros [2] in quadruplici judicio [3] fixissem, subiit recordatio, egisse me juvenem æque

6. *Acturus*. sous-entendu *causam*, plaider.

7. *Clamores*, acclamations.

8. *Discreta veto*. C'est ainsi qu'Agrippine, mère de Néron, assistait aux délibérations du Sénat.

> Et qui derrière un voile, invisible et présente,
> Était de ce grand corps l'âme toute puissante. *Britannicus.*

9. *Formal cithara*. Elle les chante en s'accompagnant de la lyre.

10. *Nec aliud decet*. On ne pouvait attendre autre chose, une conduite différente.

11. *Prædicatione*, éloges.

— 1. *C. Fulvius Valens*, consul l'an 96 avec C. Antistius Vetus. Ne le confondez pas avec Fabius Valens, général de Vitellius, tué à Urbin par les soldats de Vespasien.

2. *Apud centumviros*. Le préteur ne jugeait jamais sans être assisté d'un conseil composé soit de dix, soit de cent personnes, réparties en deux tribunaux permanents, l'un celui des *décemvirs*, l'autre celui des *centumvirs*. Ce dernier connaissait des causes les plus importantes.

3 *Quadruplici judicio*. Le tribunal des centumvirs se divisait en quatre sections. Le préteur décidait la convocation soit d'une, soit de deux, soit même des quatre sections à la fois, selon la gravité de l'affaire à juger. Voy. *Rome au siècle d'Auguste*, lettre 39, T. 2. p. 192.

in quadruplici. Processit animus[4], ut solet, longius : cœpi reputare quos in hoc judicio, quos in illo socios laboris[5] habuissem. Solus eram, qui in utroque dixissem : tantas conversiones aut fragilitas mortalitatis aut fortunæ mobilitas facit. Quidam ex iis qui tunc egerant decesserunt ; exsulant alii ; huic ætas et valetudo silentium suasit ; hic sponte beatissimo otio fruitur ; alius exercitum regit ; illum civilibus officiis[6] principis amicitia exemit. Circa nos ipsos quam multa mutata sunt ! Studiis processimus[7], studiis periclitati sumus[8], rursusque processimus[9]. Profuerunt nobis bonorum amicitiæ, bonorum obfuerunt, iterum prosunt. Si computes annos, exiguum tempus ; si vices rerum, ævum[10] putes. Quod potest esse documento, nihil desperare, nulli rei fidere, quum videamus tot varietates tam volubili orbe circumagi. Mihi autem familiare est, omnes cogitationes meas tecum communicare, iisdemque te vel præceptis vel exemplis monere, quibus ipse me moneo : quæ ratio[11] hujus epistolæ fuit. Vale.

35. — LA FONTAINE MERVEILLEUSE.

C. Plinius Licinio[1] suo s. (IV, 30.)

Attuli tibi ex patria mea[2] pro munusculo quæstionem,

4. *Processit animus*, mes réflexions m'emportèrent plus loin

5. *Hoc*, le plus récent ; *illo*, le premier. — *Laboris*, la plaidoirie.

6. *Civilia officia*, les fonctions d'avocat, qui étaient chez les Romains un devoir de la vie civile, et non pas une profession spéciale.

7. *Studiis processimus*, au commencement du règne de Domitien, quand Pline gagna la cause de Julius Pastor, et s'ouvrit ainsi la route de la réputation et des magistratures. Voyez, sur les différentes phases de la vie littéraire de Pline, les dernières lignes du panégyrique de Trajan.

8. *Periclitati sumus*. Pline raconte lui-même, au livre huitième, qu'il aurait été accusé, c'est-à-dire mis à mort, si Domitien eût vécu plus longtemps ; car on trouva dans le *scrinium* du prince une dénonciation rédigée par Metius Carus.

9. *Rursusque processimus*, sous Nerva et Trajan, à qui il dut la questure, le tribunat, la préture et enfin le consulat.

10. *Ævum*, une éternité. Ce mot signifia d'abord la vie, puis le temps, la durée ; enfin, l'idée philosophique acquérant plus de précision, on donna à ce terme ancien une nuance de signification nouvelle : il signifia la durée infinie.

11. *Ratio*, le motif, ou plutôt le but.

— 1. *Licinius Sura*, ami intime de Trajan, qui le créa préfet des cohortes prétoriennes, et lui fit décerner après sa mort des funérailles publiques et une statue.

2. *Patria mea*, Côme, où l'on remarquait encore au XVIe siècle la source que l'auteur va nous décrire.

altissima ista[3] eruditione dignissimam. Fons oritur[4] in monte, per saxa decurrit, excipitur cœnatiuncula[5] manu facta : ibi paullulum retentus in Larium[6] lacum decidit. Hujus mira natura : ter in die, statis[7] auctibus ac diminutionibus, crescit decrescitque. Cernitur id[8] palam, et cum summa voluptate deprehenditur. Juxta recumbis et vesceris : atque etiam ex ipso fonte (nam est frigidissimus) potas : interim ille certis dimensisque momentis vel subtrahitur vel adsurgit. Annulum, seu quid aliud, ponis in sicco ; alluitur sensim, ac novissime operitur : detegitur rursus paullatimque deseritur[9] : si diutius observes, utrumque iterum ac tertio videas.

Spiritusne aliquis[10] occultior os fontis et fauces modo laxat, modo includit, prout illatus occurrit, aut decessit expulsus? Quod in ampullis ceterisque generis ejusdem videmus accidere, quibus non hians, nec statim patens exitus[11]. Nam illa quoque, quanquam prona et vergentia[12], per quasdam obluctantis animæ[13] moras crebris quasi singultibus sistunt, quod effundunt. An quæ Oceano natura[14], fonti quoque? quaque ille ratione aut impellitur aut resorbetur, hac modicus hic humor vicibus alternis supprimitur vel egeritur? An ut flumina[15], quæ in mare deferuntur, adversan-

3. *Ista*. Cet adjectif possessif désigne que l'objet auquel il se rapporte appartient à la personne à qui l'on parle.

4. *Fons oritur*. Pline l'Ancien parle de cette source, *Hist. nat.* II, 103.

5. *Cœnatiuncula*, petite salle de réunion.

6. *Larius*. Voy. lettre 2e, note 2.

7. *Statis*. Pline s'explique plus bas : ***certis dimensisque momentis***

8. *Id*, ce phénomène, cet accroissement et cette diminution.

9. *Detegitur. . deseritur*, par l'eau qui diminue et le laisse à sec.

10. *Spiritusne aliquis*. Voici la première supposition de Pline : Un vent souterrain viendrait à intervalles réglés boucher l'orifice de la source. — Mais quelle serait la cause qui amènerait ainsi ce vent périodique ? L'explication est plus inexplicable que le phénomène.

11. ***Ampullis... non hians nec statim patens exitus***, les flacons et tous les vases dont l'ouverture se resserre, et qui n'ont pas d'abord toute leur largeur.

12. *Prona et vergentia*, même quand on les incline, quand on les penche.

13. *Animæ*, l'air s'efforçant d'entrer, retarde l'écoulement du liquide, qui semble sangloter en s'arrêtant.

14. *Natura*. Seconde hypothèse : Cette source aurait la même *propriété* que l'Océan ; elle serait sujette au flux et au reflux. — Cette explication n'est qu'un mot. La *propriété refluente* de l'Océan ressemble à la *vertu dormitive* de l'opium. Quant à la vraie cause des marées, l'attraction de la lune, il est évident qu'elle ne peut agir sur la petite source de Côme.

15. *An ut flumina*, etc. Troisième explication, fort semblable à la première ; mais encore un peu plus insignifiante, s'il est possible. Ici ce n'est pas précisé-

tibus ventis, obvioque æstu retorquentur, ita est aliquid quod hujus fontis excursum per momenta repercutiat? An latentibus venis certa mensura[16], quæ dum colligit quod exhauserat, minor rivus est et pigrior; quum collegit, agilior majorque profertur? An nescio quod librameutum abditum et cæcum[17], quod quum exinanitum est, suscitat et elicit fontem; quum repletum, moratur et strangulat? Scrutare tu causas, (potes enim) quæ tantum miraculum efficiunt[18]. Mihi abunde est, si satis expressi, quod efficitur. Vale.

36. — L'EXHÉRÉDÉ RECONNAISSANT.

C. Plinius Severo[1] suo s. (V, 1.)

Legatum[2] mihi obvenit modicum, sed amplissimo gratius. Cur amplissimo gratius? Pomponia Gratilla[3], exheredato filio Assudio Curiano, heredem reliquerat me : dederat coheredes Sertorium Severum, prætorium virum, aliosque equites Romanos splendidos. Curianus filius orabat, ut

ment un vent, c'est simplement *quelque chose : est aliquid*. Il est difficile d'être moins audacieux dans ses suppositions, et il faut jouer de malheur pour se tromper encore avec tant de modestie.

16. *Certa mensura*. Cette quatrième hypothèse approche fort de la vérité : les conduits secrets, les canaux souterrains, *latentibus venis*, qui alimentent la source, ne donnent qu'une quantité d'eau fixe et déterminée. Quand elle s'est épuisée en coulant au dehors, il faut attendre que le réservoir intérieur se remplisse de nouveau.

17. *An... cæcum*. Cinquième supposition. Il y aurait une espèce d'écluse mise en jeu par un ressort caché inconnu et si peu intelligible que Pline lui-même ne comprend rien à son explication : *Nescio quod*. Nous ne rougirons pas de faire comme lui.

18. *Causas... quæ tantum miraculum efficiunt*. Supposez un réservoir alimenté à sa partie supérieure par une quantité d'eau médiocre et toujours la même. Au fond se trouve un tube étroit qui déverse continuellement au dehors un très-mince filet d'eau. Supposez que vers la moitié de la hauteur du réservoir soit percée une autre ouverture plus large que le tube du fond, plus large même et par conséquent plus active que les canaux supérieurs qui remplissent le réservoir. Supposez encore que, par cette large ouverture, l'eau coule au dehors dans le même lit que par le premier tube dont nous avons parlé. Quand le niveau de l'eau dans le réservoir atteindra la plus large ouverture, l'eau y trouvant un passage s'y précipitera, et augmentera ainsi le volume du ruisseau. Mais comme les conduits d'alimentation ne sont pas assez riches pour fournir longtemps à un pareil écoulement, le niveau de l'eau s'abaissera et le tube inférieur continuera seul à fonctionner. Alors le ruisseau extérieur éprouvera une diminution considérable, jusqu'à ce que le réservoir se remplisse encore et que l'eau atteigne de nouveau la plus grande ouverture.

— 1. *Catilius Severus*, de Vérone, qui parvint à la dignité de consul.

2. *Legatum*. Legs donné à Pline par Assudius Curianus, dont il avait confirmé l'exhérédation.

3. *Pomponia Gratilla* Femme de Rusticus Arulenus.

sibi donarem portionem meam, seque præjudicio[4] juvarem : eamdem tacita conventione[5] salvam mihi pollicebatur. Respondebam, non convenire moribus meis aliud palam, aliud agere secreto : præterea non esse satis honestum donare et locupleti et orbo[6] : in summa, non profuturum ei, si donassem : profuturum, si cessissem[7] : esse autem me paratum cedere, si inique exheredatum mihi liqueret[8]. Ad hoc ille, *Rogo cognoscas*. Cunctatus paullum, *Faciam*, inquam : *neque enim video, cur ipse me minorem*[9] *putem, quam tibi videor. Sed jam nunc memento, non defuturam mihi constantiam*[10], *si ita fides duxerit, secundum matrem tuam pronuntiandi. Ut voles*, ait : *voles enim, quod æquissimum*. Adhibui in consilium[11] duos, quos tunc civitas nostra spectatissimos habuit, Corellium[12] et Frontinum[13]. His circumdatus in cubiculo meo sedi Dixit Curianus, quæ pro se putabat. Respondi paucis ego, (neque

4. *Præjudicium* est proprement un jugement rendu dans un cas semblable, ou mieux encore dans le même cas, et dont un avocat s'appuie pour obtenir gain de cause. Ici la conduite de Pline, renonçant à la part de succession qui lui revenait au préjudice de Curianus, eût été un exemple, un *précédent*, dont Curianus se serait autorisé pour obtenir des cohéritiers de Pline une pareille renonciation.

5. *Tacita conventione*. La renonciation que Curianus demande à Pline n'est qu'apparente : elle n'a pour but que d'en faire faire une réelle aux cohéritiers.

6. *Locupleti et orbo*. On sait combien les riches sans enfants étaient courtisés à Rome. Voy. la lettre 14e. Donner à un tel homme, c'était paraître prêter à gros intérêt.

7. *Non profuturum,... cessissem*. Donner n'eût été qu'une marque de libéralité; céder sa part, renoncer au bénéfice du testament, c'était proclamer l'injustice de l'exhérédation.

8. *Liqueret*. Terme de droit impliquant une connaissance claire et certaine; nous disons dans le même sens : *Il appert*. — *Cognoscas* appartient à la même langue. Nous disons encore connaître d'un fait, d'un crime. Pline, en employant le premier terme, semble se proposer pour juge, Curianus l'accepte en se servant du second.

9. *Minorem*. Pline aurait de lui-même une opinion moins bonne que Curianus, s'il ne consentait à se constituer juge dans sa propre cause, tout prêt à proclamer la vérité ou pour ou contre ses intérêts personnels.

10. *Constantiam*, le courage, la fermeté.

11. *Adhibui in consilium*. Le juge, nommé par le préteur, ne décidait jamais seul : il se faisait assister par quelques amis, bien qu'il n'y fût pas obligé : il s'adjoignait de préférence des jurisconsultes qui remplissaient près de lui l'office de conseillers.

12. *Corellius Rufus*. Pline en fait ailleurs l'éloge : ... *ille quo neminem ætas nostra graviorem, subtiliorem sanctiorem, denique tulit*. Corellius disait lui-même un jour que Pline ne faisait rien que d'après ses conseils.

13. *Julius Frontinus*. Il défendit qu'on lui élevât un tombeau. « Ce serait une dépense superflue, disait-il; ma mémoire durera, si ma vie le mérite. » On pense que c'est l'auteur de l'ouvrage sur les *Aqueducs*, et des quatre livres sur les *Stratagèmes*.

enim aderat alius, qui defunctæ pudorem [14] tueretur) deinde secessi, et ex consilii sententia, « Videtur [15], inquam, Curiane, mater tua justas habuisse causas irascendi tibi. »

Post hoc ille cum ceteris subscripsit [16] centumvirale judicium, mecum non subscripsit. Appetebat judicii dies : coheredes mei componere [17] et transigere cupiebant, non diffidentia causæ, sed metu temporum [18]. Verebantur quod videbant multis accidisse, ne ex centumvirali judicio capitis rei exirent. Et erant quidam in illis, quibus objici et Gratillæ amicitia et Rustici posset. Rogant me, ut cum Curiano loquar. Convenimus in ædem Concordiæ [19]. Ibi ege. *Si mater*, inquam, *te ex parte quarta* [20] *scripsisset heredem, num queri posses ? Quid si heredem quidem instituisset ex asse* [21], *sed legatis ita exhausisset, ut non amplius apud te, quam quarta, remaneret ? Igitur sufficere tibi debet, si, exheredatus a matre, quartam partem ab heredibus ejus accipias, quam tamen ego augebo. Scis te non subscripsisse mecum, et biennium transisse* [22], *omniaque me usucepisse. Sed ut te coheredes mei tractabiliorem experiantur, utque tibi nihil abstulerit re-*

14. *Pudorem*, l'honneur. Blâmer le testament de Gratilla, c'eût été juger défavorablement la prudence et la piété maternelle de la testatrice.

15. *Videtur*. Formule modeste qui précédait toujours le verdict du juge.

16. *Cum ceteris subscripsit*, il intenta une action civile. Un procès devait toujours commencer par une assignation écrite et signée. — La construction de cette phrase, formée à l'aide de la préposition *cum*, a quelque chose d'extraordinaire. On peut la rapprocher de l'expression connue : *Bellum cum aliquo gerere*.

17. *Componere*. Nous disons encore dans le même sens : « composer », c'est-à-dire faire et recevoir des concessions.

18. *Metu temporum*. L'affaire avait lieu sous Domitien ; Rusticus avait été mis à mort, et sa femme Gratilla reléguée par ce prince. Il n'était pas sans danger de paraître avoir été l'ami de cette malheureuse famille. Les héritiers pouvaient donc craindre qu'une action civile ne fût pour eux le prélude d'un procès criminel.

19. *Ædem Concordiæ*, situé à l'extrémité du Forum, à gauche du Clivus de l'Asyle qui monte au Capitole. C'était l'un des plus grands temples de Rome. Voy. le *Plan de Rome*, dans *Rome au siècle d'Auguste*, nº 83.

20. *Ex parte quarta*. L'héritier ne pouvait attaquer le testament comme *inofficieux* qu'autant qu'on ne lui assignait pas au moins le quart de la succession.

21. *Ex asse*. En totalité. Outre une valeur monétaire, le mot *as* désignait chez les Latins l'unité. Elle se fractionnait en douze parties, appelées *unciæ*. Le testateur pouvait, en instituant son héritier, le charger d'acquitter autant de legs qu'il voulait, pourvu qu'il lui laissât la valeur du quart de la succession. — Pline propose au fils déshérité des avantages dont il aurait dû se contenter s'il eût été héritier, c'est-à-dire le quart de ce que les cohéritiers de Pline ont reçu, augmenté du quart de ce qu'il a touché lui-même.

22. *Biennium transisse*. Pline avait acquis la propriété définitive de sa portion par usucapion, c'est-à-dire par une possession non interrompue de deux ans, espace fixé par la loi.

verentia mei [23], *offero pro mea parte tantumdem*. Tuli fructum non conscientiæ modo, verum etiam famæ. Ille ergo Curianus legatum mihi reliquit, et factum meum, nisi forte blandior mihi, antiquum [24] notabili honore signavit.

Hæc tibi scripsi, quia de omnibus, quæ me vel delectant vel angunt, non aliter tecum, quam mecum, loqui soleo : deinde, quod durum existimabam, te amantissimum mei fraudare voluptate, quam ipse capiebam. Neque enim sum tam sapiens, ut nihil mea intersit, an iis, quæ honeste fecisse me credo, testificatio quædam, et quasi præmium accedat. Vale.

37. — L'HISTOIRE INTERROMPUE.

C. Plinius Maximo [1] suo s. (V, 5.)

Nuntiatur mihi C. Fannium decessisse : qui nuntius gravi me dolore confudit ; primum, quod amavi hominem elegantem et disertum ; deinde, quod judicio ejus uti solebam. Erat enim natura acutus, usu exercitatus, varietate promptissimus [2]. Angit me, super ista, casus ipsius. Decessit veteri testamento [3] : omisit, quos maxime diligebat : prosecutus est [4], quibus offensior erat. Sed hoc utcumque [5] tolerabile : gravius illud, quod pulcherrimum opus imperfectum reliquit. Quamvis enim agendis causis distringeretur, scribebat tamen exitus occisorum aut relegatorum a Nerone : et jam tres libros absolverat, subtiles, et diligentes, et latinos [6], atque inter sermonem historiamque medios [7]. Ac

23. *Reverentia mei*. C'est par égard pour la personne et le caractère de Pline que Curianus ne l'avait pas assigné comme ses cohéritiers.

24. *Factum... antiquum*. Une action digne des anciens, digne de l'antique vertu de nos pères. — *Honore signavit* a rapport au legs que Pline a reçu de Curianus.

— 1. *Maximus*, à qui Pline a déjà adressé la lettre 12e.

2. *Varietate promptissimus*. « La variété de ses connaissances le mettait en état de donner promptement un avis. » Pline commente lui-même sa pensée dans un autre passage : « *Quantum rerum, quantum exemplorum, quantum antiquitatis tenet ! nihil est quod discere velis, quod ille docere non possit : mihi certe, quoties aliquid abditum quæro, ille thesaurus est.* »

3. *Veteri testamento*. Laissant un testament déjà ancien, rédigé longtemps avant sa mort, et qui n'était plus l'expression de ses sentiments présents.

4. *Prosecutus est*, c'est-à-dire *donis*, *legatis* : Il a comblé de ses dons.

5. *Utcumque*, à toute force ; littéralement : de quelque manière que ce soit, tant bien que mal.

6. *Subtiles* a rapport au talent du narrateur ; *diligentes*, à son exactitude ; *latinos*, à sa diction.

7. *Inter sermonem historiamque medios*. Ce style qui tient le milieu entre le

tanto magis reliquos perficere cupiebat, quanto frequentius hi lectitabantur. Mihi autem videtur acerba semper et immatura mors eorum, qui immortale aliquid parant. Nam qui voluptatibus dediti quasi in diem vivunt[8], vivendi causas quotidie finiunt[9] : qui vero posteros cogitant, et memoriam sui operibus extendunt, his nulla mors non repentina est, ut quæ semper inchoatum aliquid abrumpat.

Caius quidem Fannius, quod accidit, multo ante præsensit. Visus est sibi per nocturnam quietem jacere in lectulo suo compositus in habitum studentis, habere ante se scrinium[10], (ita solebat) : mox imaginatus est venisse Neronem, in toro sedisse, prompsisse primum librum, quem de sceleribus ejus ediderat, eumque ad extremum revolvisse; idem in secundo ac tertio fecisse; tunc abiisse. Expavit; et sic interpretatus est, tanquam idem sibi futurus esset scribendi finis, qui fuisset illi legendi : et fuit idem[11].

Quod me recordantem miseratio subit, quantum vigiliarum, quantum laboris exhauserit frustra. Occursant animo mea mortalitas, mea scripta. Nec dubito, te quoque eadem cogitatione terreri pro istis[12], quæ inter manus habes. Proinde, dum suppetit vita, enitamur, ut mors quam paucissima, quæ abolere possit, inveniat. Vale.

38. — LA VILLA DE PLINE EN TOSCANE.

C. Plinius Apollinari[1] suo s. (V, 6.)

Amavi curam et sollicitudinem tuam, quod, quum audisses me æstate Tuscos meos petiturum, ne facerem suasisti, dum putas insalubres. Est sane gravis et pestilens ora Tus-

ton de la conversation et celui de l'histoire, ressemblait sans doute à celui de Suétone. Fannius écrivait ce que nous appelons aujourd'hui des mémoires.

8 *In diem vivunt*, vivent au jour le jour.

9. *Vivendi causas quotidie finiunt*. Il n'y a point de raison pour qu'ils ne meurent pas à la fin de chaque journée. Ils achèvent chaque jour de vivre.

10. *Scrinium*. Voy. lettre 28e, note 4.

11. *Et fuit idem...* Fannius mourut avant de commencer son quatrième livre.

12. *Istis*. Maxime composait alors plusieurs livres contre un *Planta*, qu'on croit avoir été préfet d'Egypte. Il ne put les publier qu'après la mort de l'homme qu'il attaquait.

— 1. *Domitius Apollinaris*, consul désigné, à qui Martial envoya un de ses livres d'Epigrammes. — Plusieurs termes déjà expliqués dans la lettre 13e, se retrouvent dans celle-ci. Pour abréger ces notes, nous nous sommes dispensé de répéter nos explications, nous renvoyons une fois pour toutes à cette lettre.

corum, quæ per littus[2] extenditur. Sed hi[3] procul a mari recesserunt : quin etiam Apennino, saluberrimo montium, subjacent. Atque adeo, ut omnem pro me metum ponas, accipe temperiem cœli, regionis situm, villæ amœnitatem; quæ et tibi auditu, et mihi relatu jucunda erunt.

Cœlum est hieme frigidum et gelidum : myrtos, oleas, quæque alia assiduo tepore lætantur, aspernatur ac respuit : laurum tamen patitur, atque etiam nitidissimam profert : interdum, sed non sæpius quam sub urbe nostra, necat. Æstatis mira clementia. Semper aer spiritu aliquo movetur; frequentius tamen auras, quam ventos[4] habet. Hinc senes multi : videas avos proavosque jam juvenum, audias fabulas veteres sermonesque majorum : quumque veneris illo, putes alio te seculo natum. Regionis forma pulcherrima. Imaginare amphitheatrum aliquod immensum, et quale sola rerum natura possit effingere. Lata et diffusa planities montibus cingitur : montes summa sui parte procera nemora et antiqua habent. Frequens ibi et varia venatio[5] : inde cæduæ silvæ[6] cum ipso monte descendunt; has inter pingues terrenique colles (neque enim facile usquam saxum, etiam si quæratur, occurrit) planissimis campis fertilitate non cedunt, opimamque messem serius tantum, sed non minus percoquunt. Sub his per latus omne vineæ porriguntur, unamque faciem longe lateque contexunt[7]; quarum a fine imoque quasi margine arbusta nascuntur. Prata inde campique : campi, quos non nisi ingentes boves et fortissima aratra perfringunt. Tantis glebis tenacissimum solum, quum primum prosecatur, assurgit, ut nono demum sulco per-

2. *Ora... littus*. Ces deux mots diffèrent : le premier exprime une étendue plus grande et plus vague, la *côte;* le second restreint l'idée à cette partie de la côte qui est baignée par les flots, au *rivage*.

3. *Hi*, c'est-à-dire *Tusci*. La maison de campagne de Pline en Toscane.

4. *Spiritus* est le mot générique. Il embrasse deux espèces, *ventus*, qui désigne une agitation violente; *aura*, qui signifie un léger mouvement de l'air.

5. *Venatio*, c'est-à-dire le gibier.

6. *Cæduæ silvæ*, des taillis, opposés à ces hautes futaies, *procera nemora et antiqua*, d'un trop difficile accès pour qu'on puisse les exploiter. Ces taillis descendent en quelque sorte et s'abaissent avec la montagne : c'est-à-dire qu'à l'endroit où la montagne s'abaisse, elle se couvre de ces arbres moins élevés, auxquels des coupes fréquentes ne permettent pas d'atteindre toute leur hauteur.

7. *Unam faciem... contexunt*. Ces vignes couvrent comme d'une seule et vaste draperie tout le front de la colline : elles semblent se toucher et ne former qu'une seule vigne.

dometur [8]. Prata florida et gemmea, trifolium aliasque herbas, teneras semper et molles, et quasi novas, alunt. Cuncta enim perennibus rivis nutriuntur : sed ubi aquæ plurimum, palus nulla, quia devexa terra, quidquid liquoris accepit, nec absorbuit, effundit in Tiberim. Medios ille agros secat, navium patiens, omnesque fruges devehit in Urbem, hieme dumtaxat et vere ; æstate submittitur [9], immensique fluminis nomen arenti alveo deserit, autumno resumit. Magnam capies voluptatem, si hunc regionis situm ex monte prospexeris. Neque enim terras tibi, sed formam aliquam, ad eximiam pulchritudinem pictam [10], videberis cernere. Ea varietate, ea descriptione, quocumque inciderint oculi, reficiuntur.

Villa in colle imo sita prospicit quasi ex summo [11] : ita leniter et sensim clivo fallente consurgit, ut, quum ascendere te non putes, sentias ascendisse [12]. A tergo Apenninum, sed longius habet. Accipit ab hoc auras quamlibet sereno et placido die, non tamen acres et immodicas, sed spatio ipso lassas et infractas. Magna sui parte meridiem spectat, æstivumque solem ab hora sexta [13], hibernum aliquanto maturius quasi invitat in porticum latam, et pro modo longam [14]. Multa in hac membra [15] : atrium etiam ex more veterum [16]. Ante porticum xystus [17] concisus in plu-

8. *Nono... perdometur.* Il faut labourer neuf fois pour rendre la terre friable Pline l'ancien garantit le même fait, *Hist. nat.*, XVIII, 20.

9. *Submittitur*; il décroît en été, et perd au milieu d'un lit desséché le nom de grand fleuve, qu'il retrouve en automne. Sur les crues du Tibre, Voy. *Rome au siècle d'Auguste*, lettre 87, t. III, p. 384 et 547.

10. *Formam... pictam*, un paysage, un tableau où le peintre a voulu rendre la *forme* ou l'idéal d'un beau site.

11. *Villa... ex summo.* Quoique placée au pied de la colline, et jouissant par conséquent d'un abord facile, la villa de Pline n'en a pas moins une vue aussi étendue que si elle était construite au sommet : car cette vue n'est masquée par aucun obstacle.

12. *Ascendere te non putes* : car vous n'éprouvez aucune fatigue. *Sentias ascendisse* : car vous découvrez un vaste horizon

13. *Ab hora sexta.* En été le portique ne reçoit le soleil qu'après la sixième heure, après midi, au moment où cet astre s'abaisse, et peut insinuer ses rayons par-dessous le toit de la galerie. En hiver, le soleil s'élevant moins haut sur l'horizon, peut pénétrer plus tôt sous le portique.

14. *Pro modo longam*, long à proportion (de sa largeur). Quelques éditions portent : *Prominulam*, qui s'avance en saillie.

15. *Membra*, corps de logis, pavillons.

16. *Atrium... ex more veterum.* Il y avait cinq espèces d'*atria* : le Toscan était le plus ancien, le plus simple et le plus fréquemment employé. C'était une halle couverte par un toit formé de quatre poutres croisées à angles droits et dont les extrémités étaient scellées dans les murs de l'édifice. Cet atrium n'avait point de cour

17. *Xystus*, parterre.

rimas species, distinctusque buxo; demissus inde pronusque pulvinus [18], cui bestiarum effigies invicem adversas buxus inscripsit. Acanthus in plano mollis, et, pæne dixerim, liquidus [19]. Ambit hunc ambulatio pressis varieque tonsis viridibus [20] inclusa : ab his gestatio [21] in modum circi, quæ buxum multiformem, humilesque et retentas manu [22] arbusculas circumit. Omnia maceria muniuntur : hanc gradata buxus operit et subtrahit [23]. Pratum inde non minus natura, quam superiora illa arte, visendum : campi deinde porro, multaque alia prata et arbusta. A capite porticus triclinium excurrit : valvis xystum desinentem, et protinus pratum, multumque ruris videt fenestris. Hac latus xysti, et quod prosilit villæ [24], hac adjacentis hippodromi [25] nemus comasque prospectat. Contra mediam fere porticum diæta paulum recedit, cingit areolam [26], quæ quatuor platanis inumbratur. Inter has marmoreo labro [27] aqua exundat, circumjectasque platanos, et subjecta platanis leni aspergine fovet. Est in hac diæta dormitorium cubiculum, quod diem, clamorem sonumque excludit; junctaque ei quotidiana amicorumque cœnatio, quæ areolam illa, porticum alia, eademque omnia, quæ porticus, aspicit [28]. Est et aliud cubiculum a proxima platano [29] viride et umbro-

18. *Species*, compartiments, divisions, planches bordées de buis. — *Pulvinus*, un tapis de verdure, une large et molle pelouse de gazon, sur laquelle le buis dessinait des figures d'animaux opposées symétriquement l'une à l'autre.

19. *Liquidus*. Souple, flexible, et en quelque sorte ondoyant. Ainsi dans Théocrite, ὑγρὸν ἄκανθον. *Idyl.* I, 55.

20. *Viridibus*, arbres toujours verts, comme l'if, le pin, le sapin.

21. *Gestatio*. Voy. lettre 2e, note 7.

22. *Retentas manu*, qu'on a soin de tenir bas en les taillant.

23. *Gradata buxus*, un bois étagé, disposé de telle sorte que les pieds les plus éloignés de la muraille s'élèvent peu au-dessus de terre, tandis que les suivants, par une gradation insensible, parviennent au niveau du mur. — *Subtrahit*, soustrait à la vue, caché.

24. *Quod prosilit villæ*, la partie de la maison qui s'avance en saillie.

25. *Hippodromi*, promenade ombragée et disposée pour l'exercice du cheval.

26. *Areolam*, petite cour.

27. *Labro*, bassin.

28. *Quæ areolam... adspicit.* Cette salle découvre d'un côté la petite cour, de l'autre le portique, et en même temps tous les objets qu'on aperçoit du portique. C'est ainsi que je lis et entends cette phrase si tourmentée par les éditeurs et par les critiques. *Illa*, *alia*, et *eadem* me semblent des ablatifs pris adverbialement.

29. *A proxima platano*, le voisinage d'un platane la fait jouir de la verdure et de l'obscurité.

sum, marmore excultum podio [30] tenus : nec cedit gratiæ marmoris ramos, insidentesque ramis aves imitata pictura. Cui subest fonticulus. In hoc fonte crater; circa siphunculi plures miscent jucundissimum murmur. In cornu porticus amplissimum cubiculum a triclinio occurrit; aliis fenestris xystum, aliis despicit pratum, sed ante piscinam, quæ fenestris servit ac subjacet [31], strepitu visuque jucunda. Nam ex edito desiliens aqua, suscepta marmore, albescit. Idem cubiculum hieme tepidissimum, quia plurimo sole perfunditur. Cohæret hypocauston, et, si dies nubilus, immisso vapore, solis vicem supplet. Inde apodyterium [32] balinei laxum et hilare excipit cella frigidaria, in qua baptisterium amplum atque opacum. Si natare latius aut tepidius velis, in area piscina est, in proximo puteus, ex quo possis rursus astringi, si pœniteat teporis. Frigidariæ cellæ connectitur media, cui sol benignissime præsto est; caldariæ magis [33] : prominet enim. In hac tres descensiones : duæ in sole, tertia a sole longius, a luce non longius. Apodyterio superpositum est sphæristerium, quod plura genera exercitationis, pluresque circulos [34] capit. Nec procul a balineo scalæ, quæ in cryptoporticum ferunt, prius ad diætas tres. Harum alia areolæ illi, in qua platani quatuor, alia prato, alia vineis imminet, diversasque cœli partes, ut prospectus [35], habet. In summa cryptoporticu cubiculum, ex ipsa cryptoporticu excisum, quod hippodromum, vineas, montes intuetur. Jungitur cubiculum obvium soli, maxime hiberno. Hinc oritur diæta, quæ villæ hippodromum annectit. Hæc

30. *Podium* signifie en général une saillie qui s'avance en dehors d'un édifice, comme, par exemple, un balcon. Au théâtre, le *podium* était un balcon rapproché de la scène, et situé au-dessus de l'orchestre. C'était la place de l'empereur et de sa cour. Dans une salle le *podium* est l'espèce de corniche qui couronne le lambris, la plinthe, plus ou moins élevée, mais souvent jusqu'à hauteur *d'appui*. Ce mot français lui-même vient probablement de *ad podium*. On trouve des traces de cette dérivation dans l'ancien mot *puy*, élévation, hauteur, qui est toujours traduit par *podium* dans le latin du moyen âge.

31. *Servit ac subjacet*. Voy. lettre 3e, note 6.

32. *Apodyterium*, salle où se déshabillaient les baigneurs.

33. *Caldariæ magis*, c'est-à-dire *præsto est*. Le soleil échauffe encore davantage la salle des bains chauds, qui est fort en saillie.

34. *Circulos*. Le jeu de paume se composait d'une grande pièce où l'on jouait à la balle, et de plusieurs autres petites appelées *aleatoria*, destinées aux jeux paisibles. Ces chambres étaient de forme ronde, ce qui les faisait nommer *circulos*.

35. *Ut prospectus*. Elle jouit de plusieurs expositions aussi bien que de plusieurs points de vue.

facies, hic visus a fronte. A latere æstiva cryptoporticus in edito posita; quæ non aspicere vineas, sed tangere videtur. In media triclinium saluberrimum afflatum ex Apennini vallibus recipit : post [36] latissimis fenestris vineas, valvis æque vineas, sed per cryptoporticum, quasi admittit [37]. A latere triclinii, quod fenestris caret, scalæ convivio utilia secretiore ambitu [38] suggerunt. In fine cubiculum; cui non minus jucundum prospectum cryptoporticus ipsa, quam vineæ præbent. Subest cryptoporticus, subterraneæ similis; æstate incluso frigore riget, contentaque aëre suo, nec desiderat auras nec admittit. Post utramque cryptoporticum, unde triclinium desinit, incipit porticus [39] ; ante medium diem, hiberna; inclinato die, æstiva [40]. Hac adeuntur diætæ duæ, quarum in altera cubicula quatuor, altera tria, ut circuit sol, aut sole utuntur, aut umbra.

Hanc dispositionem amœnitatemque tectorum late longeque præcedit hippodromus. Medius patescit [41], statimque intrantium oculis totus offertur, platanis circuitur. Illæ hedera vestiuntur, utque summæ suis, ita imæ [42] alienis frondibus virent : hedera truncum et ramos pererrat, vicinasque platanos transitu suo copulat. Has buxus interjacet. Exteriores buxos [43] circumvenit laurus, umbræque platanorum suam confert. Rectus hic hippodromi limes [44] in

36. *Post*, adverbe, par derrière.

37. *Per cryptoporticum, quasi admittit*. L'œil découvre encore des vignes les portes à deux battants, mais en traversant la galerie.

38. *Secretiore ambitu*, il s'agit ici des *spirales* de l'escalier *dérobé* destiné service.

39. *Cryptoporticum... porticus*. Le cryptoportique était une galerie fermée qui ne recevait de jour et d'air que par ses fenêtres. Le portique était une galerie ouverte dont le toit était supporté par des colonnes.

40. *Hiberna... æstiva*. Les commentateurs expliquent *hiberna* par *frigida*. Nous pensons que c'est exactement le contraire. Les Romains avaient des portiques d'hiver et des portiques d'été, comme celui d'Octavius, à Rome, qui, par une habile division, se prêtait à ce double usage. Les portiques d'hiver, *hiberna*, étaient exposés au soleil dont ils concentraient les rayons; ceux d'été, *æstiva*, jouissaient d'une exposition contraire. La galerie de Pline sert de portique d'hiver le matin, dans la fraîcheur du jour, *ante medium diem*, et de portique d'été dans l'après-midi, quand le soleil commence à décliner, et par conséquent à l'heure la plus chaude du jour, *inclinato die*.

41. *Medius patescit*. Il est ouvert par le milieu, au moyen d'une allée qui le partage.

42. *Summæ... imæ*, le haut, le bas des platanes.

43. *Exteriores buxos*. Les buis sont par dehors, enveloppés de lauriers.

44. *Limes*, l'allée dont nous avons parlé (note 41).

extrema parte hemicyclio frangitur, mutatque faciem : cupressis ambitur et tegitur, densiore umbra opacior nigriorque; interioribus circulis [45] (sunt enim plures) purissimum diem recipit. Inde etiam rosas effert, umbrarumque frigus non ingrato sole distinguit. Finito vario illo multiplicique curvamine, recto limiti redditur, nec huic uni. Nam viæ plures, intercedentibus buxis, dividuntur. Alibi pratulum, alibi ipsa buxus intervenit in formas mille descripta, litteris interdum, quæ modo nomen domini dicunt, modo artificis: alternis [46] metulæ surgunt, alternis inserta sunt poma ; et in opere urbanissimo subita velut illati ruris imitatio medium in spatium brevioribus utrinque platanis adornatur.

Post has acanthus hinc inde lubricus et flexuosus, deinde plures figuræ pluraque nomina. In capite stibadium [47] candido marmore, vite protegitur. Vitem quatuor columellæ Carystiæ subeunt [48]. E stibadio aqua, velut expressa cubantium pondere, siphunculis effluit; cavato lapide suscipitur, gracili marmore continetur, atque ita occulte temperatur [49], ut impleat, nec redundet. Gustatorium graviorque cœnatio [50] margini imponitur; levior navicularum et avium figuris innatans circuit. Contra fons egerit aquam et recipit [51] : nam expulsa in altum in se cadit, junctisque hiatibus [52] et absorbetur et tollitur.

E regione stibadii adversum cubiculum tantum stibadio reddit ornatus, quantum accipit ab illo. A marmore splen-

45. *Interioribus circulis*, plusieurs allées en cercle sont inscrites dans cet hémicycle, et contrastent, par le jour brillant qu'elles reçoivent, avec l'obscurité de l'avenue qui les enveloppe.

46. *Alternis*. Entre les lettres de buis qui forment les noms précédemment indiqués, sont placés alternativement, tantôt une pyramide de buis, tantôt un simple pommier. C'est à ce dernier arbre que se rapportent exclusivement les mots *subita ruris imitatio*.

47. *In capite*, au bout de l'avenue. *Stibadium*, lit de table, de forme semi-circulaire.

48. *Carystiæ*. Carystus, ville d'Eubée, était connue pour son beau marbre vert veiné de blanc, qu'on tirait des carrières de Scyra et de Marmarium. — *Subeunt*, soutiennent. Les vignes des anciens étaient toujours des treilles.

49. *Temperatur*, est ménagée.

50. *Gustatorium* est le guéridon sur lequel on servait la *gustatio* ou collation, *le goûter*. — *Gravior cœnatio*, sont les parties les plus pesantes du service. On les pose sur le guéridon, et le guéridon lui-même est fixé sur le bord du bassin. Quant aux plats les plus légers, ils flottent sur d'autres tables qui figurent des nacelles ou des oiseaux aquatiques.

51. *Egerit aquam et recipit*, c'était un jet d'eau.

52. *Junctisque hiatibus*, les deux ouvertures se touchent, de sorte que l'eau qui jaillit de l'une est, dès qu'elle retombe, absorbée par l'autre.

det, valvis in viridia prominet et exit : alia viridia superioribus inferioribusque fenestris suspicit despicitque. Mox zothecula [53] refugit quasi in cubiculum idem atque aliud. Lectus hic, et undique fenestræ, et tamen lumen obscurum umbra premente. Nam lætissima vitis per omne tectum in culmen nititur et ascendit. Non secus ibi, quam in nemore, jaceas : imbrem tantum, tanquam in nemore, non sentias. Hic quoque fons nascitur, simulque subducitur. Sunt locis pluribus disposita sedilia e marmore, quæ ambulatione fessos, ut cubiculum ipsum, juvant. Fonticuli sedilibus adjacent; per totum hippodromum inductis fistulis strepunt rivi, et, qua manus duxit, sequuntur. His nunc illa viridia, nunc hæc, interdum simul omnia, juvantur [54].

Vitassem jamdudum, ne viderer argutior [55], nisi proposuissem omnes angulos tecum epistola circumire. Neque enim verebar, ne laboriosum esset legenti tibi, quod visenti non fuisset; præsertim quum interquiescere, si liberet, depositaque epistola, quasi residere sæpius posses. Præterea indulsi amori meo. Amo enim, quæ maxima ex parte ipse inchoavi, aut inchoata percolui. In summa (cur enim non aperiam tibi vel judicium meum vel errorem ?) primum ego officium scriptoris existimo, ut titulum suum legat, atque identidem interroget se, quid cœperit scribere, sciatque, si materiæ immoratur [56], non esse longum; longissimum, si aliquid accersit atque adtrahit. Vides, quot versibus Homerus, quot Virgilius arma, hic Æneæ, Achillis ille, describat : brevis tamen uterque est, quia facit, quod instituit. Vides, ut Aratus [57] minutissima etiam sidera consectetur et colligat : modum tamen servat. Non enim excursus hic ejus, sed opus ipsum est. Similiter nos, ut parva magnis, quum totam villam oculis tuis subjicere conamur, si nihil inductum et quasi devium loquimur, non epistola

53. *Zothecula*. Voy. dans la lettre 43e la description du *zotheca* et la note 51.

54. *Juvantur*, sont rafraîchis, arrosés.

55. *Vitassem*, j'aurais cessé ma description. — *Argutior*, trop minutieux.

56. *Materiæ immorari*, ne pas s'écarter de son sujet.

57. *Aratus*, poëte grec, né à Soles, en Cilicie, vécut à la cour d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine. Son principal ouvrage est un poëme didactique sur l'astronomie, intitulé τὰ Φαινόμενα, qui a été traduit en latin par Cicéron. Quintilien trouve avec raison que le sujet qu'Aratus a traité manque de mouvement, de variété, de passion ; mais que le poëte est, par son talent, à la hauteur de la tâche qu'il a choisie.

quæ describit, sed villa, quæ describitur, magna est[58].

Verum illuc, unde cœpi, ne secundum legem meam jure reprehendar, si longior fuero in hoc, in quod excessi. Habes causas, cur ego Tuscos meos Tusculanis, Tiburtinis, Prænestinisque[59] meis præponam. Nam super illa, quæ retuli, altius ibi otium et pinguius, eoque securius; nulla necessitas togæ[60]; nemo accersitor ex proximo. Placida omnia et quiescentia, quod ipsum salubritati regionis, ut purius cœlum, ut aër liquidior, accedit. Ibi animo, ibi corpore maxime valeo. Nam studiis animum, venatu corpus exerceo. Mei quoque nusquam salubrius degunt; usque adhuc certe neminem ex iis, quos eduxeram mecum (venia sit dicto[61]) ibi amisi. Dii modo in posterum hoc mihi gaudium, hanc gloriam loco servent. Vale.

39. — L'HISTOIRE ET L'ÉLOQUENCE.

C. Plinius Capiton[1] suo s. (V, 8.)

Suades, ut historiam scribam, et suades non solus: multi hoc me sæpe monuerunt, et ego volo, non quia commode[2] facturum esse confido, (id enim temere credas, nisi expertus), sed quia mihi pulchrum in primis videtur, non pati occidere, quibus æternitas debeatur, aliorumque famam cum sua extendere. Me autem nihil æque ac diuturnitatis amor et cupido sollicitat: res homine dignissima, præsertim qui nullius sibi conscius culpæ, posteritatis memoriam non reformidet. Itaque diebus ac noctibus cogito, si *qua me quoque possim Tollere humo*[3] (id enim voto meo suf-

58. *Non epistola... magna est.* Malgré ces excuses ingénieuses, Pline aura quelque peine à se disculper. S'il était nécessaire d'être ennuyeux en traitant ce sujet, il était facile d'éviter ce malheur en ne le traitant pas.

59. *Tusculanis*, ce sont aujourd'hui des ruines au-dessus de Frascati; *Tiburtinis*, Tivoli; *Prænestinis*, Palestrine.

60. *Togæ.* On ne se servait de la toge qu'à Rome et en cérémonie ou en visite.

61. *Venia sit dicto.* Paroles prudentes pour détourner le courroux et l'envie des dieux, après le bonheur dont Pline vient de se flatter. Les anciens croyaient qu'une divinité jalouse s'attachait à tempérer par quelque malheur les prospérités excessives.

— 1. *Titinius Capito*, dont Pline trace ailleurs le portrait en ces termes: « *Vir est optimus et inter præcipua sæculi ornamenta numerandus. Colit studia: studiosos amat, fovet, provehit... ipsarum denique litterarum jam senescentium reductor et reformator.* »

2. *Commode*, bien, habilement.

3. *Qua... me humo*, citation de Virgile, *Georg.* III, 8.

ficit: illud[4] supra votum) *victorque virum volitare per ora. Quanquam o!* Sed hoc[5] satis est, quod prope sola historia polliceri videtur. Orationi enim et carmini parva gratia, nisi eloquentia est summa: historia quoquo modo scripta delectat. Sunt enim homines natura curiosi, et quamlibet nuda rerum cognitione capiuntur, ut qui sermunculis etiam fabellisque[6] ducantur. Me vero ad hoc studium impellit domesticum quoque exemplum. Avunculus meus, idemque per adoptionem pater, historias, et quidem religiosissime, scripsit[7]. Invenio autem apud sapientes, honestissimum esse majorum vestigia sequi, si modo recto itinere præcesserint. Cur ergo cunctor? Egi[8] magnas et graves causas. Has (etiamsi mihi tenuis ex eis spes) destino retractare, ne tantus ille labor meus, nisi hoc, quod reliquum est[9] studii, addidero, mecum pariter intercidat[10]. Nam si rationem posteritatis habeas, quidquid non est peractum, pro non inchoato est. Dices: *Potes simul et rescribere actiones, et componere historiam.* Utinam! sed utrumque tam magnum est, ut abunde sit alterum efficere. Undevicesimo ætatis anno dicere in foro cœpi, et nunc demum, quid præstare debeat orator, adhuc tamen per caliginem, video. Quid, si huic oneri novum accesserit? Habet quidem oratio et historia multa communia, sed plura diversa in his ipsis, quæ communia videntur. Narrat illa, narrat hæc: sed aliter. Huic[11] pleraque humilia et sordida et ex medio pe-

4. *Illud*, ce qui suit, c'est-à-dire la fin du vers: *victorque... ora.* — *Supra votum*, c'est-à-dire *est*, surpasse mon ambition.

5. *Quanquam o!* Autre citation de Virgile. Mnesthée, dans une course, restreint ses vœux à ne pas arriver le dernier, car pour le premier rang il désespère de l'obtenir. *Et cependant!...* ajoute-t-il, laissant entrevoir ainsi un désir qu'il n'ose formuler. *En.* V, 195. — *Hoc*, opposé à *illud*, représente l'idée exprimée au premier vers.

6. *Sermunculis... fabellis*, récits familiers, causeries journalières.

7. *Historias... scripsit.* Voy. la lettre 46e sur la vie et les travaux de Pline l'ancien.

8. *Egi*, j'ai plaidé.

9. *Destino retractare*, je me propose de les retoucher. — *Quod reliquum est*, qui leur manque pour les perfectionner.

10. *Intercidat.* C'est le sort qu'ont eu, en effet, les plaidoyers de Pline, malgré le soin qu'il prit de les retoucher. On les possédait encore du temps de Sidoine Apollinaire et de Cassiodore, au VIe siècle.

11. *Huic* se rapporte à l'histoire, obligée d'entrer dans les détails les plus arides, et de dire, témoin fidèle, toute la vérité et rien que la vérité. L'éloquence, surtout celle du temps de Pline, qui transformait trop souvent le barreau en théâtre, et se préoccupait plus de la réputation de l'orateur que des intérêts du client, aime tout ce qui est extraordinaire, brillant, sublime. — Cette distinction

tita; illi omnia recondita, splendida, excelsa conveniunt. Hanc sæpius ossa, musculi, nervi [12], illam tori quidam et quasi jubæ decent. Hæc vel maxime vi, amaritudine, instantia [13]; illa tractu, et suavitate atque etiam dulcedine placet. Postremo alia verba, alius sonus, alia constructio. Nam plurimum refert, ut Thucydides ait, κτῆμα sit, an ἀγώνισμα [14]: quorum alterum oratio, alterum historia est.

His ex causis non adducor, ut duo dissimilia, et hoc ipso diversa, quod maxima, confundam misceamque, ne tanta quasi colluvione turbatus ibi faciam, quod hic debeo: ideoque interim veniam (ut ne a meis verbis discedam) advocandi peto [15]. Tu tamen jam nunc cogita, quæ potissimum tempora aggrediar. Vetera et scripta aliis? parata inquisitio [16], sed onerosa collatio [17]: intacta et nova? graves offensæ [18], levis gratia. Nam præter id, quod in tantis vitiis hominum plura culpanda sunt, quam laudanda: tum si laudaveris, parcus; si culpaveris, nimius fuisse dicaris, quamvis illud plenissime, hoc restrictissime feceris. Sed

parait si peu certaine quand on examine l'essence de ces deux espèces de narrations, que deux savants commentateurs ont pensé que Pline voulait affirmer tout le contraire, et attribuer à l'éloquence judiciaire les humbles sujets qu'il réserve à l'histoire.

12. *Hanc sæpius ossa... nervi.* C'est encore dans l'histoire qu'on peut laisser paraître les os, les muscles, les nerfs, donner tout à l'instruction, rien au plaisir: car, comme l'a dit Pline, l'histoire plait de quelque manière qu'elle soit écrite.

13. *Vi, amaritudine, instantia.* On ne s'étonnera pas d'entendre Pline demander à l'histoire de l'*énergie*, du *mordant*, de la *rapidité*, quand on songera qu'il avait Tacite sous les yeux, et revendiquer pour l'éloquence de la majesté, de la grâce et même du charme, quand on pensera à son *Panégyrique de Trajan*. Nous ne devons point dissimuler que Gierig et Ernesti entendent tout ce passage d'une manière diamétralement opposée à la nôtre, et rapportent *hanc* à l'éloquence, et *illam* à l'histoire.

14. Κτῆμα. L'histoire est une acquisition, une propriété pour la science et pour l'humanité. — Ἀγώνισμα. L'éloquence est une lutte, où il suffit de vaincre dans un instant donné. Elle ne s'inquiète pas de la vérité durable et définitive des opinions qu'elle émet, mais de leur opportunité relativement à la cause qu'elle plaide. — Ces termes et l'idée qu'ils expriment sont empruntés à Thucydide I, 22. — Quintilien expose la même doctrine, X, 1, 31.

15. *Ut ne a meis verbis discedam*, pour parler mon langage ordinaire, pour me servir d'une formule usitée au barreau. — *Veniam advocandi peto*, je demande à en conférer avec mes amis.

16. *Parata inquisitio.* Les recherches sont toutes faites, les matériaux sont prêts, le même sujet ayant déjà été traité par d'autres.

17. *Onerosa collatio.* La comparaison est redoutable. — Ernesti entend autrement ces mots: Il est difficile d'ajouter quelque chose de votre propre fonds. « *Difficile est aliquid de tuo conferre quod non jam alii occupaverint.* »

18. *Graves offensæ...* On offense gravement ceux dont on dit du mal: ils vous accusent de partialité; on oblige peu ceux dont on parle bien: ils pensent qu'on ne fait que leur rendre justice.

hæc me non retardant: est enim mihi pro fide [19] satis animi. Illud peto præstruas [20], ad quod hortaris, eligasque materiam, ne mihi, jam scribere parato, alia rursus cunctationis et moræ justa ratio nascatur. Vale.

40. — LA MORT D'UNE JEUNE FILLE.

C. Plinius Marcellino [1] suo s. (V, 16.)

Tristissimus hæc tibi scribo, Fundani [2] nostri filia minore defuncta, qua puella nihil unquam festivius, amabilius, nec modo longiore vita, sed prope immortalitate, dignius vidi. Nondum annos quatuordecim impleverat, et jam illi anilis prudentia, matronalis [3] gravitas erat: et tamen suavitas puellaris cum virginali verecundia. Ut illa patris cervicibus inhærebat! ut nos amicos paternos et amanter et modeste complectebatur! ut nutrices, ut pædagogos, ut præceptores [4], pro suo quemque officio, diligebat! Quam studiose, quam intelligenter lectitabat [5]! ut parce custoditeque [6] ludebat! Qua illa temperantia, qua patientia, qua etiam constantia novissimam valetudinem tulit! Medicis obsequebatur, sororem, patrem adhortabatur, ipsamque se destitutam corporis sui viribus, vigore animi sustinebat. Duravit hic illi usque ad extremum, nec aut spatio valetudinis, aut metu

19. *Pro fide.* Pline se sent assez de courage pour être vrai.

20. *Præstruere*, préparer.

— 1. *Marcellinus* est peut-être Egnatius Marcellinus, que Pline vante beaucoup dans une autre lettre de ce qu'étant questeur, il ne s'était pas approprié les honoraires de son greffier, mort avant l'échéance. — Une époque est jugée quand on y loue un homme de n'être pas un fripon.

2. *Minutius Fundanus* est le correspondant à qui Pline a adressé la lettre 5e. La vie de Rome et l'étude à la campagne.

3. *Matronalis.* Le titre de *matrona* n'appartenait qu'aux femmes des premières classes de la société. Il fallait, pour l'obtenir, être mariée par *confarréation*, c'est-à-dire suivant les rites patriciens. Les femmes mariées simplement par *coemption*, par achat, étaient appelées mères de famille, *matresfamilias*, qu'elles eussent ou non des enfants.

4. *Pædagogos... præceptores.* Les *pédagogues* étaient des gouverneurs; ils accompagnaient les enfants et veillaient sur leurs actions; les *précepteurs* enseignaient les lettres et les sciences. Ils étaient presque tous grecs. Ces deux espèces de maîtres étaient la plupart du temps des esclaves ou des affranchis.

5. *Lectitabat.* Il s'agit de l'étude des livres et non de la lecture à haute voix qu'on exprimerait par *recitabat*.

6. *Custodite*, avec autant de réserve que si un surveillant, *custos*, eût présidé à ses jeux.

mortis infractus est, quo plures gravioresque nobis causas relinqueret et desiderii et doloris.

O triste plane acerbumque funus! o morte ipsa mortis tempus indignius! Jam destinata erat egregio juveni, jam electus nuptiarum dies, jam nos vocati. Quod gaudium quo mœrore mutatum est! Non possum exprimere verbis, quantum animo vulnus acceperim, quum audivi Fundanum ipsum (ut multa luctuosa dolor invenit [7]) præcipientem, quod in vestes, margaritas, gemmas, fuerat erogaturus, hoc in thura et unguenta et odores impenderetur. Est quidem ille eruditus et sapiens, ut qui se ab ineunte ætate altioribus studiis artibusque dediderit : sed nunc omnia, quæ audiit sæpeque dixit, aspernatur; expulsisque virtutibus aliis, pietatis est totus [8].

Ignosces, laudabis etiam, si cogitaveris, quid amiserit. Amisit enim filiam, quæ non minus mores ejus, quam os vultumque [9] referebat, totumque patrem mira similitudine exscripserat Proinde si quas ad eum de dolore tam justo litteras mittes, memento adhibere solatium, non quasi castigatorium et nimis forte, sed molle et humanum. Quod ut facilius admittat, multum faciet medii temporis spatium. Ut enim crudum adhuc vulnus medentium manus reformidat, deinde patitur, atque ultro requirit; sic recens animi dolor consolationes rejicit ac refugit, mox desiderat, et clementer admotis acquiescit. Vale.

41. — LA RÉCITATION TROUBLÉE.

C. Plinius Romano [1] suo s. (VI, 15.)

Mirificæ rei non interfuisti : ne ego quidem : sed me recens fabula excepit [2]. Passienus Paullus [3], splendidus eques Romanus et in primis eruditus, scribit elegos. Gen-

7. ***Multa... invenit.*** La douleur est féconde en tristes inventions.

8. ***Pietatis est totus***, il est tout à sa tendresse, à sa douleur.

9. *Os*, les traits, les lignes de la figure; — ***vultum***, l'expression du visage, la physionomie.

— 1. ***Romano.*** Peut-être à Voconius Romanus, à qui est déjà adressée la lettre 3e.

2. ***Me... excepit***, on me l'a contée à mon retour.

3. *Passienus Paullus*, ami de Pline et poëte de l'ancienne école. *Vir est optimus, honestissimus, nostri amantissimus*, dit Pline; *præterea in litteris veteres æmulatur, exprimit, reddit.*

tilitium [4] hoc illi : est enim municeps [5] Propertii [6], atque etiam inter majores suos Propertium numerat Is quum recitaret [7], ita cœpit dicere : *Prisce, jubes?* Ad hoc Javolenus Priscus [8] (aderat enim, ut Paullo amicissimus) : *Ego vero non jubeo.* Cogita qui risus hominum, qui joci Est omnino Priscus dubiæ sanitatis : interest tamen officiis, adhibetur consiliis [9], atque etiam jus civile publice [10] respondet : quo magis, quod tunc fecit, et ridiculum et notabile fuit. Interim Paullo aliena deliratio aliquantum frigoris [11] attulit. Tam sollicite recitaturis providendum est, non solum ut sint ipsi sani, verum etiam ut sanos adhibeant. Vale

42. — LA MORT DE PLINE L'ANCIEN.

C. Plinius Tacito suo s. (VI, 16.)

Petis, ut tibi avunculi mei exitum scribam, quo verius

4. *Gentilitium. Gens* était la race, souche de plusieurs familles. Tous ceux qui en faisaient partie s'appelaient *gentiles*. Les droits et les devoirs qui leur étaient communs, par exemple les sacrifices dont ils étaient exclusivement chargés, se désignaient par l'adjectif *gentilitius*. La poésie élégiaque était pour Paullus comme une propriété de race.

5. ***Municeps***, citoyen du même municipe. Les municipes étaient des villes conquises, auxquelles Rome, par une faveur spéciale, avait accordé des droits de cité romaine Ce don, *munus*, était rappelé par le mot *municipium*. Elles possédaient une organisation analogue à celle de la grande cité : elles avaient leurs sénateurs, leurs consuls, leurs tribuns, sous les noms de *décurions*, de *duumvirs* et de *défenseurs de la cité*.

6. *Propertii*. Sext. Aurel. Propertius naquit en Ombrie, 52 ans av. J.-C. Neuf villes se disputaient l'honneur de lui avoir donné le jour. Nous avons de ce poëte quatre livres d'élégies où l'érudition dessèche quelquefois un peu le langage de la passion. Il a souvent imité Callimaque et Philétas, et s'est donné à lui-même le surnom de *Callimaque romain*.

7. *Recitaret*, dans une de ces lectures publiques dont nous a parlé la lettre 6e.

8. *Javolenus Priscus*, préteur et gouverneur d'Afrique et de Syrie, jurisconsulte distingué, dont les ouvrages sont souvent cités dans les Pandectes de Justinien. C'était un de ces hommes chez qui la science s'associe aux plus étranges distractions.

9. *Officiis*, il prend part aux devoirs de la vie civile, à ces occupations que Pline passe en revue au commencement de la lettre 5e. — *Consiliis*. Le juge désigné par le préteur se faisait assister par quelques amis et surtout par des jurisconsultes.

10. *Publice*. Avant Auguste, tous les jurisconsultes pouvaient, sans distinction, mais aussi sans garantie de l'État, répondre à ceux qui les consultaient. Ce prince n'accorda ce droit qu'à certains jurisconsultes choisis par l'empereur, et dont l'avis, *responsa prudentum*, prenait un caractère légal. Voy lettre 30e.

11. *Frigoris*. On fut moins attentif, moins facilement entraîné par la lecture du poëte. Le souvenir du début venait toujours à la traverse. C'est ce qui était arrivé à l'empereur Claude avec son gros et malencontreux auditeur. Voy. lettre 6e, note 6.

tradere posteris possis. Gratias ago; nam video morti ejus, si celebretur a te, immortalem gloriam esse propositam. Quamvis enim pulcherrimarum clade terrarum, ut populi, ut urbes, memorabili casu, quasi semper victurus[1], occiderit: quamvis ipse plurima opera et mansura condiderit[2]: multum tamen perpetuitati ejus scriptorum tuorum æternitas addet. Equidem beatos puto, quibus deorum munere datum est aut facere scribenda, aut scribere legenda; beatissimos vero, quibus utrumque. Horum in numero avunculus meus et suis libris et tuis erit. Quo libentius suscipio, deposco etiam, quod injungis.

Erat Miseni[3], classemque imperio præsens regebat. Nonum Kalend. Septembres[4], hora diei fere septima, mater mea[5] indicat ei, apparere nubem inusitata et magnitudine et specie. Usus ille sole, mox frigida, gustaverat[6] jacens, studebatque[7]. Poscit soleas[8], ascendit locum, ex quo maxime miraculum illud conspici poterat. Nubes (incertum procul intuentibus, ex quo monte; Vesuvium[9] fuisse postea cognitum est) oriebatur, cujus similitudinem et formam non alia magis arbor, quam pinus, expresserit. Nam longissimo velut trunco elata in altum, quibusdam ramis diffundebatur: credo, quia recenti spiritu evecta, deinde senescente eo[10] destituta, aut etiam pondere suo victa, in

— 1. *Quasi semper victurus*. Pline l'Ancien doit, pour ainsi dire, toujours vivre dans la mémoire des hommes par le souvenir de sa mort extraordinaire.

2. *Plurima... condiderit*, voy. lettre 16e.

3. *Miseni*. Ville et promontoire de la Campanie, près de Cumes, où d'après le règlement d'Auguste, une legion romaine et une flotte défendaient la mer Tyrrhenienne et par conséquent la ville de Rome. Deux autres flottes stationnaient l'une à Ravenne et l'autre à Forum Julii.

4. *Nonum kalend. Septembres*. Le 23 août de l'an 79 ap. J.-C.

5. *Mater mea*, sœur de Pline l'Ancien.

6. *Usus ille sole... frigida, gustaverat*. Voyez, sur ces habitudes de Pline l'Ancien, la lettre 16e déjà citée plus haut.

7. *Studebatque*. Nous avons déjà remarqué la signification restreinte et toute moderne que Pline donne à ce verbe, qui, dans l'ancienne langue latine, n'avait que le sens général de, s'intéresser, s'appliquer à quelque chose, et avait toujours besoin d'être déterminé par un régime.

8. *Soleas*, sandales attachées à la jambe par des bandes de cuir. Les sénateurs les portaient noires.

9. *Vesuvium*. C'est la première éruption du Vésuve dont l'histoire ait gardé le souvenir. Cependant la tradition des habitants, la dénomination de Champs Phlégréens donnée au territoire qui environne cette montagne, enfin le caractère géologique du pays, prouvent que le volcan avait déjà jeté des flammes à une époque antérieure et inconnue.

10. *Spiritu*, un souffle souterrain. — *Recenti*, encore dans toute sa force. — *Senescente*, s'affaiblissant et par sa durée et par l'espace d'air qu'il avait à franchir.

latitudinem vanescebat: candida interdum, interdum sordida et maculosa, prout terram cineremve sustulerat. Magnum propiusque noscendum, ut eruditissimo viro, visum. Jubet liburnicam[11] aptari: mihi, si venire una vellem, facit copiam. Respondi, studere me malle: et forte ipse, quod scriberem, dederat. Egrediebatur domo: accipit codicillos[12] Rectinæ Nasci[13] imminenti periculo exterritæ: nam villa ejus subjacebat, nec ulla nisi navibus fuga: ut se tanto discrimini eriperet, orabat. Vertit ille consilium[14], et quod studioso animo inchoaverat, obit maximo. Deducit quadriremes; ascendit ipse non Rectinæ modo, sed multis (erat enim frequens amœnitas oræ[15]) laturus auxilium. Properat illuc, unde alii fugiunt; rectumque cursum, recta gubernacula in periculum tenet, adeo solutus metu, ut omnes illius mali motus, omnes figuras[16], ut deprehenderat oculis, dictaret enotaretque.

Jam navibus cinis incidebat, quo propius accederent, calidior et densior: jam pumices etiam, nigrique et ambusti et fracti igne lapides; jam vadum[17] subitum, ruinaque montis littora obstantia. Cunctatusque paullum, an retro flecte-

11. *Liburnicam. Sc. navem*. Les vaisseaux liburniens étaient de petits et légers navires construits sur le modèle de ceux dont s'étaient autrefois servis les Liburnes, nation de l'Illyrie fort adonnée à la piraterie. Ce furent les vaisseaux liburniens qui décidèrent le succès de la bataille d'Actium contre les grosses et lourdes trirèmes d'Antoine.

12. *Codicillos*, une lettre, un billet. Les *codicilli* étaient, en général, des tablettes de bois ou d'ivoire enduites de cire, sur lesquelles on jetait rapidement ce qu'on n'avait pas le temps ou la volonté d'écrire avec soin sur la *charta* avec le *calamus* et l'*atramentum*.

13. *Nasci*, génitif d'un nom propre. Peut-être faut-il lire *Bassi*. Pline reçoit une lettre de Rectina, femme de Bassus. Nous apprenons, en effet, qu'il existait alors un poëte lyrique nommé Cæsius Bassus, qui périt au moment de l'éruption du Vésuve, dans sa villa située au pied de cette montagne. Sa femme, effrayée du danger imminent auquel la famille ne pouvait échapper que par mer, à cause de la situation de leur villa, priait le commandant de la flotte de les soustraire à la mort. Le texte paraît ici fort altéré: la leçon d'Alde, que nous adoptons, semble un peu contredite par le reste de la lettre, où Pline l'Ancien ne s'occupe pas le moins du monde de la prétendue *Rectina*.

14. *Vertit... consilium*, il change de projet. Il ne voulait d'abord prendre qu'un navire liburnien; maintenant il fait déraper de grands vaisseaux à quatre rangs de rames. Son but n'était primitivement que de faire une promenade d'observation; à présent il veut sauver, même au péril de sa vie, Bassus, sa famille et tout le voisinage. Ainsi il exécute avec un courage héroïque un dessin formé d'abord par une savante curiosité.

15. *Frequens amœnitas oræ*. La côte de Campanie était couverte de villas de plaisance, à cause de son agrément.

16. *Figuras*, toutes les formes du nuage ardent que lançait le Vésuve.

17. *Vadum*, des hauts-fonds, produits par le reflux soudain de la mer et par l'exhaussement du rivage, rempli tout à coup des débris du mont Vésuve.

let, mox gubernatori, ut ita faceret nomenti : *Fortes*, inquit, *Fortuna juvat*[18] : *Pomponianum*[19] *pete*. Stabiis[20] erat, diremptus sinu medio[21]. Nam sensim circumactis curvatisque littoribus mare infunditur. Ibi, quanquam nondum periculo appropinquante[22], conspicuo tamen, et, quum cresceret, proximo[23], sarcinas contulerat in naves, certus fugæ, si contrarius ventus resedisset : quo tunc avunculus meus secundissimo[24] invectus complectitur trepidantem, consolatur, hortatur ; utque timorem ejus sua securitate leniret, deferri se in balineum jubet; lotus accubat, cœnat[25], atque hilaris, aut, quod est æque magnum, similis hilari.

Interim e Vesuvio monte pluribus locis latissimæ flammæ atque incendia relucebant, quorum fulgor et claritas tenebris noctis excitabatur. Ille, agrestium trepidatione relictas desertasque villas ardere, in remedium formidinis[26] dictitabat. Tum se quieti dedit, et quievit verissimo equidem somno. Nam meatus animæ[27], qui illi propter amplitudinem corporis gravior et sonantior erat, ab iis, qui limini obversabantur, audiebatur. Sed area, ex qua diæta[28] adibatur, ita jam cinere missisque pumicibus op-

18. *Fortes Fortuna juvat*. Proverbe reproduit par Virgile : « Audentes Fortuna juvat. » *En*. X, 284.

19. *Pomponianus*, ami de Pline l'Ancien.

20. *Stabiis*. Stabia, ville de Campanie, détruite par Sylla pendant la guerre Sociale : il n'y restait que des villas.

21. *Sinu medio*. Le golfe de Naples est formé par deux grands caps qui s'avancent dans la mer : sur le plus septentrional est Misène, d'où venait Pline ; sur le méridional, Sorrente et Stabies, où se trouvait Pomponianus : au centre du golfe s'élève le Vésuve. Les deux amis étaient donc séparés par toute la largeur du golfe, qui est d'environ 10 milles romains (14 kilomètres, 814 mètres).

22. *Appropinquante*. On peut remarquer ici la différence d'*appropinquare* et d'*accedere*. Le péril approchait sans doute, *accedebat*, puisqu'il devenait sans cesse moins éloigné ; mais il n'était pas encore *imminent* : *nondum appropinquabat*. Ce dernier mot exprime non-seulement le progrès, mais encore le voisinage de l'objet qui s'avance.

23. *Quum cresceret, proximo*. Le danger est toujours voisin quand il grandit, quand on peut prévoir le moment où il le deviendra.

24. *Contrarius... secundissimo*. Le vent soufflant du N.-O. était favorable à Pline, qui venait de Misène, contraire à Pomponianus, qui voulait quitter Stabies.

25. *Accubat*, *cœnat*. Pline l'Ancien aurait-il donc oublié le prétendu billet que le manuscrit d'Alde lui fait adresser par Rectina, femme de N scus ou Bassus, laquelle avait tout le temps d'être engloutie dans sa villa pendant le joyeux souper de l'amiral, et plus encore pendant son bruyant sommeil ?

26. *In remedium formidinis*, pour calmer la frayeur de ses hôtes.

27. *Meatus animæ*, le bruit de la respiration.

28. *Diæta*, appartement composé de plusieurs chambres, *cubicula* ; chaque diæta formait un pavillon séparé ayant son toit et sa cour, *area*.

pleta surrexerat[29], ut, si longior in cubiculo mora esset, exitus negaretur. Excitatus procedit, seque Pomponiano ceterisque, qui pervigilarant, reddit. In commune consultant, an intra tecta subsistant, an in aperto vagentur. Nam crebris vastisque tremoribus tecta nutabant, et quasi emota sedibus suis, nunc huc nunc illuc abire aut referri videbantur. Sub divo rursus, quanquam[30] levium exesorumque, pumicum casus metuebatur. Quod tamen periculorum collatio elegit. Et apud illum quidem ratio rationem, apud alios timorem timor vicit. Cervicalia capitibus imposita linteis constringunt. Id munimentum adversus decidentia fuit.

Jam dies alibi, illic nox omnibus noctibus nigrior densiorque : quam tamen faces multæ variaque lumina solvebant. Placuit egredi in littus, et e proximo aspicere, ecquid jam mare admitteret[31] ; quod adhuc vastum[32] et adversum permanebat. Ibi super abjectum linteum recubans, semel atque iterum frigidam[33] poposcit, hausitque. Deinde flammæ flammarumque prænuntius odor sulfuris, alios in fugam vertunt, excitant illum. Innixus servis duobus adsurrexit, et statim concidit, ut ego conjecto, crassiore caligine spiritu obstructo, clausoque stomacho, qui illi natura invalidus et angustus et frequenter interæstuans[34] erat. Ubi dies redditus (is ab eo, quem novissime viderat, tertius) corpus inventum est integrum, illæsum opertumque, ut fuerat indutus : habitus corporis quiescenti, quam defuncto, similior.

Interim Miseni ego et mater. Sed nihil ad historiam ; nec tu aliud, quam de exitu ejus, scire voluisti. Finem ergo faciam. Unum adjiciam, omnia me, quibus interfueram, quæque statim, quum maxime vera memorantur, audiveram, persecutum. Tu potissima excerpes. Aliud est enim epistolam, aliud historiam, aliud amico, aliud omnibus scribere. Vale.

29. *Surrexerat*, le niveau du sol s'était élevé.

30. *Quanquam* ne modifie pas le verbe *metuebatur*, mais les adjectifs *levium* et *exesorum*. Quoique les pierres que lançait le volcan fussent d'une nature légère et desséchées par le feu, cependant la hauteur d'où elles tombaient rendait leur chute redoutable.

31. *Ecquid... admitteret*, si la mer était tenable.

32. *Vastum*, grosse, roulant de grosses vagues.

33. *Frigidam*. Nous avons déjà vu que Pline l'Ancien était grand buveur d'eau froide. La chaleur de l'air, mélangé de cendres et d'acide sulfureux, augmentait sans doute en lui cette propension.

34. *Frequenter interæstuans*, sujet à de fréquentes irritations.

13. — FUITE DEVANT L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

C. Plinius Cornelio Tacito suo s. (VI, 20.)

Ais, te adductum litteris, quas exigenti tibi de morte avunculi mei [1] scripsi, cupere cognoscere, quos ego Miseni relictus (id enim ingressus abruperam [2]) non solum metus, verum etiam casus pertulerim.

> Quanquam animus meminisse horret...
> Incipiam [3].

Profecto avunculo, ipse reliquum tempus studiis (ideo remanseram [4]) impendi. Mox balineum, cœna, somnus inquietus et brevis. Præcesserat per multos dies tremor terræ, minus formidolosus, quia Campaniæ solitus. Illa vero nocte ita invaluit, ut non moveri omnia sed everti crederentur. Irrumpit cubiculum meum mater : surgebam, invicem si quiesceret, excitaturus. Resedimus in area [5] domus, quæ mare a tectis modico spatio dividebat. Dubito constantiam vocare an imprudentiam debeam ; agebam enim duodevicesimum annum. Posco librum Titi Livii, et quasi per otium lego, atque etiam, ut cœperam, excerpo. Ecce, amicus avunculi, qui nuper ad eum ex Hispania [6] venerat, ut me et matrem sedentes, me vero etiam legentem videt, illius patientiam, securitatem meam corripit : nihilo segnius ego intentus in librum. Jam hora diei prima [7], et adhuc dubius et quasi languidus dies. Jam quassatis circumjacentibus tectis,

— 1. *Litteris... de morte avunculi mei* ; la lettre précédente.

2. *Miseni.* Voy. lettre précédente, note 3. — *Abruperam* ; même lettre, où après ces mots : *Interim Miseni ego et mater*, l'auteur s'interrompt en ajoutant : *Sed nihil ad historiam.*

3. *Quanquam... incipiam*, citation de Virgile, *En.* II, 12.

4. *Ideo remanseram.* Pline l'Ancien avait proposé à son neveu de l'accompagner : notre auteur avait préféré continuer son étude. Voy. la lettre qui précède

5. *Area*, espèce de place qui précédait l'entrée d'une grande maison. C'était un espace rentrant qu'on réservait d'ordinaire entre la façade de l'édifice et la voie publique. Il se trouvait encadré soit par des portiques, soit par les deux maisons voisines. On l'appelait encore *vestibulum.*

6. *Amicus... ex Hispania.* Pline l'Ancien avait été procurateur de César en Espagne depuis le principat de Neron jusqu'à celui de Vespasien.

7. *Hora... prima.* Nous avons expliqué dans la lettre 15e, notes 7 et 15, la manière dont les Romains divisaient la journée. Le 24 août, jour où ont lieu les événements qu'on nous raconte ici, le soleil se lève à cinq heures six minutes. De ce moment à midi, les Romains comptaient six heures. La première heure durait donc jusqu'à six heures quinze minutes.

quanquam in aperto loco, angusto tamen, magnus et certus ruinæ metus. Tum demum excedere oppido visum. Sequitur vulgus attonitum ; quodque in pavore simile prudentiæ, alienum consilium suo præfert, ingentique agmine abeuntes premit et impellit. Egressi tecta consistimus. Multa ibi miranda, multas formidines patimur. Nam vehicula, quæ produci jusseramus, quanquam in planissimo campo, in contrarias partes agebantur, ac ne lapidibus quidem fulta in eodem vestigio quiescebant. Præterea mare in se resorberi, et tremore terræ quasi repelli videbamus. Certe processerat littus, multaque animalia maris in siccis arenis detinebat Ab altero latere nubes atra et horrenda ignei spiritus tortis vibratisque [8] discursibus rupta, in longas flammarum figuras [9] dehiscebat : fulgoribus illæ et similes et majores erant.

Tum vero ille idem ex Hispania amicus, acrius et instantius : *Si frater*, inquit, *tuus*, *tuus avunculus vivit*, *vult esse vos salvos : si periit, superstites voluit : proinde quid cessatis evadere?* Respondimus, non commissuros, non, ut de salute ejus incerti, nostræ consuleremus. Non moratus ultra, proripit se, effusoque cursu periculo aufertur. Nec multo post, illa nubes descendere in terras, operire maria. Cinxerat Capreas [10] et absconderat : Miseni quod procurrit [11], abstulerat. Tum mater orare, hortari, jubere, quoquo modo fugerem ; posse enim juvenem : se et annis et corpore gravem bene morituram [12] si mihi causa mortis non fuisset. Ego contra, salvum me, nisi una [13], non futurum : deinde manum ejus amplexus, addere gradum cogo. Paret ægre, incusatque se, quod me moretur.

Jam cinis, adhuc tamen rarus. Respicio ; densa caligo tergis imminebat, quæ nos, torrentis modo infusa terræ [14], sequebatur. *Deflectamus*, inquam, *dum videmus, ne in via strati, comitantium turba in tenebris obteramur.* Vix

8. *Tortis* a rapport à la rapidité ; *vibratis*, à l'irrégularité dans la direction : ce souffle embrasé s'élançait en serpentant.

9. *In figuras*, le nuage formait, en s'entr'ouvrant, de longs traits de flamme, semblables à des éclairs, *fulgoribus.*

10. *Capreas.* Caprée, île trop fameuse par le séjour de Tibère. Elle est située en face et au sud de Naples, proche de la pointe de Sorrente.

11. *Miseni quod procurrit*, elle cachait la partie du territoire de Misène qui s'avance dans la mer, le promontoire.

12. *Bene morituram*, elle mourrait contente.

13. *Una*, ensemble, avec elle.

14. *Infusa terræ* en se répandant sur la terre, comme un torrent

consederamus, et nox, non qualis illunis aut nubila, sed qualis in locis clausis lumine exstincto. Audires ululatus feminarum, infantium quiritatus [15], clamores virorum. Alii parentes, alii liberos, alii conjuges vocibus requirebant, vocibus noscitabant. Hi suum casum, illi suorum miserabantur. Erant qui metu mortis mortem precarentur. Multi ad deos manus tollere, plures nusquam jam deos ullos, æternamque illam et novissimam noctem mundo interpretabantur. Nec defuerunt, qui fictis mentitisque terroribus vera pericula augerent. Aderant qui Miseni fuisse, illud ruisse, illud [16] ardere, falso, sed credentibus, nuntiabant.

Paullum reluxit; quod non dies nobis, sed adventantis ignis indicium videbatur. Et ignis quidem longius substitit: tenebræ rursus, cinis rursus multus et gravis. Hunc identidem assurgentes excutiebamus: operti alioqui atque etiam oblisi pondere essemus. Possem gloriari, non gemitum mihi, non vocem parum fortem in tantis periculis excidisse, nisi [17] me cum omnibus, omnia mecum perire, misero, magno tamen mortalitatis solatio credidissem. Tandem illa caligo tenuata quasi in fumum nebulamve decessit: mox dies vere, sol etiam effulsit, luridus tamen, qualis esse, quum deficit, solet. Occurrebant trepidantibus adhuc oculis mutata omnia, altoque cinere, tanquam nive, obducta.

Regressi Misenum, curatis utcunque corporibus, suspensam dubiamque noctem spe ac metu exegimus. Metus prævalebat: nam et tremor terræ perseverabat, et plerique lymphati terrificis vaticinationibus et sua et aliena mala ludificabantur [18]. Nobis tamen ne tunc quidem, quanquam et expertis periculum, et exspectantibus, abeundi consilium, donec de avunculo nuntius veniret.

Hæc, nequaquam historia digna, non scripturus leges, et tibi, scilicet qui requisisti, imputabis, si digna ne epistola quidem videbuntur. Vale.

15. *Quiritatus*, signifia d'abord les plaintes des suppliants qui invoquaient le secours des citoyens, *fidem Quiritium*. Plus tard ce mot ne conserva de son origine que l'idée de gémissements et de pleurs.

16 *Illud... illud* : comme on dit en français *tel* monument s'est écroulé, *tel* autre a été la proie des flammes.

17 *Nisi*. Pline pourrait se glorifier de son courage, si la triste consolation dont il va nous parler n'en diminuait en quelque sorte le mérite à ses yeux.

18. *Ludificabantur*. La crédulité de ces malheureux devenait le jouet de ces sinistres prédictions.

44. — LA FRATERNITÉ LITTÉRAIRE.

C. Plinius Triario suo s. (VI, 23.)

Impense petis, ut agam causam pertinentem ad curam tuam, pulchram alioqui et famosam : faciam, sed non gratis. *Qui fieri potest*, inquis, *ut non gratis tu* [1] *?* Potest : exigam enim mercedem honestiorem gratuito patrocinio. Peto, atque etiam paciscor, ut simul agat Cremutius Ruso. Solitum hoc : mihi etiam in pluribus claris adolescentibus factitatum. Nam mire concupisco bonos juvenes ostendere foro, assignare famæ [2]. Quod, si cui, præstare Rusoni meo debeo, vel propter natales ipsius, vel propter eximiam mei caritatem : quem magni æstimo in iisdem judiciis, ex iisdem etiam partibus [3] conspici, audiri Obliga me : obliga antequam dicat [4] ; nam quum dixerit, gratias ages. Spondeo, sollicitudini tuæ, spei meæ, magnitudini causæ suffecturum. Est indolis optimæ, brevi producturus alios, si interim provectus fuerit a nobis. Neque enim cuiquam tam clarum statim ingenium est, ut possit emergere, nisi illi materia, occasio, fautor etiam commendatorque contingat. Vale.

45. — LE PRÉSENT DÉLICAT.

C. Plinius Quintiliano [1] suo s. (VI, 32)

Quamvis et ipse sis continentissimus, et filiam tuam ita institueris, ut decebat filiam tuam, Tutilii neptem [2]; quum

— 1. *Non gratis tu?* A l'époque de Pline, les avocats avaient renoncé pour la plupart à l'honneur de défendre gratuitement les accusés. Ils vendaient leur ministère : ils vendaient même leurs prévarications. En vain les lois et les décrets du sénat avaient voulu remédier au mal; il fallut supplier Trajan d'en arrêter les progrès. Quant à Pline, il s'abstint toujours, non-seulement de faire des conventions avec ses clients, mais encore de recevoir des cadeaux, soit en argent, soit en nature.

2. *Assignare famæ*, signaler à la renommée. diriger sur eux l'attention et l'estime publiques.

3. *In iisdem judiciis, ex iisdem partibus*. Non-seulement dans les mêmes affaires, où Pline aurait pu être l'adversaire et le contradicteur de Ruson, mais encore dans l'intérêt des mêmes clients, dans les mêmes causes, où Pline n'aura qu'à soutenir et à louer son jeune ami.

4. *Antequam dicat*, avant qu'il plaide : car dès qu'il aura parlé, il l'aura fait d'une manière si brillante que ce n'est plus lui qui sera l'obligé.

— 1. *Quintiliano*. Voyez lettre 12e, note 21.

2. *Tutilii neptem*. Quintilien avait épousé en secondes noces la fille du rhéteur Tutilius.

tamen[3] sit nuptura honestissimo viro, Nonio Celeri[4], cui ratio[5] civilium officiorum necessitatem quamdam nitoris imponit; debet, secundum conditiones mariti, veste, comitatu augeri; quibus non quidem augetur dignitas, ornatur tamen et instruitur. Te porro animo beatissimum[6], modicum facultatibus scio : itaque partem oneris tui mihi vindico, et tanquam parens alter puellæ nostræ confero quinquaginta millia nummum[7] : plus collaturus, nisi a verecundia tua sola mediocritate munusculi impetrari posse confiderem, ne recusares. Vale.

46. — L'ÉPOUX AFFECTUEUX.

C. Plinius Calpurniæ[1] suæ s. (VII, 5)

Incredibile est quanto desiderio tui tenear. In causa amor primum; deinde, quod non consuevimus abesse. Inde est, quod magnam partem noctium in imagine tua vigil exigo : inde, quod interdiu, quibus horis te visere solebam, ad diætam[2] tuam ipsi me, ut verissime dicitur, pedes ducunt : quod denique æger et mœstus, et similis excluso, a vacuo limine cedo. Unum tempus his tormentis caret, quo in foro et amicorum litibus conteror. Æstima tu, quæ vita mea sit, cui requies in labore, in miseria curisque solatium est. Vale.

47. — PLAN D'ÉTUDES.

C. Plinius Fusco[1] suo s. (VII, 9.)

Quæris quemadmodum in secessu[2], quo jamdiu frueris,

3. *Quamvis... tamen.* La modestie des habitudes de Quintilien et de Tutilius, la simplicité de mœurs dans laquelle leur fille et petite-fille avait été élevée, semblait rendre peu nécessaire une dot considérable : cependant le mariage brillant qu'elle va contracter lui imposera la nécessité de vivre avec plus d'éclat.

4. *Nonio Celeri.* On croit que c'est le personnage dont parle Martial (VII, *Epigram.* 51), et qui avait été préfet de la Celtiberie.

5. *Ratio*, considération, rapport, égard, comme dans cette phrase : eu *égard* aux emplois publics dont il est revêtu.

6. *Animo beatissimum*, très-riche des biens de l'âme.

7. *Quinquaginta millia nummum*, 11,250 francs; le *nummus* ou *sestertius* valant 22 centimes et demi.

— 1. *Calpurniæ*, femme de l'auteur. Voy. lettre 33e, note 1.

2. *Diætam.* Voy. lettre 13e, note 37.

— 1. *Cornelius Fuscus* était un jeune orateur d'un talent distingué qui s'était proposé notre auteur pour modèle. Pline en trace ailleurs le portrait avec une complaisance toute paternelle : *Mira illi probitas*, dit-il, *constantia salva, decorus habitus, os plenum, vox virilis, tenax memoria, magnum ingenium, judicium æquale.*

2. *Secessu*, retraite. C'est ordinairement la campagne que Pline désigne ainsi.

putem te studere oportere. Utile in primis, et multi præcipiunt, vel ex græco in latinum[3], vel ex latino vertere in græcum : quo genere exercitationis proprietas splendorque verborum, copia figurarum, vis explicandi, præterea imitatione optimorum similia inveniendi facultas paratur : simul quæ legentem fefellissent, transferentem fugere non possunt. Intelligentia ex hoc et judicium acquiritur. Nihil obfuerit, quæ legeris hactenus, ut rem argumentumque teneas[4], quasi æmulum scribere, lectisque conferre, ac sedulo pensitare, quid tu, quid ille commodius[5]. Magna gratulatio, si non nulla tu; magnus pudor, si cuncta ille melius. Licebit interdum et notissima[6] eligere, et certare cum electis. Audax hæc, non tamen improba, quia secreta, contentio : quanquam multos videmus ejusmodi certamina sibi cum multa laude sumpsisse, quosque subsequi satis habebant, dum non desperant, antecessisse. Poteris et, quæ dixeris, post oblivionem retractare[7], multa retinere, plura transire, alia interscribere, alia rescribere. Laboriosum istud et tædio plenum, sed difficultate ipsa fructuosum, recalescere ex integro, et resumere impetum fractum omissumque[8] : postremo, nova velut membra peracto corpori intexere, nec tamen priora turbare.

Scio, nunc tibi esse præcipuum studium orandi[9]; sed non ideo semper pugnacem hunc et quasi bellatorium stilum suaserim. Ut enim terræ variis mutatisque seminibus, ita ingenia nostra nunc hac, nunc illa meditatione recoluntur. Volo interdum aliquem ex historia locum apprehendas : volo epistolam diligentius scribas. Nam sæpe in ora-

3. *Ex græco in latinum.* Cicéron place le même conseil dans la bouche de Crassus, au chap. 34 du liv. Ier *de Oratore*.

4. *Hactenus ut... teneas*, après avoir lu un passage assez rapidement pour n'en retenir que le fond et le sujet. — Cicéron attribue le même procédé à Crassus dans sa jeunesse; mais il nous le montre ensuite blâmant cet exercice et y trouvant de nombreux inconvénients. *De Orat.* I, 24. — Quintilien ne partage pas en cela l'opinion de Cicéron, et s'attache à justifier la première méthode de Crassus. *Instit. orat.* X, 5, 5.

5. *Ille*, l'auteur original. — *Commodius*, mieux.

6. *Notissima*, les passages les plus connus, les plus célèbres.

7. *Retractare*, non pas recommencer à traiter le même sujet sans avoir sous les yeux son premier ouvrage, mais le retravailler après l'avoir perdu de vue pendant quelque temps.

8. *Recalescere... omissumque*, s'échauffer de nouveau, et renouer le fil de sa pensée.

9 *Orandi*, plaider Les Latins employaient ce mot comme synonyme d'*agendi*.

tiones quoque non historicæ modo, sed prope poëticæ descriptionis necessitas incidit; et pressus sermo purusque ex epistolis petitur. Fas est et carmine remitti, non dico continuo et longo, (id enim perfici nisi in otio non potest) sed hoc arguto et brevi [10], quod apte quantaslibet occupationes curasque distinguit. Lusus vocantur, sed hi lusus non minorem interdum gloriam, quam seria consequuntur: atque adeo (cur enim te ad versus non versibus adhorter?)

> Ut laus est ceræ [11], mollis cedensque sequatur
>   Si doctos digitos, jussaque fiat opus,
> Et nunc informet Martem castamque Minervam,
>   Nunc Venerem effingat, nunc Veneris puerum;
> Utque sacri fontes [12] non sola incendia sistunt,
>   Sæpe etiam flores vernaque prata juvant:
> Sic hominum ingenium flecti ducique per artes
>   Non rigidas docta mobilitate decet.....

Habes plura [13] etiam fortasse, quam requirebas; unum tamen omisi; non enim dixi, quæ legenda arbitrarer: quanquam dixi, quum dicerem, quæ scribenda. Tu memineris sui cujusque generis auctores diligenter eligere. Aiunt enim, *multum legendum esse, non multa.* Qui sint hi, adeo notum pervulgatumque est, ut demonstratione non egeat: et alioqui tam immodice epistolam extendi, ut, dum tibi, quemadmodum studere debeas, suadeo, studendi tempus abstulerim. Quin ergo pugillares [14] sumis, et aliquid ex his, vel istud ipsum quod cœperas, scribis? Vale.

48. — L'AMITIÉ DE TACITE ET DE PLINE.

C. Plinius Tacito suo s. (VII, 20.)

Librum tuum legi, et quam diligentissime potui, annotavi quæ commutanda, quæ eximenda [1] arbitrarer: nam et ego verum dicere assuevi, et tu libenter audire. Neque enim ulli patientius reprehenduntur, quam qui maxime laudari

10. *Continuo et longo*, un poëme de longue haleine comme une épopée ou un poëme didactique. — *Arguto et brevi*, des poésies légères et courtes, telles que des epigrammes, des hendécasyllabes, etc.

11. *Ut laus est ceræ*. Quintilien se sert de cette jolie comparaison. *Inst. orat.* X, 5, 9; et Virgile emploie une expression semblable. *Georg.* II, 52.

12. *Sacri fontes*, l'eau en général : toutes les sources étaient consacrées à quelque dieu.

13. *Plura*, plus de conseils, d'observations

14. *Pugillares*. Voy lettre 4e, note 3

— 1. *Eximere*, retrancher, supprimer

merentur. Nunc a te librum meum cum annotationibus tuis exspecto. O jucundas, o pulchras vices [2]! Quam me delectat quod, si qua posteris cura nostri, usquequaque narrabitur qua concordia, simplicitate [3], fide vixerimus! Erit rarum et insigne, duos homines, ætate, dignitate propemodum æquales [4], nonnullius in litteris nominis (cogor enim de te quoque parcius dicere, quia de me simul dico) alterum alterius studia fovisse. Equidem adolescentulus, quum jam tu fama gloriaque floreres, te sequi, tibi *longo, sed proximus, intervallo* [5] et esse et haberi concupiscebam. Et erant multa clarissima ingenia: sed tu mihi (ita similitudo naturæ ferebat) maxime imitabilis [6], maxime imitandus videbaris. Quo magis gaudeo, quod, si quis de studiis sermo, una nominamur; quod de te loquentibus statim occurro. Nec desunt, qui utrique nostrum præferantur [7]. Sed nihil interest mea, quo loco jungimur [8]: nam mihi primus, qui a te proximus [9]. Quin etiam in testamentis debes annotasse; nisi quis forte alterutri nostrum amicissimus, eadem legata, et quidem pariter [10], accipimus. Quæ omnia huc spectant, ut invicem ardentius diligamus, quum tot vinculis nos studia, mores, fama, suprema denique hominum judicia constringant. Vale.

49. — LES MORTELS PARFAITS.

C. Plinius Maximo [1] suo s. (VII, 26.)

Nuper me cujusdam amici languor [2] admonuit optimos

2. *Vices*, échange.

3. *Simplicitate*, franchise.

4. *Ætate... æquales*. Pline était un peu plus jeune que Tacite. Burnouf pense que le grand historien naquit vers l'an 54 ou 55. Notre auteur avait dix-huit ans à l'époque de l'éruption du Vésuve; il était donc né l'an 61 de J.-C.

5. *Longo sed proximus intervallo*. Citation de Virgile. *En.* V, 320.

6. *Similitudo naturæ... imitabilis*. La postérité n'a pas partagé le sentiment de Pline sur ces deux points.

7. *Nec desunt qui... præferantur*. Il est curieux et instructif de remarquer ces erreurs de l'opinion contemporaine.

8. *Jungimur*. L'usage des auteurs latins semblerait exiger *jungamur*.

9. *Primus, qui a te proximus*. L'amitié a bien inspiré Pline; sa pensée est aussi juste qu'ingénieuse : suivre immédiatement Tacite, c'est être le premier; ce grand homme est hors de ligne.

10. *Eadem*, la même somme; *pariter*, au même rang et avec la même formule.

— 1. *Maximus* est le correspondant à qui sont adressées les lettres 12e et 37e.

2. *Languor*, maladie.

esse nos, dum infirmi sumus. Quem enim infirmum aut avaritia aut libido sollicitat? Non amoribus servit, non appetit honores, opes negligit, et quantulumcunque, ut relicturus, satis habet[3]. Tunc deos, tunc hominem esse[4] se meminit : invidet nemini, neminem miratur, neminem despicit, ac ne sermonibus quidem malignis aut attendit[5], aut alitur : balinea imaginatur et fontes. Hæc summa curarum, summa votorum; mollemque in posterum et pinguem, si contingat evadere, hoc est innoxiam beatamque destinat vitam. Possum ergo, quod pluribus verbis, pluribus etiam voluminibus philosophi docere conantur, ipse breviter tibi mihique præcipere, ut tales esse sani perseveremus, quales nos futuros profitemur infirmi. Vale.

50. — LES FANTÔMES.

C. Plinius Suræ[1] suo s. (VII, 27.)

Et mihi discendi, et tibi docendi facultatem otium præbet. Igitur perquam velim scire, esse phantasmata et habere propriam[2] figuram, numenque[3] aliquod putes, an inania et vana ex metu nostro imaginem accipere. Ego ut esse credam, in primis eo ducor, quod audio accidisse Curtio Rufo[4]. Tenuis[5] adhuc et obscurus obtinenti Africam comes[6] hæserat : inclinato die spatiabatur in porticu[7] : offertur ei mulieris figura humana grandior pulchriorque : perterrito, *Africam se, futurorum prænuntiam*, dixit : *iturum*

3. *Quantulumcunque... satis habet.* Quelque peu qu'il possède, il en a toujours assez, persuadé qu'il le quittera bientôt.

4. *Esse* est pris ici en deux sens différents ; avec *deos* il contient l'idée d'existence : avec *hominem* il n'exprime que l'affirmation.

5. *Sermonibus malignis*, au datif avec *attendit*, est sous-entendu à l'ablatif avec *alitur*. La ressemblance de ces deux cas fait passer cette construction peu régulière.

— 1. *Licinius Sura* est le correspondant à qui Pline adresse la description de la *Fontaine merveilleuse*, lettre 35.

2. *Proprium*, indépendante de celle que leur prête notre imagination.

3. *Numen*, une essence et un pouvoir divins, tels que les manifestent la connaissance de l'avenir et l'interversion des lois de la nature.

4. *Curtio Rufo.* Voy. TACITE, *Ann.* XI, 21.

5. *Tenuis.* Rufus était encore sans fortune et sans nom.

6. *Obtinenti Africam comes.* Tacite traduit et commente son ami : *Sectator quæstoris cui Africa obtigerat.*

7. *In porticu.* Voy. lettre 38e, note 39. — Tacite nous apprend que ce fait eut lieu à Adrumète, ville principale de la Bizacène (Etats de Tunis.)

enim[8] Romam, honoresque gesturum, atque etiam cum summo imperio in eamdem provinciam reversurum, ibique moriturum. Facta sunt omnia. Præterea accedenti Carthaginem, egredientique navem, eadem figura in littore occurrisse narratur. Ipse certe implicitus morbo, futura præteritis, adversa secundis auguratus, spem salutis, nullo suorum desperante, projecit.

Jam illud nonne et magis terribile et non minus mirum est? quod exponam, ut accepi. Erat Athenis[9] spatiosa et capax domus, sed infamis et pestilens[10]. Per silentium noctis sonus ferri, et, si attenderes acrius, strepitus vinculorum longius primo, deinde e proximo reddebatur : mox apparebat idolon[11], senex macie et squalore confectus, promissa barba, horrenti capillo, cruribus compedes, manibus catenas gerebat quatiebatque. Inde inhabitantibus tristes diræque noctes per metum vigilabantur : morbus et crescente formidine mors sequebatur. Nam interdiu quoque, quanquam abscesserat imago, memoria imaginis oculis inhærebat, longiorque causa timoris timor erat[12]. Deserta inde et damnata solitudine domus, totaque illi monstro[13] relicta; proscribebatur[14] tamen, seu quis emere, seu quis conducere, ignarus tanti mali, vellet.

Venit Athenas philosophus Athenodorus[15], legit titulum, auditoque pretio, quia suspecta vilitas[16], percunctatus, omnia docetur, ac nihilominus, immo tanto magis conducit. Ubi cœpit advesperascere, jubet sterni sibi[17] in prima do-

8. *Enim* justifie le mot *prænuntiam*, et commence les prédictions du fantôme.

9. *Erat Athenis.* Lucien raconte dans son *Menteur* (Φιλοψευδής) une fable qui paraît n'être qu'une nouvelle édition de celle-ci. Le héros de l'histoire a changé de nom ; il s'appelle Arignotus au lieu d'Athénodore, et la scène est à Corinthe et non plus à Athenes.

10. *Infamis*, décriée. — *Pestilens*, funeste, dangereuse. La peur amenait la maladie et la mort.

11. *Idolon*, fantôme ; en latin *spectrum*. Les épicuriens appelaient de ces noms certaines images légères mais réelles, selon eux, qui émanaient des corps, et servaient à produire le phénomène de la vision.

12. *Longiorque... timor erat.* Pline ne peut s'empêcher de jouer avec son esprit, alors même qu'il voudrait nous effrayer.

13. *Monstro*, merveille, prodige.

14. *Proscribebatur.* On l'affichait, pour la vendre ou la louer, à l'aide d'un écriteau, *titulus*.

15. *Athenodorus* de Tharse, philosophe stoïcien, précepteur d'Auguste. Il mourut dans sa patrie à l'âge de 82 ans.

16. *Suspecta vilitas.* La modicité du prix excite ses soupçons.

17. *Jubet sterni sibi*, il fait dresser son lit, non pour dormir, mais pour étu-

mus parte, poscit pugillares [18], stilum, lumen : suos omnes in interiora dimittit; ipse ad scribendum animum, oculos, manum intendit, ne vacua mens audita simulacra et inanes sibi metus fingeret. Initio, quale ubique, silentium noctis, deinde concuti ferrum, vincula moveri : ille non tollere oculos, non remittere stilum, sed obfirmare animum, auribusque prætendere [19] : tum crebrescere fragor, adventare etiam, ac jam ut in limine, jam ut intra limen audiri : respicit, videt, agnoscitque narratam sibi effigiem. Stabat innuebatque digito, similis vocanti : hic contra, ut paullum exspectaret, manu significat, rursusque ceris [20] et stilo incumbit : illa scribentis capiti catenis insonabat : respicit rursus idem, quod prius, innuentem : nec moratus, tollit lumen, et sequitur. Ibat illa lento gradu, quasi gravis vinculis; postquam deflexit in aream [21] domus, repente dilapsa deserit comitem : desertus herbas et folia concerpta [22] signum loco ponit. Postero die adit magistratus, monet, ut illum locum effodi jubeant. Inveniuntur ossa inserta catenis et implicita, quæ corpus ævo terraque putrefactum nuda et exesa reliquerat vinculis : collecta publice sepeliuntur : domus postea rite conditis manibus [23] caruit.

Et hæc quidem affirmantibus credo : illud affirmare aliis possum. Est libertus mihi Marcus, non illiteratus. Cum hoc minor frater eodem lecto quiescebat. Is visus est sibi cernere quemdam in toro residentem, admoventemque capiti suo cultros, atque etiam ex ipso vertice amputantem capillos. Ubi illuxit, ipse circa verticem tonsus, capilli jacentes reperiuntur. Exiguum temporis medium, et rursus simile aliud priori [24] fidem fecit. Puer in pædagogio [25] mistus pluribus dormie-

dier. C'est ainsi que nous avons vu, lettre 37e, p. 68, Fannius étendu sur son lit, dans l'attitude d'un homme qui se livre à l'étude.

18. *Pugillares*. Voyez lettre 4e, note 3.

19. *Prætendere*. Il s'efforce de commander à ses oreilles; il met sa volonté comme un rempart entre ses organes et le bruit qui vient les frapper.

20. *Ceris*, c'est-à-dire *pugillaribus*.

21. *Aream*. Voyez lettre 43e, note 5

22. *Concerpta*, ramassées, cueillies et réunies en tas.

23. *Conditis manibus*. Les mânes, errant jusqu'au moment de la sépulture, étaient fixés dans la tombe avec le corps. Ainsi Virgile :

Animamque sepulcro
Condimus. *Æneid*. III, 68.

24. *Exiguum... medium*, après un intervalle de quelques jours. — *Priori*, *se monstro*. Une seconde merveille ne permet pas de douter de la première.

25. *Pædagogio*. On appelait *Pædagogi* de jeunes esclaves élevés avec soin e

bat : venerunt per fenestras (ita narrat) in tunicis albis duo, cubantemque detonderunt; et qua venerant, recesserunt. Hunc quoque tonsum, sparsosque circa capillos dies ostendit. Nihil notabile secutum, nisi forte, quod non fui reus : futurus, si Domitianus, sub quo hæc acciderunt, diutius vixisset. Nam in scrinio [26] ejus datus a Caro [27] de me libellus inventus est; ex quo conjectari potest, quia reis moris est submittere capillum [28], recisos meorum capillos depulsi, quod imminebat, periculi signum fuisse.

Proinde rogo, eruditionem tuam intendas. Digna res est, quam diu multumque consideres : ne ego quidem indignus, cui copiam scientiæ tuæ facias. Licet etiam utramque in partem, ut soles, disputes : ex altera tamen fortius [29], ne me suspensum incertumque dimittas, cum mihi consulendi causa fuerit, ut dubitare desinerem. Vale.

51. — LE CLITUMNE ET SES BORDS.

C. Plinius Romano [1] suo. (VIII, 8.)

Vidistine aliquando Clitumnum [2] fontem? Si nondum, (et puto nondum : alioqui narrasses mihi), vide, quem ego (pœnitet tarditatis) proxime vidi. Modicus collis assurgit, antiqua cupressu nemorosus et opacus [3]. Hunc subter fons

attachés plus spécialement au service de la personne du maître. C'étaient les *pages* de l'antiquité. Le pædagogium était leur dortoir.

26. *Scrinio*. Voyez lettre 28e, note 4.

27. *Metius Carus* était un délateur fameux sous le règne de Domitien. Il avait causé la mort de Senécion et d'une foule d'illustres victimes. Voy. lettre 3e, note 8.

28. *Submittere capillum*, laisser croître sa chevelure en signe de deuil. — Une explication fort simple de ce prodige, c'est que les jeunes et spirituels esclaves du *pædagogium* auront trouvé plaisant d'intriguer, par un miracle de leur façon. leur savant et superstitieux maître.

29. *Ex altera tamen fortius*. Faites néanmoins pencher la balance d'un côté : prononcez-vous pour l'une des deux solutions. — Un phénomène non moins curieux que tous ceux que Pline vient de rapporter, c'est l'état moral des intelligences même les plus éclairées de Rome, au siècle des premiers empereurs; c'est cette crédulité inquiète qui survivait à toute foi positive, et remplaçait la religion par la superstition.

— 1. *Romano*. Voyez lettre 3e, note 2.

2. *Clitumnum*, rivière de l'Ombrie (Etats de l'Eglise), qui prend sa source près de Spolette, et se jette dans le Teneas (Topico), avec lequel il se perd dans le Tibre. On nourrissait sur ses bords de superbes troupeaux à qui l'on croyait que ses eaux donnaient leur blancheur.

3. *Nemorosus*, chargé d'arbres ; *opacus*, ombragé. Ces deux mots expriment l'un la cause, l'autre l'effet.

exit, et exprimitur [4] pluribus venis, sed imparibus; eluctatusque [5] facit gurgitem, qui lato gremio [6] patescit purus et vitreus, ut numerare jactas stipes [7] et relucentes calculos possis. Inde non loci devexitate, sed ipsa sui copia et quasi pondere impellitur. Fons adhuc, et jam amplissimum flumen atque etiam navium patiens; quas, obvias quoque et contrario nisu in diversa tendentes [8], transmittit et perfert: adeo validus, ut illa, qua properat ipse, quanquam per solum planum, remis non adjuvetur; idem ægerrime remis contisque superetur adversus [9]. Jucundum utrumque [10] per jocum ludumque fluitantibus, ut flexerint cursum [11], laborem otio, otium labore variare. Ripæ fraxino multa, multa populo vestiuntur, quas perspicuus amnis, velut mersas, viridi imagine annumerat [12]. Rigor aquæ certaverit nivibus; nec color cedit [13].

Adjacet templum, priscum et religiosum. Stat Clitumnus ipse, amictus ornatusque prætexta [14]. Præsens [15] numen,

4. *Exprimitur*, l'eau jaillit, comme pressée intérieurement par la masse du liquide.

5. *Eluctatus*, après avoir lutté contre les obstacles que lui opposent les étroits conduits qu'elle traverse. Ce mot rappelle l'idée contenue dans le verbe *exprimitur*.

6. *Gremio*, lit, bassin.

7. *Jactas stipes*, les pièces de monnaie qu'on y jette par dévotion, car c'est une source sacrée. Or les fleuves, comme les autres dieux, recevaient de pareilles offrandes.

8. *Obvias quoque.... tendentes*. Pline veut donner ici une idée de la largeur qu'a déjà acquise ce fleuve naissant. Non-seulement il porte bateaux, mais encore les barques s'y rencontrent et s'y croisent.

9. *Adeo validus ut... adversus*. Une autre preuve du volume de ses eaux, c'est que, bien qu'il coule sur un terrain uni, il ne laisse pas d'être fort rapide

10. *Utrumque*, l'un et l'autre exercice, la promenade facile en descendant le fleuve, et la lutte contre le courant, quand on le remonte.

11. *Ut flexerint cursum*, selon le sens dans lequel on dirige sa course.

12. *Annumerat*. Le fleuve limpide reproduit les arbres de ses bords, comme ils étaient plongés dans ses eaux, et permet au promeneur de les compter, par leurs vertes images. Le poëte Ausone exprime des details analogues dans son Idylle sur la Moselle :

> Respondet colli fluvius; frondere videntur
> Fluminei latices, et palmite consitus amnis...
> Tota natant crispis juga motibus, et tremit absens
> Pampinus, et vitreis vindemia turget in undis. *Idyl.* X, 190

13. *Nec color cedit*. L'expression est concise, mais elle peint mal la limpidité de l'eau.

14. *Prætexta*. La prétexte n'était que la toge ordinaire, à laquelle on joignait une bordure de pourpre. C'était le costume distinctif des magistrats et des prêtres.

15. *Præsens*, propice secourable

atque etiam fatidicum, indicant sortes [16]. Sparsa sunt circa sacella complura, totidemque dei. Sua cuique veneratio, suum nomen : quibusdam vero etiam fontes. Nam præter illum, quasi parentem ceterorum, sunt minores capite discreti [17]; sed flumini miscentur, quod ponte transmittitur. Is terminus sacri profanique. In superiore parte navigare tantum, infra etiam natare concessum. Balineum Hispellates, quibus illum locum divus Augustus dono dedit, publice præbent [18], præbent et hospitium. Nec desunt villæ, quæ secutæ fluminis amœnitatem, margini insistunt In summa, nihil erit, ex quo non captes voluptatem. Nam studebis quoque, et leges multa multorum omnibus columnis, omnibus parietibus inscripta, quibus fons ille deusque celebratur. Plura laudabis, nonnulla ridebis, quanquam tu vero, quæ tua humanitas, nulla ridebis. Vale.

52. — L'INONDATION.

C. Plinius Macrino suo s. (VIII, 17.)

Num istic [1] quoque immite et turbidum cœlum? Hic [2] assiduæ tempestates et crebra diluvia. Tiberis alveum excessit, et demissioribus ripis [3] alte superfunditur Quanquam fossa, quam providentissimus imperator [4] fecit, exhaustus, premit valles, innatat campis: quaque planum solum, pro solo cernitur [5]. Inde, quæ solet flumina accipere [6], et per-

16. *Sortes*. Les sorts étaient de petits dés chargés de figures symboliques, dont les prêtres seuls pouvaient donner l'explication. Ce moyen divinatoire était employé surtout dans le temple de la Fortune à Préneste, ville du Latium.

17. *Capite discreti*, séparés à leur source.

18. *Hispellates*, les habitants d'Hispellum, ville d'Ombrie. — *Balineum*, tous les objets nécessaires au bain. — *Publice*, aux frais du tresor public d'Hispellum.

— 1. *Istic*, le pays que vous habitez. On croit que c'était Brixia, ville considérable de la Gaule cisalpine, au N.-E. de Crémone, aujourd'hui Brescia.

2. *Hic*, à Rome.

3. *Demissioribus ripis*, partout où la rive était moins escarpée.

4. *Imperator*, Trajan.

5. *Pro solo cernitur*. Ces formes ingénieuses sont déplacées dans un pareil sujet; elles nous font penser à l'auteur, au lieu de ne nous occuper que de l'inondation Ovide a commis la même faute, d'une manière bien plus choquante, dans sa description du Deluge.

6. *Quæ solet flumina accipere*. Les principaux affluents du Tibre sont le Teneas (il Topino), l'Himella (l'Aia), le Fabaris (la Farsa), l'Allia (il rio di Mosso), le Nar (la Nera), et l'Anio (il Teverone).

mixta devehere, velut obvius retro cogit; atque ita alienis aquis operit agros, quos ipse non tangit[7]. Anio, delicatissimus amnium[8], ideoque adjacentibus villis velut invitatus retentusque[9], magna ex parte nemora quibus inumbratur, et fregit et rapuit. Subruit montes, et decidentium mole pluribus locis clausus, dum amissum iter quærit, impulit tecta, ac se super ruinas evexit atque extulit. Viderunt hi, quos excelsioribus terris illa tempestas non deprehendit[10], alibi divitum apparatus, et gravem supellectilem, alibi instrumenta ruris; ibi boves, aratra, rectores, hic soluta et libera armenta; atque inter hæc arborum truncos, aut villarum trabes atque culmina, varie lateque fluitantia. Ac ne illa quidem loca malo vacaverunt, ad quæ non ascendit amnis. Nam pro amne imber assiduus, et dejecti nubibus turbines: proruta opera, quibus pretiosa rura[11] cinguntur: quassata atque etiam decussa monimenta. Multi ejusmodi casibus debilitati, obruti, obtriti, et aucta luctibus damna. Ne quid simile istic, pro mensura periculi[12], vereor: teque rogo, si nihil tale est, quam maturissime sollicitudini meæ consulas: sed et si tale, id quoque nunties. Nam parvulum differt, patiaris adversa, an exspectes, nisi quod tamen est dolendi modus, non est timendi[13]. Doleas enim, quantum scias accidisse; timeas, quantum possit accidere. Vale.

7. *Velut obvius*. Le Tibre va au-devant d'eux et les repousse au lieu de les recevoir. — *Alienis operit aquis... non tangit*. Voilà un fleuve bien ingénieusement nuisible !

8. *Delicatissimus amnium*, le plus agréable des fleuves, par sa limpidité, par sa fraîcheur et par la beauté des sites qu'il traverse. Voy. la description de ses cascades à Tivoli, dans la 54e et la 55e des *Lettres sur l'Italie*, de Dupaty.

9. *Velut invitatus retentusque*. Cette lettre caractérise, plus que toute autre, la manière élégante et fleurie de Pline le jeune. On y trouve évidemment un rhéteur qui compose plutôt qu'un ami qui raconte. Il emprunte même à la poésie ses plus brillantes couleurs. La phrase que nous soulignons rappelle deux jolis vers de Santeuil sur la Seine, au moment où elle passe à Paris :

> Captus amori loci, cursum obliviscitur, anceps
> Quo fluat, et dulces nectit in Urbe moras

10. *Excelsioribus... non deprehendit*, ceux qui, se trouvant en des lieux plus élevés, n'ont pas été surpris et enveloppés au dépourvu par ce fléau

11. *Opera*, les murs, les terrasses. — *Pretiosa rura*, les enclos les plus précieux et par conséquent les mieux fermés.

12. *Pro mensura periculi*. Pline craint que son ami, qui habite la Gaule transpadane, contrée basse et humide, ne soit exposé à un péril proportionné à celui qu'il a couru lui-même à Rome, et par conséquent plus grand encore.

13. *Modus... timendi*, la douleur a une limite comme son objet réel. La crainte n'en a d'autre que celle du possible.

53. — LE LAC VADIMON ET SES ILES FLOTTANTES.

C. Plinius Gallo[1] suo s. (VIII, 20.)

Ad quæ noscenda iter ingredi, transmittere mare solemus, ea sub oculis posita negligimus; seu quia ita natura comparatum, ut proximorum incuriosi, longinqua sectemur; seu quod omnium rerum cupido languescit, quum facilis occasio est; seu quod differimus tanquam sæpe visuri, quod datur videre, quoties velis cernere. Quacunque de causa, permulta in urbe nostra, juxtaque urbem, non oculis modo, sed ne auribus quidem novimus : quæ si tulisset Achaia[2], Ægyptus, Asia, aliave quælibet miraculorum ferax commendatrixque[3] terra, audita, perlecta, lustrataque haberemus. Ipse certe nuper, quod nec audieram ante, nec videram, audivi pariter et vidi.

Exegerat prosocer[4] meus, ut Amerina[5] prædia sua inspicerem. Hæc perambulanti mihi ostenditur subjacens[6] lacus, nomine Vadimonis[7]; simul quædam incredibilia narrantur. Perveni ad ipsum. Lacus est in similitudinem jacentis rotæ circumscriptus, et undique æqualis[8]; nullus sinus, obliquitas nulla, omnia dimensa, paria, et quasi artificis manu, cavata et excisa. Color cæruleo albidior; viridior et pressior[9]. Sulphuris odor saporque medicatus[10]; vis, qua fracta solidantur[11].

— 1. C'est à *Gallus* que Pline a décrit sa maison du Laurentin, dans la lettre 13e.

2. *Achaïa*. C'était le nom que les Romains avaient donné à la Grèce, en la réduisant en province. L'Achaïe, ainsi comprise, embrassait tout le Péloponèse, l'Attique et les îles voisines.

3. *Ferax commendatrixque*, qui produit des merveilles et les fait valoir.

4. *Prosocer*, Fabatus, père de sa femme

5. *Amerina*. Amérie était une ville d'Ombrie, près du Tibre et du Nar, aujourd'hui Amelia. C'était la patrie de Sextus Roscius pour lequel plaida Cicéron. — Au reste, ces domaines tiraient plutôt leur nom du *Castellum Amerinum*, situé, comme le lac Vadimon, près de la rive droite du Tibre.

6. *Subjacens*, comme *subjectus* dans la lettre 2e. note 6: placé au pied des domaines de Fabatus.

7. *Vadimonis*. Pline l'Ancien en parle, livre II, 95. On le nomme aujourd'hui *lago di Bessanello*.

8. *Æqualis*, c'est-à-dire que tous les points de la circonférence sont également éloignés du centre.

9. *Pressior*, plus foncée.

10. *Medicatus*. La saveur de ces eaux indique qu'elles sont altérées par une substance étrangère. Elles ont un goût d'eaux minérales.

11. *Fracta solidantur*. Elles jouissent de la propriété de consolider les fractures.

Spatium modicum, quod tamen sentiat ventos, et fluctibus intumescat.

Nulla in hoc navis (sacer enim est) sed innatant insulæ herbidæ, omnes arundine et junco tectæ, quæque alia fœcundior palus, ipsaque illa extremitas lacus effert. Sua cuique figura, ut modus [12]: cunctis margo [13] derasus, quia frequenter vel littori vel sibi illisæ terunt teruntur que. Par omnibus altitudo, par levitas : quippe in speciem carinæ humili [14] radice descendunt. Hæc ab omni latere perspicitur : eadem aqua pariter suspensa et mersa [15]. Interdum junctæ copulatæque et continenti similes sunt; interdum discordantibus ventis digeruntur, nonnunquam destitutæ, tranquillitate [16], singulæ fluitant. Sæpe minores majoribus, velut cymbulæ onerariis, adhærescunt, sæpe inter se majores minoresque quasi cursum certamenque [17] desumunt; rursus omnes in eumdem locum appulsæ, qua steterunt, promovent terram [18], et modo hac, modo illac, lacum reddunt auferuntque; ac tum demum, quum medium tenuere, non contrahunt [19]. Constat, pecora herbas secuta, sic in insulas illas, ut in extremam ripam, procedere solere, nec prius intelligere mobile solum, quam littore abrepta, quasi illata et imposita, circumfusum undique lacum pavent; mox quo tulerit ventus egressa, non magis se descendisse sentire, quam senserint adscendisse. Idem lacus in flumen egeritur; quod ubi se paulisper oculis dedit, specu mergitur, alteque conditum meat : ac, si quid, antequam subduceretur, accepit, servat et profert [20]. Hæc tibi scripsi, quia nec minus

12. *Modus*. Chacune de ces îles a sa forme comme sa grandeur particulière.

13 *Margo*. le bord de ces îles.

14. *In speciem carinæ*. Elles sont taillées par dessous, à peu près comme la coque d'un navire. — *Humilis* signifie peu profond ; les Latins l'opposent à *altus* dans tous ses sens.

15. *Hæc*, la racine, la base de ces îles. — *Eadem... mersa*, elle est à la fois suspendue et submergée dans l'eau : la partie inférieure plonge dans l'eau, la partie supérieure surnage. Il est difficile de trouver une expression plus recherchée et par suite plus obscure, pour dire la chose du monde la plus simple.

16. *Destitutæ*, abandonnées par le vent.—*Tranquillitate*, quand l'eau est calme.

17. *Cursum certamenque*. Hendyadisme : elles luttent à la course.

18. *Promovent terram*, elles longent le rivage, en s'y attachant. — *Lacum reddunt auferuntque*, elles envahissent le lac et le rendent, en abandonnant la place qu'elles y occupaient.

19. *Non contrahunt*. Ce n'est que lorsque les îles occupent le milieu du lac, qu'il paraît dans toute sa grandeur, qu'il n'est pas resserré et rétréci par elles.

20. *Si quid... profert*. Si l'on jette quelque chose sur ce fleuve avant qu'il se précipite dans l'abîme, il conserve cet objet et le rend quand il reparaît.

ignota, quam mihi, nec minus grata credebam. Nam te quoque, ut me, nihil æque ac naturæ opera delectant. Vale.

54. — LE MEILLEUR DES HOMMES.

C. Plinius Geminio suo s. (VIII, 22.

Nostine hos, qui omnium libidinum servi, sic aliorum vitiis irascuntur, quasi invideant, et gravissime puniunt, quos maxime imitantur? quum eos etiam, qui non indigent clementia ullius, nihil magis quam lenitas deceat. Atque ego optimum et emendatissimum existimo, qui ceteris ita ignoscit, tanquam ipse quotidie peccet; ita peccatis abstinet, tanquam nemini ignoscat. Proinde hoc domi, hoc foris, hoc in omni vitæ genere teneamus, ut nobis implacabiles simus : exorabiles istis etiam, qui dare veniam, nisi sibi, nesciunt; mandemusque memoriæ, quod vir mitissimus, et ob hoc quoque maximus, Thrasea [1], crebro dicere solebat : *qui vitia odit, homines odit* [2]. Fortasse quæris, quo commotus hæc scribam. Quidam nuper — Sed melius coram; quanquam ne tunc quidem [3]. Vereor enim, ne id, quod improbo, insectari, carpere, referre, huic, quod quum maxime præcipimus, repugnet [4]. Quisquis ille, qualiscunque sileatur; quem insignire, exempli non nihil, non insignire, humanitatis plurimum refert [5]. Vale.

55. — LES DEUX VILLAS.

C. Plinius Romano [1] suo s. (IX, 7.)

Ædificare te scribis. Bene est : inveni patrocinium [2].

— 1. *Thrasea*. Voy. lettre 23e, note 15.

2. *Qui vitia.. odit*. C'est-à-dire qu'exiger des hommes une perfection absolue, c'est vouloir renoncer à leur commerce. Pline rapporte du philosophe Euphrate un principe qui semble la réfutation de cette maxime, et qui n'en est que le complément : *Insectatur vitia*, dit-il, *non homines*.

3. *Sed melius coram... quidem*. Mais il vaudra mieux vous conter cela de vive voix, ou même n'en pas parler du tout.

4. *Vereor... repugnet*. Construisez : *vereor enim ne insectari, carpere, referre* (gradation descendante) *id quod improbo, repugnet huic* (*negotio*) *quod maxime præcipimus*. Je crains qu'attaquer, blâmer, rapporter ce que je désapprouve ne soit précisément démentir mes préceptes par mes actions.

5 *Insignire, exempli non nihil... refert*. Le flétrir, c'est faire peut-être un utile exemple; ne le flétrir pas, c'est faire assurément un acte généreux.

— 1. Voyez lettre 3e, note 2, et lettre 41e.

2. *Inveni patrocinium* La conduite de Romanus est une justification pour Pline, qui fait bâtir comme lui.

Ædifico enim jam ratione, quia tecum [3]. Nam hoc quoque non dissimile, quod ad mare tu, ego ad Larium [4] lacum. Hujus in littore plures villæ meæ, sed duæ ut maxime delectant, ita exercent [5]. Altera imposita saxis, more Baiano [6], lacum prospicit; altera, æque more Baiano, lacum tangit. Itaque illam, tragœdiam, hanc, appellare comœdiam soleo: illam, quod quasi cothurnis, hanc, quod quasi socculis [7] sustinetur. Sua utrique amœnitas, et utramque possidenti ipsa diversitate jucundior. Hæc lacu propius, illa latius utitur [8]: hæc unum sinum molli curvamine amplectitur, illa editissimo dorso duos dirimit [9]: illic recta gestatio [10] longo limite super littus extenditur, hic spatiosissimo xysto leviter inflectitur: illa fluctus non sentit, hæc frangit: ex illa possis despicere piscantes, ex hac ipse piscari, hamumque e cubiculo, ac pæne etiam lectulo [11], ut e navicula, jacere.

Hæ mihi causæ utrique, quæ desunt, astruendi, ob ea quæ supersunt [12]. Etsi quid ego rationem tibi? apud quem pro ratione erit, idem facere. Vale.

3. ***Ratione... tecum.*** J'ai raison, car je vous imite.

4. ***Larium***, aujourd'hui le lac de Côme, entre le comté de Chiavenna et le Milanais : il a environ 56 kilom. de long et de 6 à 8 de large. Il est à 218 mètres au-dessus du niveau de la mer.

5. ***Exercent***, me donnent de l'embarras.

6. ***More Baiano.*** Baia, ville de Campanie, était en été le rendez-vous de toute l'aristocratie romaine, qui y trouvait des eaux thermales et un site enchanteur. Le rivage était bordé de villas placées les unes sur des rochers, les autres au bord de la mer. On en voit les ruines près de la nouvelle Baia, située à 16 kilom. O. de Naples.

7. ***Cothurnis.*** Pour hausser la taille des tragédiens, on leur donnait une chaussure dont la semelle, garnie de liége, s'élevait à 12 ou 15 centimètres; on l'appelait cothurne. Les acteurs comiques chaussaient le *socque*, espèce de brodequin dont la semelle était beaucoup moins haute. — Remarquez les préoccupations singulièrement littéraires de notre auteur. Madame de la Sablière disait à La Fontaine qu'en vérité il serait bien bête, s'il n'avait pas tant d'esprit. On peut dire que Pline serait un peu pédant, s'il n'avait pas tant de légèreté et de grâce.

8. ***Latius utitur***, par la vue dont elle jouit.

9. ***Sinum***, golfe. — *Duos dirimit*, l'autre s'avance dans le lac et forme deux golfes qu'elle sépare.

10. ***Gestatio.*** Voy. lett. 2e, note 7. — La promenade de l'une (de la Tragédie) s'étend en longue avenue sur le rivage; celle de l'autre (de la Comédie) se courbe légèrement autour d'un vaste parterre.

11. ***E cubiculo... lectulo.*** Martial, décrivant la villa d'Apollinaris, s'exprime presque dans les mêmes termes :

> Nec seta longo quærit in mari prædam;
> Sed a cubiclo lectuloque lactatam
> Spectatus alte lineam trahit piscis.

12. ***Ob ea quæ supersunt.*** Plus une propriété est belle, plus elle exige de dépenses pour compléter les avantages dont elle jouit.

56. — LA VANITÉ LITTÉRAIRE.

C. Plinius Maximo [1] suo s. (IX, 23.)

Frequenter agenti mihi evenit, ut centumviri [2], quum diu se intra judicum auctoritatem gravitatemque tenuissent, omnes repente quasi victi coactique consurgerent laudarentque. Frequenter e senatu famam, qualem maxime optaveram, retuli: nunquam tamen majorem cepi voluptatem, quam nuper ex sermone Cornelii Taciti. Narrabat, sedisse secum Circensibus [3] proximis equitem Romanum [4]: hunc post varios eruditosque sermones requisisse, *Italicus [5] es, an provincialis?* se respondisse, *Nosti me, et quidem ex studiis.* Ad hoc illum, *Tacitus es, an Plinius?* Exprimere non possum, quam sit jucundum mihi, quod nomina nostra, quasi litterarum propria, non hominum, litteris reddantur [6]; quod uterque nostrum his etiam ex studiis notus, quibus aliter ignotus est [7].

Accidit aliud ante pauculos dies simile. Recumbebat [8] mecum vir egregius, Fabius Rufinus: super eum [9] municeps

— 1. ***Maximo.*** C'est à lui que Pline a déjà adressé les lettres 12e, 37e et 49e.

2. ***Centumviri.*** Voy. lettre 3e, note 13; et lettre 34e, note 2.

3. ***Circensibus.*** Voyez sur les jeux du cirque, leurs diverses sortes, l'époque où ils avaient lieu, les magistrats qui y présidaient, etc., la lettre 48e de *Rome au siècle d'Auguste*.

4. ***Equitem Romanum.*** Le sénat avait au cirque une place réservée sur la plate-forme qui couvrait les *carceres*, ou barrières d'où partaient les chevaux. Mais chaque sénateur était libre de se mêler à la foule, et d'aller s'asseoir où bon lui semblait. C'est sans doute ce que faisait Tacite, dont la modestie, révélée par cette petite circonstance, forme dans cette lettre un contraste assez piquant avec la puérile vanité de son ami.

5. ***Italicus***, domicilié en Italie. *Italicensis* voudrait dire né à Italica, villa d'Espagne, ou à Corfinium, ville des Péligniens, appelée Italica dans la guerre Sociale.

6. ***Reddere alicui nomen suum*** est une expression ordinaire dans Pline l'Ancien pour dire : donner à quelqu'un son nom. Donner aux lettres les noms de Tacite et de Pline, c'est établir une espèce d'identité entre la gloire littéraire et les noms de ces grands écrivains. Quintilien exprime la même idée d'une façon plus claire à propos de Cicéron. *Ut Cicero jam non hominis*, dit-il, *sed eloquentiæ nomen habeatur.*

7. ***Ignotus est***, est inconnu personnellement. — Toujours la même affection pour les formes paradoxales.

8. ***Recumbebat***, à table.

9. La table était environnée de trois lits, sur chacun desquels se plaçaient ordinairement trois personnes, quelquefois davantage, quand les invités étaient nombreux. Dans le premier cas, la troisième et dernière place, qui se trouvait vers le dehors du carré, et d'où la tête du convive dominait celle de ses deux voisins, était réputée la plus honorable; c'est probablement celle qu'occupe ici

ipsius, quo ille die primum in urbem, cum Rufinus, demonstrans me : *Vides hunc?* Multa deinde de studiis nostris. Et ille : *Plinius est*, inquit. Verum fatebor, capio magnum laboris mei fructum [10]. An, si Demosthenes jure lætatus est, quod illum anus Attica ita demonstravit, Οὗτός ἐστι Δημοσθένης [11], ego celebritate nominis mei gaudere non debeo? Ego vero et gaudeo, et gaudere me dico. Neque enim vereor, ne jactantior videar, quum de me aliorum judicium, non meum, profero ; præsertim apud te, qui nec ullius invides laudibus, et faves nostris. Vale.

57. — L'ENFANT ET LE DAUPHIN

C. Plinius Caninio [1] suo s. (IX, 33.)

Incidi in materiam veram, sed simillimam fictæ, dignamque isto [2] lætissimo, altissimo, planeque poëtico ingenio. Incidi autem, dum super cœnam [3] varia miracula hinc inde [4] referuntur. Magna auctoris fides [5] : tametsi quid poëtæ cum fide? Is tamen auctor, cui bene vel historiam scripturus [6] credidisses.

Est in Africa [7] Hipponensis colonia [8], mari proxima : adjacet ei navigabile stagnum, ex quo, in modum fluminis, æstuarium [9] emergit, quod vice alterna, prout æs-

le compatriote de Rufinus : du moins la place de cet étranger était-elle *au-dessus* de celle où Rufinus était couché : *super eum*.

10. *Magnum... fructum*. Qu'aurait dit saint Augustin d'une pareille récompense, lui qui trouvait que l'empire du monde était un vain salaire, digne de la vanité des Romains? *Acceperunt mercedem suam vani vanam.*

11. Οὗτός ἐστι Δημοσθένης. Oui sans doute, Démosthène ne fut pas insensible à ce propos d'une vieille femme; mais Cicéron, qui rapporte cette anecdote, ne peut s'empêcher de blâmer la vanité de Démosthène... *Leviculus sane noster Demosthenes. Tuscul.* V, 36. Le Démosthène de Rome l'était-il beaucoup moins?

— 1. *Caninio*. Voy. lettre 2ᵉ, note 1, et lettre 18ᵉ, note 1

2. *Isto*. Voy. lettre 35ᵉ, note 3.

3. *Super cœnam*. Voy. lettre 16ᵉ, note 28

4. *Hinc inde*. Chaque convive contait à l'envi son prodige.

5. *Fides*, la qualité qui mérite et inspire la croyance, c'est-à-dire la véracité — Pline le Jeune eût pu citer son oncle, qui raconte le même fait. *Histoire nat.* IX, 8, 8.

6. *Vel historiam scripturus*. A plus forte raison maintenant qu'il ne s'agit que d'offrir à Caninius un sujet de poésie.

7. *Africa* n'était pour les anciens qu'une portion de la Libye. Elle s'étendait entre la petite Syrte (Golfe de Cabes) à l'est, et la Numidie à l'ouest.

8. *Hipponensis colonia*, autrement dit *Hippo diarrhytus*, ou Hippone l'arrosée, située au bord de la mer, voisine, mais distincte de *Hippo Regius*, siege épiscopal de saint Augustin, aujourd'hui Bone, dans l'Algerie.

9. *Æstuarium* ravin tour à tour rempli et abandonné par les eaux de la mer.

tus aut repressit, aut impulit, nunc infertur mari, nunc redditur stagno. Omnis hic ætas [10] piscandi, navigandi, atque etiam natandi studio tenetur : maxime pueri, quos otium ludusque sollicitant. His gloria et virtus altissime [11] provehi : victor ille, qui longissime, ut littus, ita simul nantes, reliquit. Hoc certamine puer quidam, audentior ceteris, in ulteriora tendebat. Delphinus occurrit, et nunc præcedere puerum, nunc sequi, nunc circuire, postremo subire, deponere, iterum subire, trepidantemque perferre primum in altum : mox flectit ad littus, redditque terræ et æqualibus.

Serpit per coloniam fama : concurrere omnes, ipsum puerum tanquam miraculum aspicere, interrogare, audire, narrare. Postero die obsident littus, prospectant mare, et si quid est mari simile [12]. Natant pueri : inter hos ille, sed cautius. Delphinus rursus ad tempus, rursus ad puerum. Fugit ille cum ceteris. Delphinus, quasi invitet, revocet, exsilit, mergitur, variosque orbes implicitat expeditque [13]. Hoc altero die, hoc tertio, hoc pluribus, donec homines, innutritos mari, subiret timendi pudor. Accedunt et alludunt, et appellant [14] : tangunt etiam, pertrectantque præbentem. Crescit audacia experimento. Maxime puer, qui primus expertus est, adnatat nanti, insilit tergo ; fertur referturque, agnosci se, amari putat, amat ipse : neuter timet, neuter timetur : hujus fiducia, mansuetudo illius augetur. Nec non alii pueri dextra lævaque simul eunt hortantes monentesque. Ibat una (id quoque mirum) delphinus alius, tantum spectator et comes. Nihil enim simile

10. *Omnis ætas*, tous les âges, les jeunes gens et les hommes.

11. *Altissime*, le plus loin au large.

12. *Si quid mari simile*, tout ce qui ressemble à la mer, c'est-à-dire cet etang joint à la mer par le ravin inondé, et subissant comme elle les mouvements alternatifs de la marée, quelque peu sensible qu'elle soit dans la Méditerranée.

13. *Varios orbes... expeditque*, c'est-à-dire qu'après avoir tourné dans un sens, il revient sur sa trace et semble défaire le chemin qu'il a fait. Pline paraît s'être souvenu de Virgile :

> Inde alios ineunt cursus, aliosque recursus,
> Adversis spatiis, alternosque orbibus orbes
> Impediunt..... Delphinum similes. *Æn.* V, 585.

14. *Appellant*. Il est fâcheux pour les Hipponiens qu'ils n'eussent pas lu alors l'histoire naturelle de Pline l'Ancien ; ils n'auraient pas été embarrassés pour faire venir le complaisant animal. Les dauphins, dit-il, ont le museau camard. *Rostrum delphinis simum* ; aussi répondent-ils tous au nom de *Simon*, et cette appellation leur fait le plus grand plaisir. *Qua de causa nomen Simonis omnes miro modo agnoscunt, maluntque ita appellari.* IX, 8, 7.

aut faciebat aut patiebatur : sed alterum illum ducebat, reducebat, ut puerum ceteri pueri. Incredibile (tam verum tamen, quam priora [15]) delphinum gestatorem collusoremque puerorum in terram quoque extrahi solitum, arenisque siccatum, ubi incaluisset, in mare revolvi. Constat Octavium Avitum, legatum [16] proconsulis, in littus educto religione prava superfudisse unguentum [17], cujus illum novitatem odoremque in altum refugisse, nec nisi post multos dies visum languidum et mœstum ; mox, redditis viribus, priorem lasciviam et solita ministeria repetisse. Confluebant ad spectaculum omnes magistratus, quorum adventu, et mora [18], modica respublica novis sumptibus atterebatur. Postremo locus ipse quietem suam secretumque perdebat. Placuit occulte interfici, ad quod coibatur.

Hæc tu qua miseratione, qua copia deflebis [19], ornabis, attolles ! Quanquam non est opus affingas aliquid aut adstruas : sufficit, ne ea, quæ sunt vera, minuantur. Vale.

58. — REMERCÎMENT A TRAJAN.

C. Plinius Trajano imperatori s. (X, 12.)

Difficile est, Domine [1], exprimere verbis, quantam perceperim lætitiam, quod et mihi et socrui meæ [2] præstitisti, ut

15. *Tam verum quam priora.* Nous sommes pleinement de l'avis de notre auteur; cette dernière circonstance est tout aussi vraie que les autres.

16. *Legatum.* Le proconsul, gouverneur de la province, avait sous ses ordres un ou plusieurs lieutenants appelés *legati*, outre le questeur, chargé sous ses ordres de l'administration des finances. — Le proconsul qui gouvernait alors l'Afrique se nommait Plautianus.

17. *Unguentum.* C'était une espèce de culte mal entendu, *prava religio*, que le lieutenant prétendait rendre à cet animal, qu'il regardait comme un être divin. Pline l'Ancien attribue à Plautianus lui-même cette malencontreuse idée.

18. *Mora.* Le séjour des magistrats ruinait les finances de la colonie, qui les entretenait gratuitement, selon l'usage.

19. *Qua copia deflebis.* Quelle bonne fortune pour un rhéteur que de pouvoir pleurer magnifiquement !

— 1. *Domine.* L'histoire de ce mot serait longue et curieuse. Il signifiait d'abord le maître de la maison, *domus*. Quand l'empire romain fut devenu le patrimoine d'Auguste, la flatterie voulait mettre le nom à côté de la chose, et l'appeler maître, *domine* ; mais l'habile usurpateur ne prit que le pouvoir sans son écorce, et refusa obstinément un titre dangereux (voy. SUÉT. *August.* 53). Cependant la servilité des mœurs marchait plus vite que l'ambition du prince. L'usage s'introduisait entre simples citoyens de se saluer du nom de seigneur, *domine*, surtout quand on ne se connaissait pas (TACITE, *Dial. de Orator.*). C'était alors un moyen commode de se passer de nomenclateur (lettre 12e, note 14). Les successeurs d'Auguste, plus affermis et moins cauteleux, se laissèrent aisément donner ce titre, désormais sans conséquence.

2. *Socrui meæ.* Elle se nommait Pompeia Celerina.

ad finem consulatus Cœlium Clementem [3] in hanc provinciam [4] transferres. Ex illo enim mensuram beneficii tui penitus intelligo, quum tam plenam indulgentiam cum tota domo mea experiar : cui referre gratiam parem nec audeo quidem, quamvis maxime deceam. Itaque ad vota confugio, deosque precor, ut iis, quæ in me assidue confers, non indignus existimer.

59. — VOEUX POUR LE JOUR NATAL DE TRAJAN.

C. Plinius Trajano imperatori s. (X, 89.)

Opto, Domine, et hunc natalem [1] et plurimos alios, quam felicissimos agas ; æternaque laude florentem virtutis tuæ gloriam, et incolumis et fortis, aliis super alia operibus augeas.

60. — LES CHRÉTIENS [1].

C. Plinius Trajano imperatori s. (X, 97.)

Solemne [2] est mihi, Domine, omnia, de quibus dubito, ad te referre. Quis enim potest melius vel cunctationem meam regere, vel ignorantiam instruere [3]? Cognitionibus [4]

3. *Ad finem consulatus.* C'était à l'expiration de leur magistrature que les consuls étaient envoyés pour gouverner les provinces. Cœlius Clemens avait été sans doute un consul subrogé, car son nom ne se trouve pas dans les *Fastes*.

4. *In hanc provinciam*, dans la Bithynie, que Pline gouvernait alors.

— 1. *Natalem.* La fête d'un Romain était le jour anniversaire de sa naissance. Il ne manquait jamais d'y offrir des gâteaux crus à son génie, avec de l'encens et du miel. Ses parents, ses amis lui présentaient leurs vœux et leurs cadeaux. On célébrait le jour natal des morts dont on vénérait la mémoire. C'est ainsi que Silius Italicus fêtait, avec autant de solennité que son propre jour natal, le jour des Ides d'octobre où naquit Virgile, qu'il avait choisi pour patron (voy. lettre 18e, note 14). Les chrétiens généralisèrent cet usage et célébrèrent, au lieu de leur propre fête, celles des saints dont ils prenaient le nom. Par une modification touchante, ce ne fut plus le jour de la naissance qu'ils solennisèrent, mais celui de la mort, cette naissance à la vie céleste.

— 1. Cette lettre a été l'objet de nombreuses dissertations, dont les titres se trouvent dans la *Bibliothèque latine de Fabricius*, tome II, p. 418, édit. d'Ernesti, 1773.

2. *Solemne*, habituel. Expression tirée des sacrifices périodiques qui se faisaient tous les ans.

3. *Instruere.* On voit ici la transition par laquelle ce mot a passé de sa signification primitive, *munir*, *armer*, au sens *d'instruire*, qu'il a pris dans les langues néo-latines.

4. *Cognitionibus*, informations juridiques. On appelait *postulatio* l'audience où un magistrat accordait ou imposait des juges ; et *cognitio*, celle où il jugeait lui-même.

de christianis interfui nunquam : ideo nescio, quid et quatenus[5] aut puniri soleat, aut quæri. Nec mediocriter hæsitavi, sitne aliquod discrimen ætatum, an quamlibet teneri[6] nihil a robustioribus differant : deturne pœnitentiæ venia, an ei, qui omnino christianus fuit, desisse non prosit : nomen ipsum, etiamsi flagitiis careat, an flagitia cohærentia nomini puniantur[7]. Interim in iis, qui ad me tanquam christiani deferebantur, hunc sum secutus modum. Interrogavi ipsos, *an essent christiani?* Confitentes iterum ac tertio interrogavi, supplicium minatus : perseverantes duci jussi. Neque enim dubitabam, qualecunque esset, quod faterentur, pervicaciam certe, et inflexibilem obstinationem debere puniri[8]. Fuerunt alii similis amentiæ : quos, quia cives romani erant[9], annotavi in urbem remittendos. Mox ipso tractatu[10], ut fieri solet, diffundente se crimine, plures species inciderunt. Propositus est libellus sine auctore, multorum nomina continens, qui negarent se esse Christianos, aut fuisse. Quum, præeunte me, deos appellarent, et imagini tuæ[11], quam propter hoc jusseram cum simulacris numinum afferri, thure ac vino supplicarent, præterea maledicerent Christo ; quorum nihil cogi posse dicuntur, qui sunt revera christiani ego dimittendos putavi. Alii ab indice nominati, esse se christianos dixerunt,

5. *Quid*, quel fait ; *quatenus*, de quelle peine.

6. *Quamlibet teneri*, les enfants, quelque jeunes qu'ils soient.

7. *Nomen ipsum... puniantur*. Tertullien exprime avec concision la même idée : *In christianis illud solum expectatur, quod odio publico necessarium est, confessio nominis, non examinatio criminis.*

8. *Pertinaciam... debere puniri*. Les plus honnêtes gens de Rome en étaient venus à ce point de servitude que toute resistance, même passive, même inspirée par le devoir, était incompréhensible pour eux. L'homme qui, sous le regne de Domitien, interrogé par le delateur Regulus sur ce qu'il pensait d'une victime de l'empereur, n'osait repondre avec franchise, et avait besoin de toutes les ressources de son esprit pour ne compromettre ni son honneur ni sa vie (voy. lettre 3e), n'était pas fait pour comprendre la genereuse obstination des martyrs.

9. *Quia cives romani erant*. Le titre de citoyens leur garantissait le privilége d'echapper à la juridiction definitive du gouverneur. C'est ainsi que saint Paul invoqua sa qualité de citoyen romain pour en appeler à l'empereur, et fut envoyé à Rome.

10. *Ipso tractatu*. La publicité d'un crime en fait naître l'idée et en répand la contagion.

11. *Imagini tuæ*. Pline, dans son Panégyrique (III, 5), loue Trajan de n'avoir pas permis qu'on adorât son image ; mais cette moderation n'allait pas plus loin que l'Italie. C'est ainsi qu'Auguste, qui défendait qu'on y elevât des temples en son honneur, acceptait sans façon ceux qu'on lui erigeait dans les autres contrées Les empereurs croyaient sans doute

« Être d'assez bons *dieux* pour des *dieux* de province.

et mox negaverunt : fuisse quidem, sed desiisse, quidam ante triennium, quidem ante plures annos, non nemo etiam ante viginti quoque. Omnes et imaginem tuam, deorumque simulacra venerati sunt : ii et Christo maledixerunt. Affirmabant autem, hanc fuisse summam vel culpæ suæ, vel erroris, quod essent soliti stato die[12] ante lucem convenire, carmenque Christo, quasi deo[13], dicere secum invicem, seque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depositum appellati abnegarent : quibus peractis morem sibi discedendi fuisse, rursusque coeundi ad capiendum cibum[14], promiscuum tamen, et innoxium[15] : quod ipsum facere desiisse post edictum meum, quo secundum mandata tua hetærias[16] esse vetueram. Quo magis necessarium credidi, ex duabus ancillis, quæ ministræ[17] dicebantur, quid esset veri et per tormenta quærere. Sed nihil aliud inveni, quam superstitionem pravam et immodicam, ideoque, dilata cognitione, ad consulendum te decurri. Visa est enim mihi res digna consultatione, maxime propter periclitantium numerum. Multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexus etiam, vocantur in periculum[18], et vocabuntur. Neque enim civitates tantum, sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est[19] : quæ videtur sisti et corrigi posse. Certe satis constat prope jam desolata templa cœpisse celebrari, et sacra

12. *Stato die*. On croit qu'à cette époque, en Bithynie, le jour de réunion des chrétiens était encore le samedi, jour du sabbat des Juifs.

13. *Quasi deo*. Faut-il en conclure que les Bithyniens croyaient à la divinité du Christ, comme y crut le concile de Nicée ? Nous pensons que, d'après les habitudes d'esprit de notre auteur, il faut traduire : *comme à un dieu*, et non : *comme à Dieu*.

14. *Cibum*. Les chrétiens désignent ici leurs *agapes*.

15. *Promiscuum tamen et innoxium*. Ce repas n'a rien d'étrange ni d'insolite : ils ne mangent pas de chair humaine, comme la haine populaire les en accuse ; ils usent d'une nourriture ordinaire aux hommes, et par consequent innocente.

16. *Hetærias*, de ἑταῖρος, compagnon ; confréries d'artisans du même métier. associations aspirant à un but quelconque. Nous voyons dans une lettre de Trajan que ce prince les redoutait, surtout en Bithynie, où elles avaient donné lieu à de graves desordres, et qu'il avait conseillé à Pline de les interdire.

17. *Ministræ*. Ces esclaves étaient sans doute diaconesses de l'Eglise.

18. *Vocantur in periculum*, sont accusés.

19. *Neque enim... pervagata est*. Tertullien s'accorde encore ici avec notre auteur : *Vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia,... palatium, senatum, forum : sola vobis relinquimus templa.*

solemnia diu intermissa repeti; passimque venire [20] victimas, quarum adhuc rarissimus emptor inveniebar. Ex quo facile est opinari, quæ turba hominum emendari possit, si sit pœnitentiæ locus [21].

20. *Venire*, être vendu.

21. *Si sit pœnitentiæ locus.* Trajan approuva la conduite de Pline. Il lui répondit qu'il ne fallait pas rechercher les chrétiens, mais seulement les punir s'ils étaient convaincus et refusaient de revenir au culte des dieux de l'empire. Il termina en lui recommandant de n'accorder aucun credit aux dénonciations anonymes : car ce serait là, dit-il, un exemple pernicieux, et qui n'est plus de notre temps.

FIN

Saint-Denis. — Imp. H. Bouillant. 20, rue de Paris. — 14323

A LA MÊME LIBRAIRIE

AUTEURS LATINS

PRESCRITS PAR LES PROGRAMMES DU 28 JANVIER 1890

César. — *De Bello gallico*, édition nouvelle illustrée, avec une introduction, des notes, un appendice sur l'armée romaine, une étude sur la langue de César et un index géographique et historique, par CONSTANS, professeur à la faculté des lettres d'Aix, et DENIS, professeur agrégé au lycée de Nîmes, in-12 cart. . . 2 »

Le même, par OZANEAUX, in-12 . . . . . 1 20

Cicéron : *In L. Catilinam orationes quatuor*, édition GIRARD, in-12 br . . . . . . » 60

Le même, texte et traduction simple, par J. GIRARD in-12 br. 1 50

Texte et traduction double, par LE MÊME, in-12 broché. . . . . 2 »

— *De Amicitia* édition GIRARD, in-12 br. » 30

— *Le même*, édition CABOCHE, in-12 br. . » 30

— *Le même*, texte et traduction mot à mot et correcte, édition GIRARD, in-12, br. . . 1 25

— *Le même*, texte et traduction correcte, édition GIRARD, in-12 br. 1 25

Pro Archia poeta, avec notes par RINN, in-12 cart. . . . . » 60

— *Le même*, avec notes par CABOCHE in-12 cartonné . . . . » 25

In Verrem de Suppliciis, édition nouvelle, avec notes, par LANSON, professeur au lycée de Moulins, in-12 cartonné . . . . 1 »

— *Le même ouvrage*, édition CABOCHE, in-12 broché . . . . » 50

— *De Senectute*, édition nouvelle avec notes par CH. RINN, in-12 cartonné . . . . . 1 »

— *Le même ouvrage*, édition CABOCHE, in-12 broché . . . . » 30

— *Pro T. Ann. Milone* édition CABOCHE, in-12 broché . . . . » 30

— *Pro Murena*, édition N[illegible], in-12 br. » 30

— *De officiis*, livre I, texte et traduction correcte, par PONSOT, in-12 broché . . . . 2 »

— *De natura deorum* livre II. . . . . . . » »

Cornelius Nep[illegible], avec notes par BEA[illegible] in-12 cart. . . . . » [illegible]

— *Le même*, sans notes, in-12 cartonné. » [illegible]

De Viris illustribus urbis Romæ, auctore Lhomond, annoté par CHARRIER, in-12 cart. 1 10

Horatii (Q.) Flacci Opera, édition PASSERAT, in-12 toile 2 50

Lucrèce : *Extraits* précédés d'une étude sur la poésie, la philosophie, la physique, le texte et la langue de Lucrèce, par H. BERGSON, professeur agrégé au lycée d'Angers, in-12 cart. . 1 50

Ovidii Nasonis selectæ fabulæ ex libris Metamorphoseon, annoté par VERIEN, in-12 cart. . . . . 1 »

Ovide. *Morceaux choisis des Métamorphoses* [illegible] in-12 cartonné . . . . . . 3 »

Ovide. *Choix de Métamorphoses*, avec notes par LEMAIRE, in-12 cartonné 1 40

Choix de Métamorphoses, in-18, sans note cartonné . . . . » 80

— *Morceaux choisis*, avec notes philosophiques et littéraires, par ROQUES, professeur au lycée de Nantes, in-12 cartonné 1 25

Phèdre : *Fables*, édition RINN, avec notes en français, in-12 cartonné. . . . . » 80

Pline le Jeune *Lettres choisies* accompagnées de sommaires, de notes, et précédées d'une étude sur Pline, par DEMOGEOT, in-12 cartonné. Prix. 1 25

Quinte Curce, édition CROISET, in-12 cartonné. Prix 1 75

Salluste. Conjuration de Catilina ; Guerre de Jugurtha, nouvelle édition avec notes et index explicatif des noms propres, par CONSTANS, professeur à la faculté des lettres d'Aix, in-12 cartonné . . . . 2 »

— *Le même*, par MONCOURT, in-12, cart. 1 »

— *Le même*, par OZANEAUX, in-12 cart. . 1 »

Selectæ e profanis scriptoribus historiæ, annoté par PESSONNEAUX, in-12, cartonné. Prix. 1 75

— *Le même*, édition simplifiée et gr[illegible] par L. PEINE, in-12 gravures, relié toile. [illegible] 75

Sénèque : *Lettres à Lucilius*, avec n[illegible]s, par CHAUVET, in-12 br. 2 50

Tacite : *Vie d'Agricola*, édition BOIS[illegible], in-12 broché . . . . » 30

— *Annales*, avec notes, par NAUDET, GIBON, Nicolas, in-12 cart. 2 25

— *Annales*, livres I, II, III, avec sommaires et notes en français, par NAUDET, GIBON, NICOLAS, in-12 cart. 1 20

— Livres XIV et XV avec notes par NICOLAS, in-12 cart. . . . . » 90

— *Histoires*, annotées par DEMOGEOT, in-12 cart. Prix 1 20

Térence. *Les Adelphes*, nouvelle édition avec notes par JACQUINET in-12 cart. . . . . » 80

Le même, édition MAGIN, in-12 cart » 30

Tite-Live. Livres XXI et XXII, édition nouvelle avec notes philologiques, historiques et littéraires, par J. GIRARD in-12 cart. . . . 1 50

Virgilii (P.) Maronis opera, édition avec notes par J. DUVAUX, agrégé de l'Université in-12 cartonné . . . . 3 »

— *Le même*, édition BOUCHOT, in-12 cartonné. Prix 2 25

Histoire de la littérature romaine, par F. DELTOUR, inspecteur général de l'instruction publique, in-12 broché . . . . 4 »

Lexique latin français pour le baccalauréat et à l'usage des classes, rédigé d'après la note officielle du 29 janvier 1881 et conformément au décret du 19 juin 1880, par LOUIS BAIZE, in-8 cartonné 8 50

IMP. NOIZETTE, 8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE